

Sociologie des adhérents socialistes

Claude Dargent, Henri Rey

▶ **To cite this version:**

Claude Dargent, Henri Rey. Sociologie des adhérents socialistes. Les Cahiers du CEVIPOF, 59, pp.5-70, 2014. hal-03460149

HAL Id: hal-03460149
https://sciencespo.hal.science/hal-03460149

Submitted on 1 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License



SOCIOLOGIE DES ADHÉRENTS SOCIALISTES

RAPPORT D'ENQUÊTE

Claude Dargent et Henri Rey

Les Cahiers du CEVIPOF

Décembre 2014, n° **59**

SciencesPo. Paris | CEVIPOF CNRS

Couverture :

Réunion de section de Morcenx (Landes) du Parti socialiste, mercredi 21 mai 2014. Merci au secrétaire de section qui nous a autorisés à publier ce cliché.
http://www.psmorcenais.fr/

SOCIOLOGIE DES ADHÉRENTS SOCIALISTES

Cahier du CEVIPOF n° 59

RAPPORT D'ENQUÊTE

CLAUDE DARGENT et HENRI REY

Claude DARGENT, professeur à l'université Paris-8 Saint-Denis, chercheur au Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris (CRESPPA-GTM), UMR CNRS/Paris 8, chercheur associé au Centre de recherche politique de Sciences Po (CEVIPOF)

Henri REY, directeur de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP), Centre de recherche politique de Sciences Po (CEVIPOF)

SOMMAIRE

LES ADHÉRENTS DU PARTI SOCIALISTE : SOCIOGRAPHIE ET RAPPORT AU MILITANTISME 7

Henri REY 7

1. SOCIOGRAPHIE DES ADHÉRENTS 8

– APRÈS DIX ANS DE PARITÉ, UN PARTI ENCORE TRÈS MASCULIN 8
– UN ÂGE MOYEN ÉLEVÉ MAIS UN CERTAIN RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS 10
– DES ADHÉRENTS TRÈS DIPLÔMÉS 12
– LA PRÉDOMINANCE DES CLASSES MOYENNES ET SUPÉRIEURES 13
– LA PLURALITÉ DES TERRITOIRES 17
– HÉRITIERS ET TRANSFUGES 19
– DES LIENS DISTANCIÉS AVEC LES PRATIQUES RELIGIEUSES 20
– LA DIVERSITÉ DES ORIGINES 21

2. LES PRATIQUES MILITANTES 22

– UNE ACTIVITÉ DE FAIBLE INTENSITÉ POUR LE PLUS GRAND NOMBRE 22
– LES MOTIVATIONS DE L'ADHÉSION 24
– PARTIR, REVENIR 24
– LE CUMUL DES ACTIVITÉS MILITANTES 25
– UN PARTI D'ÉLUS 26
– UNE SATISFACTION MESURÉE À L'ÉGARD DE LA VIE PARTISANE 29

LES ADHÉRENTS SOCIALISTES : ATTITUDES, VALEURS ET ANCRAGES IDÉOLOGIQUES 31

Claude DARGENT 31

1. LES ORIENTATIONS IDÉOLOGIQUES FONDAMENTALES 34

– RÉFORME OU RÉVOLUTION ? 34
– LES CHOIX DOCTRINAUX DES ADHÉRENTS 36
– CLASSES SOCIALES, CAPITALISME ET CHANGEMENT SOCIAL 38

2. LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE 41

– LES SOCIALISTES ET LE MARCHÉ 42
– LE REJET DES POLITIQUES D'INSPIRATION LIBÉRALE 44
– LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES DE LA MONDIALISATION 47

3. ENJEUX DE SOCIÉTÉ 49

– FAMILLE, ÉDUCATION, AUTORITÉ 50
– DÉFIANCE, ETHNOCENTRISME ET XÉNOPHOBIE 51
– ATTITUDE FACE À L'EUROPE 53

ANNEXE : QUESTIONNNAIRE EN LIGNE 57

DÉJÀ PARUS 71

LES ADHÉRENTS DU PARTI SOCIALISTE : SOCIOGRAPHIE ET RAPPORT AU MILITANTISME

Henri REY

Rares, très rares sont les partis politiques pour lesquels on dispose d'enquêtes sur les adhérents à l'échelle nationale. Par trois fois le Parti socialiste (PS) nous a autorisé à conduire de telles enquêtes par questionnaire auprès de ses membres : en 1985 (avec Françoise Subileau [1]), en 1998 (avec Françoise Subileau et Colette Ysmal [2]) et en 2011 (avec Claude Dargent [3]). L'évolution des caractéristiques sociales des adhérents, des rapports intra partisans et des formes de militantisme mais aussi de leurs orientations idéologiques et de leurs systèmes de valeurs peut ainsi être appréciée au cours d'un quart de siècle. Les deux premiers points évoqués font l'objet de cette première partie. Les comparaisons entre les données présentées dans les tableaux qui suivent doivent être appréciées en tenant compte des différences entre les modes de passation de ces trois enquêtes. Les deux premières s'apparentent à des enquêtes postales. Les questionnaires de l'enquête de 1985 ont été distribués dans le cadre des fédérations socialistes (au moins une fédération par région) qui ont accepté de participer à l'enquête et ont été remplis le plus souvent au cours de réunions de section. Sont alors touchés en priorité les militants qui fréquentent régulièrement ces réunions. 4 300 questionnaires ont ainsi été informés dans trente fédérations départementales, le PS ne disposant pas alors d'un fichier central des adhérents. En 1998, l'enquête postale a été réalisée à partir d'un questionnaire paru dans *l'Hebdo des socialistes*, questionnaire élaboré par les auteurs de l'enquête de 1985, en étroite coopération avec l'historien Alain Bergounioux, de la direction du PS, Gérard Grunberg, Colette Ysmal du CEVIPOF et Gérard Le Gall, conseiller aux études d'opinion du premier ministre Lionel Jospin. Plus de 10 000 réponses ont été collectées. La représentativité des répondants par rapport aux fichiers des adhérents par fédération a pu être vérifiée sur des critères de genre et d'âge et aucun redressement n'a été effectué. Depuis, le PS a rationalisé la gestion de ses fichiers d'adhérents et il a donc été possible en 2011 d'opérer de manière plus rigoureuse encore en adressant un questionnaire en ligne à partir du fichier national dit Rosam et en doublant le dispositif d'enquête par un sondage téléphonique. Les données qui suivent proviennent des réponses des 11 000 adhérents socialistes qui ont bien voulu répondre à notre questionnaire.

[1] Henri Rey et Françoise Subileau, *Les Militants socialistes à l'épreuve du pouvoir*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1991, 291 p.
Henri Rey et Françoise Subileau, « Les militants socialistes en 1985 », *Projet*, n° 198, mars-avril 1986, pp. 19-35.
[2] Henri Rey, Françoise Subileau et Colette Ysmal, *Les Adhérents socialistes en 1998*, Cahiers du CEVIPOF, n° 23, Paris, CEVIPOF, mai 1999, 123 p.
[3] Claude Dargent et Henri Rey, *Les Adhérents du Parti socialiste en 2011*, rapport d'enquête, Parti socialiste/Fondation nationale des sciences politiques, Paris, CEVIPOF, décembre 2012, 83 p.

Une première présentation de ces résultats a été effectuée dans des articles parus dans la *Revue socialiste* n° 42 du 2e trimestre 2011 qui, pour des raisons de place et de délais, se limitaient à l'exposé des principaux résultats [4]. Depuis lors, d'autres aspects de l'enquête et un approfondissement de l'analyse des aspects déjà présentés, quand cela est apparu nécessaire, ont été ajoutés au texte préexistant.

1. SOCIOGRAPHIE DES ADHÉRENTS

Tableau 1. Évolution socio-démographique du PS (en %)

	1985	1998	2011
Sexe			
Hommes	79	72	**70**
Femmes	20	26	**30**
Âge			
Moins de 30 ans	7	5	**10**
30-39 ans	26	9	**13**
40-49 ans	28	19	**16**
50-59 ans	18	27	**23**
60-69 ans	14	23	**28**
70 ans et plus	7	17	**10**
Diplôme			
CEP ou aucun	13	10	**4**
CAP, BEPC, diplôme technique équivalent	24	21	**17**
Baccalauréat	16	19	**15**
Diplômes universitaires	24	33	**54**
Grande école	15	7	**10**
CSP			
Cadre supérieur	19	20	**38**
Professeur	9	14	**11**
Instituteur	17	9	**7**
Autre profession intermédiaire	22	25	**18**
Employé	10	11	**14**
Ouvrier	10	5	**3**
Autre	11	14	**9**

– APRÈS DIX ANS DE PARITÉ, UN PARTI ENCORE TRÈS MASCULIN

Plus de dix ans après le vote de la loi établissant la parité homme-femme pour les élections au scrutin proportionnel (2000), la part des femmes parmi les adhérents socialistes n'est, en 2011, que d'un petit tiers et elle ne s'est accrue que de 10 points en un quart de siècle, passant de 20 % en 1985 à 30 %. La tranche d'âge dans laquelle les femmes sont le mieux représentées est celle des 45-54 ans (34 %) et celle à l'inverse où elles le sont le moins est celle des plus jeunes (moins de 35 ans) dans laquelle les femmes ne comptent que pour un quart. Cette dernière observation est cohérente avec le constat d'une progression limitée de la féminisation des rangs du PS, progression plutôt ralentie entre 1998 et 2010 par

[4] Claude Dargent et Henri Rey, « Les adhérents socialistes en 2011 : renouvellement social et ancrages idéologiques », *Revue socialiste*, n° 42, « 10 mai 1981, 10 mai 2011 : héritages et espérances », 2e trimestre 2011, pp. 123-124.
Henri Rey, « Les adhérents socialistes : permanences et changements », *Revue socialiste*, n° 42, « 10 mai 1981, 10 mai 2011 : héritages et espérances », 2e trimestre 2011, pp. 125-133.
Claude Dargent, « Les adhérents socialistes : attitudes, valeurs et ancrages idéologiques », *Revue socialiste*, n° 42, « 10 mai 1981, 10 mai 2011 : héritages et espérances », 2e trimestre 2011, pp. 135-142.
http://www.parti-socialiste.fr/articles/la-revue-socialiste-ndeg42-heritages-et-esperances

rapport à la durée équivalente de la période précédente, 1985-1998. La répartition en genre des adhérents de 2011 selon les périodes d'adhésion est de l'ordre d'un quart de femmes dans les adhésions d'avant 1995 et d'un tiers au-delà. Plus souvent diplômées de l'enseignement supérieur que les hommes, elles sont issues en moins grand nombre de grandes écoles, catégorie disparate au sein de laquelle les écoles d'ingénieurs pèsent beaucoup. Le cas des diplômes de troisième cycle est intéressant à relever : si globalement leurs détenteurs sont plutôt des hommes, une évolution se dessine, donnant l'avantage aux femmes de moins de 45 ans sur leurs homologues masculins. Ainsi la progression continue, observée dans la société, du capital scolaire accumulé par les femmes atteint ici les niveaux les plus élevés des certifications académiques. En matière de formation, et sans pouvoir entrer dans le détail des spécialités et des filières où on en retrouverait très probablement, le seul déséquilibre qui persiste visiblement est celui des formations proprement techniques ou professionnalisantes, allant du CAP au bac pro et aux écoles d'ingénieurs.

Les adhérentes socialistes sont actives à peu près dans les mêmes proportions que les hommes (48 % contre 51 %) ou retraitées (39 % des unes et des autres), seules 2 % se définissent comme femmes au foyer. Leur activité s'exerce pour la moitié des cas dans la fonction publique (contre 39 % des hommes). Là, elles sont à parité avec les hommes (18 %) pour les emplois de cadres tandis qu'elles sont deux fois moins nombreuses qu'eux, en proportion (12 % contre 24 %), parmi les cadres du privé. Une spécialisation genrée, bien connue, s'attache aux emplois d'institutrices, de professions intermédiaires du social et de la santé ou encore d'employées. Comme dans l'ensemble de la société, elles occupent plus fréquemment un emploi d'enseignante, surtout dans l'enseignement primaire (deux fois plus d'institutrices que d'instituteurs ou professeurs des écoles), d'employée (11 % des hommes, 20 % des femmes), dans le travail social et la santé et le personnel de service. Enfin, le temps partiel, choisi ou subi, renvoie avant tout aux femmes (13 % des femmes contre 3 % des hommes) dans des proportions toutefois nettement inférieures à ce que l'on observe dans la population générale.

Alors que les lois sur la parité, portées par le PS, s'appliquent largement aux scrutins de liste et beaucoup moins aux autres, leurs contraintes paraissent avoir un effet tangible dans le statut des adhérents socialistes à l'égard de l'élection. Ainsi 19 % des femmes contre 16 % des hommes disent avoir été investies pour concourir à une élection tandis qu'une proportion à peu près égale d'hommes et de femmes s'étaient portés candidats à la candidature. La répartition des conseillers municipaux tend à se rapprocher mais non celle des maires. Quant aux conseillers régionaux, parité oblige, la probabilité d'être élu en étant une femme est deux fois plus importante que pour un homme. Ces évolutions affectent assez peu la distribution des rôles dans les responsabilités d'encadrement partisan à la base. Parmi les personnes qui ont répondu à notre enquête, 954 sont secrétaires de section. Parmi eux, 201 sont des femmes, guère plus de 20 %, soit sensiblement moins que la proportion de femmes dans le parti. La proportion s'élève un peu pour les membres des commissions administratives des sections (26 %) et parvient pratiquement à une répartition conforme aux effectifs quand il s'agit des instances fédérales. On observe ainsi la nette prévalence d'un encadrement masculin à la base du parti, à l'interface du dispositif partisan et de la société civile.

Le budget temps investi dans les activités partisanes est ainsi un peu plus réduit pour les adhérentes que pour leurs homologues masculins. Au-delà de 5 heures mensuelles, un déséquilibre limité (20 % des unes contre 26 % des autres) apparaît et seulement 50 % d'entre elles se disent « militante active » contre 55 % des hommes, l'autodéfinition comme militant épisodique est en revanche plus fréquente. Pour autant le degré de satisfaction à propos de la vie interne du PS n'en paraît pas affecté. Elles regrettent moins que les hommes l'asymétrie des relations entre adhérents et élus dans les campagnes électorales et n'estiment pas au même degré que le travail des militants n'est pas reconnu par les dirigeants.

Tableau 2. Jugements sur le fonctionnement du PS selon le genre des adhérents

	Hommes	Femmes
Élus considèrent militants comme de simples exécutants (Tout à fait et plutôt d'accord)	53	45
Travail des adhérents non reconnu (Tout à fait et plutôt d'accord)	81	77
Se former à la politique (raisons d'adhérer) (Très et assez important)	52	62
Capacité du PS à surmonter ses divisions (Peu satisfait)	79	83
Évolution du fonctionnement du PS depuis le congrès de Reims (Très et assez satisfait)	62	57

Elles choisissent davantage, parmi les raisons d'adhérer, la formation à la politique, univers encore largement formaté selon des canons masculins et dans lequel, en tout cas, les hommes sont fortement majoritaires.

– UN ÂGE MOYEN ÉLEVÉ MAIS UN CERTAIN RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

38 % des adhérents qui ont répondu à l'enquête ont soixante ans ou plus. Cette tranche d'âge compte pour 23,3 % dans la population française [5], mais les partis ne recrutent guère d'adhérents de moins de 20 ans. Les 38 % relevés sont donc à comparer aux 30,6 % présents dans la population générale de plus de 20 ans. Il s'agit d'une proportion comparable à celle de l'enquête de 1998 (40 %). La différence saisissante avec les données de cette enquête consiste dans la meilleure représentation des tranches d'âge les moins anciennes, celle des moins de 30 ans, deux fois plus nombreux qu'en 1998, un peu plus nombreux aussi qu'en 1985 ainsi que celle des 30-39 ans. Avec près d'un quart d'adhérents de moins de 40 ans, le PS dispose d'un socle moins étroit qu'il y a treize ans pour assurer son renouvellement générationnel. Ces jeunes adultes ont un niveau de diplôme très élevé (les deux tiers d'entre eux disposent d'un diplôme de deuxième ou de troisième cycle universitaire ou sont issus d'une grande école contre 46 % de l'ensemble des adhérents). Ils se distinguent partiellement des jeunes générations d'actifs par un statut de l'emploi plus stable. Avec deux tiers de CDI pour 17 % de CDD et moins de 1 % de stagiaires ou d'intérimaires, ils ressentent de façon très atténuée les effets de la précarisation de l'emploi et de l'entrée différée sur le marché du travail. On relève cependant 6 % de chômeurs parmi les moins de 40 ans contre 4 % dans l'ensemble des adhérents mais il faut défalquer la part des retraités de l'ensemble des adhérents et en procédant ainsi, on annule la différence de taux de chômage entre actifs. Plus souvent socialisés dans des familles de gauche que les adhérents plus âgés (60 % des moins de 40 ans situent leur père à gauche, guère plus de 40 % parmi les 50-70 ans), les socialistes les plus jeunes se montrent actifs dans le travail et les responsabilités partisanes de base (commission administrative de la section ou secrétariat de section) mais ils ont plus de difficultés à accéder aux fonctions électives, y compris les plus modestes (conseiller municipal). Le caractère récent de l'adhésion d'une partie d'entre eux (41 % ont rejoint le PS entre 2008 et 2010) apporte une partie de l'explication. Ces jeunes adhérents allouent une part importante de leur temps aux activités de parti. Un tiers leur consacrent au moins 5 heures par mois, beaucoup plus que ce n'est le cas pour leurs aînés (20 % des 50-70 ans, 25 % des 40-49 ans) et sur la plupart des dimensions, ils témoignent d'un jugement particulièrement positif sur le fonctionnement du PS et d'un sens critique moins aiguisé à l'égard de leur organisation politique comme le montrent les exemples ci-dessous.

[5] INSEE, Bilan démographique, 2011.

Tableau 3. Jugements sur le fonctionnement du parti selon l'âge des adhérents socialistes

	Moins de 40 ans	Moyenne adhérents
Fonctionnement démocratique du parti (Très et assez satisfait)	66	58
Évolution du fonctionnement depuis le dernier congrès (Très et assez satisfait)	69	60
Capacité d'écoute des dirigeants (peu satisfait)	54	61
Adhérer pour se former à la politique (Très et assez important)	67	55
Élus considèrent les militants comme de simples exécutants de leurs campagnes	46	51

L'âge et la période d'adhésion se recouvrent imparfaitement, l'entrée dans le parti s'effectuant à tout âge. Ainsi les plus de 60 ans représentent un tiers des adhérents de la période 2006-2007 et 16 % des adhérents de 2008-2010. Dans les deux années qui précèdent notre enquête de 2011, les nouveaux adhérents se répartissent, outre les seniors qui viennent d'être évoqués, entre les moins de 40 ans (43 % de l'ensemble), les 40-49 ans (20 %) et 50-59 ans (21 %).

L'hétérogénéité relative introduite dans la composition des rangs du PS, comme de tout parti, par les flux d'adhésions (et de départs) et par leur caractère composite au regard de l'âge conduit à s'interroger sur l'existence de générations socialistes. Le repérage d'un événement, sinon directement à l'origine de la démarche d'adhésion mais l'inscrivant au moins dans son contexte, peut constituer une condition à la production de cette « conscience stratifiée » (Karl Mannheim [6]) qui caractérise une génération politique.

Nous avons ainsi demandé aux adhérents socialistes quel événement politique les a personnellement le plus marqués, en premier et en deuxième choix.

Tableau 4. Événement politique de référence selon la période d'adhésion (premier choix et, entre parenthèses, deuxième choix)

Pér. d'adh. / Événement pol.	1920-1995	1996-2005	2006-2007	2008-2010
Guerre d'Algérie	11 (5) = 16	5 (2) = 7	6 (2)= 8	4 (2) = 6
Mai 1968	21 (18)= 39	14 (9) = 23	14 (9)= 23	9 (8) = 17
Victoire gauche 1981	52 (24)= 75	38 (17) = 55	38 (17)= 55	34 (10) = 44
Chute Mur de Berlin	5 (18)= 23	11 (15) = 26	11 (14) = 25	13 (15) = 28
Le Pen second tour 2002	9 (27) = 36	26 (35)= 61	23 (30) = 53	28 (29) = 57
Mobilisation CPE	0 (2) = 2	1 (7) = 8	2 (8) = 10	3 (9) = 12
Élection Sarkozy 2007	1 (6) = 7	4 (14) = 18	6 (19) = 25	8 (25) = 33

La lecture du tableau permet de reconstituer la hiérarchie de leurs choix en fonction de la période d'adhésion. L'empreinte de la guerre d'Algérie s'efface progressivement 60 ans après les accords d'Évian. Mai 68 constitue le deuxième choix des adhérents les plus anciens mais la référence ne se limite pas à eux. Des variations assez importantes modulent les dispositions à se porter vers l'événement généralement le plus retenu : l'accès de la gauche au pouvoir en 1981 mais aussi la présence de Le Pen au second tour de la présidentielle de 2002. À quoi tiennent-elles, à l'âge des adhérents ou au moment de leur adhésion ?

Pour tenter d'y voir plus clair, nous avons, puisque le nombre des répondants l'autorise, décomposé chaque tranche d'âge par période d'adhésion. L'âge introduit les variations les plus importantes. On peut dire pratiquement qu'à chaque tranche d'âge correspond un événement sélectionné qui la distingue relativement des autres et qui renvoie à une dimension de contemporanéité [7] de

[6] Karl Mannheim, *Le Problème des générations*, Paris, Armand Colin, 2011.

[7] « Des individus contemporains sont soumis pendant les années de la plus grande réceptivité, mais aussi ultérieurement, aux mêmes influences directrices tant de la culture intellectuelle qui les marque que de la situation

l'événement. Quelle que soit la période d'adhésion, la guerre d'Algérie ne demeure un événement important que pour les septuagénaires. Mai 68 laisse indifférents les moins de 50 ans mais l'événement est choisi par la moitié des sexagénaires qui avaient entre 18 et 28 ans au moment des faits, une proportion plus importante se portant toutefois sur la victoire de la gauche en 1981 mais il concerne aussi, pour reprendre un terme de l'époque, une part à peu près égale (plus ou moins un tiers) des quinquagénaires et des septuagénaires, suivant une diffusion en halo autour du noyau central de la génération 68.

La victoire de la gauche en 1981 est bien l'événement privilégié par presque toutes les tranches d'âge, à l'exception des moins de 40 ans, mais ce sont les 50-59 ans qui retiennent le plus souvent cet événement alors inédit sous la Ve République. La chute du mur de Berlin en 1989 a plus marqué les quadragénaires que les générations qui ont vécu pendant la guerre froide et la citent beaucoup plus rarement. L'événement retenu par les adhérents les plus jeunes, c'est la présence de Le Pen au second tour de la présidentielle de 2002. Plus des trois-quarts des moins de quarante ans et plus de la moitié des 40-49 ans se réfèrent à ce résultat vécu comme un véritable trauma tandis que les plus anciens lui accordent une moindre priorité. La victoire de Sarkozy en 2007 n'a pas beaucoup impressionné les adhérents les plus âgés, seuls les quadragénaires soulignent l'importance de cette péripétie de la vie publique. Une approche superficielle conduirait à conclure que l'âge est le véritable facteur de variation dans la sélection des événements par les adhérents. Plusieurs remarques viennent plus que nuancer cette affirmation. Dans chaque tranche d'âge, la période d'adhésion peut introduire des écarts très importants : ainsi, pour reprendre le cas de la victoire électorale de la droite en 2007, plus de 20 points séparent, parmi les moins de 40 ans, ceux qui la jugent importante et ont adhéré entre 2008 et 2010 de ceux qui ont adhéré avant 2006. On retrouve une différence de même nature sur ce point dans chaque tranche d'âge. De même à propos de la victoire de la gauche en 1981, événement fédérateur s'il en est, les adhérents d'avant 1995 dans chaque tranche d'âge sont toujours plus nombreux que les autres à la célébrer.

Tableau 5. Événement politique de référence selon l'âge et la période d'adhésion

	<40				40-49				50-59				60-69				70 et +			
	20-95	96-05	06-07	08-10	20-95	96-05	06-07	08-10	20-95	96-05	06-07	08-10	20-95	96-05	06-07	08-10	20-95	96-05	06-07	08-10
Algérie	3	0	1	1	2	0	3	3	4	3	3	6	13	15	13	11	50	46	46	55
Mai 68	2	1	1	1	5	4	2	7	30	27	25	30	53	53	50	59	43	39	35	41
1981	43	15	10	9	74	67	59	63	86	73	77	73	79	69	71	73	67	66	64	59
Berlin	39	36	28	23	44	39	46	42	30	19	20	31	15	11	15	16	14	14	18	16
Le Pen	79	86	79	80	60	65	61	57	40	63	51	38	30	40	32	26	19	25	23	17
CPE	11	23	29	24	3	4	5	5	2	3	2	3	2	2	3	1	1	1	1	2
2007	20	35	48	56	9	18	23	21	8	9	20	15	5	9	13	12	5	7	11	9

L'effet de la période d'adhésion modifie ainsi celui de l'âge, superposant générations biologiques, contemporaines d'un événement marquant et générations d'adhésion, qui transforment la perception de cet événement en engagement, opérant à sa suite cette conversion de « destinée » en « destin » décrite par Annie Kriegel [8].

– DES ADHÉRENTS TRÈS DIPLÔMÉS

La consultation du tableau 1 permet de relever la forte progression du niveau de diplôme parmi les adhérents. C'est aujourd'hui plus de la moitié d'entre eux qui sont titulaires d'un diplôme universitaire quand ils n'étaient qu'un quart en 1985 et un tiers en 1998 (avec l'ajout des grandes écoles, la proportion s'élève aux deux tiers contre environ 40 % dans les deux précédentes enquêtes). En partant d'un niveau déjà très supérieur à celui observé dans la population générale [9] qui connaît elle aussi

socio-politique. Ils forment une génération, une contemporanéité, parce que ces influences sont homogènes. », Karl Mannheim, *Le Problème des générations*, Paris, Armand Colin, 2011.

[8] « La date de naissance n'est qu'une destinée, mais la date d'adhésion à une quelconque entreprise, surtout si celle-ci prétend conférer sens à la vie ou même la changer, amorce un destin », Annie Kriegel, « Le concept politique de génération : apogée et déclin », *Commentaire*, 2 (7), automne 1979, p. 395.

[9] Selon la plus récente enquête Emploi de l'INSEE de 2011, 9,9 % des Français ont un diplôme de type bac+2 et 13,4 % un diplôme supérieur à bac+2, soit moins d'un quart en tout.

une élévation continue de son capital scolaire, cette progression résulte à la fois d'une meilleure représentation des jeunes générations plus diplômées et d'une sélection invisible opérée à l'adhésion, souscrite ou maintenue. En effet, ceux qui déclarent avoir adhéré avant 1995 sont plus nombreux à être diplômés (59 %) que l'ensemble des adhérents interrogés en 1998 (40 %). Parmi ces derniers, les plus âgés, moins diplômés, ont vu leurs rangs s'éclaircir pour des raisons démographiques mais ceux qui ont maintenu leur adhésion ne sont pas les mêmes que ceux qui ont quitté le PS. Seuls 21 % des adhérents n'ont pas atteint le niveau du baccalauréat contre 31 % en 1998 et 37 % en 1985.

Le niveau de diplôme est bien ordonné par l'âge (tableau 2). Ainsi les non-bacheliers, qui représentent un tiers des 70 ans et plus, sont totalement marginaux chez les plus jeunes dont les générations ont franchi à 95 % l'obstacle, tout relatif aujourd'hui, du bac. En même temps, l'accès aux diplômes supérieurs au moins égaux à la licence décroît régulièrement avec l'âge, jusqu'à 60 ans. On peut relever qu'il n'en va pas exactement de même avec les bac+2 dont la distribution est assez étale.

Tableau 6. Diplômés par tranche d'âge et par période d'adhésion

	Moins 40 ans	**40-49 ans**	**50-59 ans**	**60-69 ans**	**70 ans et plus**	***Adhésion < 1995***	***1996-2005***	***2006-2007***	***2008-2010***
Diplômes inférieurs au bac	5	17	25	29	33	*25*	*19*	*17*	*20*
Diplôme de 1er cycle (DUT, BTS, etc.)	15	18	20	18	12	*18*	*17*	*18*	*16*
Diplômes universitaires, 2e, 3e cycles et grandes écoles	66	52	38	37	35	*42*	*50*	*51*	*46*

Le niveau de diplôme n'est pas sans effet sur le positionnement idéologique. Ainsi les diplômés de l'enseignement supérieur au-delà de bac+2 se situent plus à gauche [10] que les adhérents qui n'ont pas le baccalauréat, en se plaçant plus nombreux en position 2 sur l'axe gauche-droite et moins fréquemment en 4, ils sont moins nombreux à avoir voté « non » au referendum sur le Traité constitutionnel européen, ils se disent plus souvent « autant européen que français » et considèrent plus largement le bilan de François Mitterrand ou de Lionel Jospin comme positif. Ces diplômés sont aussi très bien représentés parmi les salariés des collectivités territoriales comme parmi les collaborateurs d'élus ainsi que dans les instances fédérales du parti, tendant à assimiler le PS à un parti de diplômés.

– LA PRÉDOMINANCE DES CLASSES MOYENNES ET SUPÉRIEURES

Tandis que l'assimilation des membres du Parti socialiste au milieu enseignant, stéréotype renvoyant à l'élection d'une nouvelle assemblée nationale en 1981, apparaît de moins en moins fondée (18 % des adhérents contre 26 % en 1985), la part des cadres, non compris les enseignants, ne cesse de s'accroître. Ils sont deux fois plus nombreux qu'en 1995 et qu'en 1998. Cette progression s'accompagne d'une rétraction des professions intermédiaires tandis que les classes populaires d'employés et d'ouvriers se maintiennent en deçà des 20 %. La part des ouvriers proprement dits, 3 %, continue à se réduire, pour devenir encore plus marginale que par le passé mais celle des employés s'est un peu accrue depuis 1998. Le tableau 1 récapitule, dans les mêmes colonnes, actifs et retraités, solution préférable à la réunion dans une même catégorie des retraités de toutes professions. La comparaison entre actifs et retraités (les retraités représentent 38 % des adhérents) montre parmi ces derniers un plus grand nombre d'enseignants et moins d'employés et de cadres supérieurs et elle restitue ainsi, à travers eux, l'évolution socio-professionnelle parcourue par le parti, entendu là comme population d'adhérents.

Selon les périodes d'adhésion, des différences sont à relever : ainsi, parmi les adhérents de la période 2008-2010, la proportion de cadres supérieurs se réduit par rapport aux périodes précédentes, assez sensiblement si on ajoute les professeurs et professions scientifiques qui en font partie

[10] À l'aide d'une analyse de régression, il est établi qu'il y a 1,4 fois plus de chances d'être très à gauche (1 et 2 sur l'axe) plutôt qu'à gauche (3 sur l'axe) quand l'adhérent est titulaire d'un diplôme universitaire supérieur à bac+2 plutôt que d'un diplôme inférieur au bac.

dans la nomenclature de l'INSEE. L'écart avec la population générale est manifeste à la lecture du tableau 7.

Tableau 7. CSP des adhérents du PS en emploi et dans la population en emploi (enquête emploi INSEE 2009)

(en %)

	Adhérents PS (actifs)	Enquête emploi INSEE
Cadres et professions intellectuelles supérieures	50,5	16,6
Professions intermédiaires	20,3	24,3
Employés	15,4	29,4
Ouvriers	2,8	21,5
Autres	10,6	8,3
Total	100	100

Il faut également mentionner la part du secteur privé qui s'élève légèrement depuis 1998 (44 % contre 42 % et 32 % en 1985) mais qui atteint 50 % chez les adhérents les plus récents, ceux qui ont rejoint le PS depuis 2008. Parmi ces derniers, les fonctionnaires représentent 38 % des actifs. La coupure entre actifs et retraités n'est cependant pas considérable puisqu'on relève 41 % d'anciens salariés du secteur privé parmi les retraités contre 44 % parmi les actifs.

L'importance du capital scolaire, traduite dans des positions relativement élevées dans la hiérarchie professionnelle, la stabilité mieux assurée de l'emploi et la part encore prédominante de l'emploi public concourent à pérenniser l'image d'un parti du salariat protégé des classes supérieures et moyennes, qu'atténuent légèrement les évolutions les plus récentes. Cette réalité est assez bien perçue par les adhérents qui estiment faire partie, pour 80 % d'entre eux, des cadres ou des classes moyennes.

Tableau 8. Catégories socio-professionnelles par période d'adhésion

Pér. d'adh. / CSP	Jusqu'en 1981	1982-1995	1996-2005	2006-2007	2008-2010
Cadre sup.	35	41	42	40	35
Prof. sup. et sc.	16	13	9	12	8
Instituteurs	10	6	5	7	4
Cadre moyen	6	10	8	8	9
Technicien	12	8	9	8	11
Employé	8	11	13	14	17
Ouvrier	2	2	3	2	4
Autres	8	7	8	8	9

L'origine sociale des adhérents permet de relativiser l'importance de la reproduction sociale dans leur statut relativement privilégié. Près de 40 % d'entre eux ont un père ouvrier ou employé (un quart de fils ou fille d'ouvriers). Le croisement entre profession du père et profession de l'adhérent permet d'apprécier l'importance des phénomènes de mobilité intergénérationnelle, ascendante plus souvent que descendante mais descendante aussi. Ainsi les cadres supérieurs socialistes sont pour un tiers d'entre eux issus des catégories populaires (plus si on y inclut la paysannerie et les artisans) et ne proviennent pas davantage des catégories supérieures auxquelles ils appartiennent désormais. La reproduction fonctionne mieux avec les ouvriers, issus eux-mêmes pour plus de la moitié du même milieu mais ils sont peu nombreux au PS. En contrôlant avec la variable d'âge la pérennité de ces phénomènes de mobilité, on peut constater leur lente mais progressive diminution. Les cadres supérieurs de moins de 40 ans ont plus souvent un père cadre supérieur que leurs aînés (44 % contre 34 % pour les 40-49 ans, 27 % pour les 50-59 ans et moins encore pour les plus de 60 ans) tandis que l'origine populaire s'érode un peu chez les moins de 50 ans.

Tableau 9. CSP respectives des adhérents et de leurs pères

CSP père \ CSP adhérent	Agriculteurs. Artisans, Commerçants	Cadres supérieurs	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Cadres supérieurs	18	30	15	12	20
Prof. intermédiaires	20	16	13	17	28
Employés	19	15	5	25	29
Ouvriers	20	6	6	10	53

Les variables de revenu et de patrimoine permettent de compléter la définition de la situation sociale des adhérents.

Les répondants à l'enquête se répartissent entre les 8 tranches de revenus du foyer qui leur ont été proposées. Les 3 premières correspondent à des revenus mensuels inférieurs à 2 000 euros et ne concernent que 17 % des adhérents, appartenant en grande partie aux catégories populaires d'employés et d'ouvriers (44 % des ouvriers, 36 % des employés) et aux plus jeunes (33 % des moins de 40 ans), en particulier les étudiants. Les 3 dernières renvoient à des revenus de plus de 4 000 euros par mois, obtenus par plus de la moitié des cadres supérieurs, le quart des professions intermédiaires et 13 % des foyers dont un des membres est employé. La distribution par tranches d'âge fait ressortir l'inégalité dans laquelle se trouvent les moins de 40 ans, à la fois surreprésentés parmi les bas revenus et rares parmi les revenus élevés. Pour ces revenus de plus de 4 000 euros, les adhérents les plus âgés (70 ans et plus) sont aussi relativement moins nombreux et si l'on s'intéresse à la tranche la plus élevée (les 6 000 euros et plus), le déficit est le même aux deux bouts de l'âge. La dimension territoriale est relativement neutre, à l'exception de la singularité parisienne. Les petites communes hébergent un peu moins d'adhérents aux revenus confortables, Paris beaucoup plus. En revanche, les autres grandes villes de plus de 100 000 habitants comptent un peu plus d'adhérents aux ressources modestes que toutes les autres agglomérations.

Les études de sociologie politique ont depuis longtemps [11] fait ressortir la relation entre patrimoine et vote et, dans cette enquête consacrée à une population spécifique d'adhérents d'un parti, nous avons voulu savoir si des relations entre la détention d'éléments de patrimoine (propriété du logement, résidence secondaire, livret d'épargne et valeurs mobilières) et des comportements politiques pouvaient être constatées.

Trois-quarts des adhérents sont propriétaires de leur logement, beaucoup plus que ce n'est le cas dans la population générale (57 % selon l'INSEE en 2007) et seuls les moins de 35 ans sont en-dessous de cette proportion. Dans la tranche d'âge des 35-44 ans, plus de 2/3 le sont déjà et on atteint les 91 % au-dessus de 65 ans. La sécurité matérielle relative procurée par la propriété de la résidence principale, très généralement acquise aux adhérents socialistes, varie toutefois en fonction de leur âge, donc de leur place dans leur parcours résidentiel et du degré d'urbanité de leur résidence, en raison du coût élevé du foncier dans la plupart des grandes villes et en particulier dans la région parisienne, dans lesquelles la proportion de jeunes adhérents est aussi la plus élevée.

[11] Par exemple Jacques Capdevielle et Élisabeth Dupoirier, « L'effet patrimoine », *France de gauche, vote à droite*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1981, pp. 169-227.

Tableau 10. Propriété de la résidence principale en fonction de l'âge et de la taille de l'agglomération

Habitants / Âge	- 2 000	2 à 10 000	10-30 000	30-100 000	+ 100 000	Agglo. paris.
- 40 ans	67	62	50	48	37	34
40-49	93	81	72	60	62	58
50-59	91	87	79	71	74	63
60-69	95	94	86	83	85	73
70 et +	98	96	88	91	87	74
Ensemble	90	86	75	70	64	53

Le tableau 10 permet de repérer sans surprise la singularité de l'agglomération parisienne, la seule où demeure encore aux âges de la retraite un quart de locataires et il révèle aussi la progressivité des acquisitions, à la fois au fil de l'âge et en fonction de la taille de l'agglomération. La détention de plusieurs éléments de patrimoine est souvent corrélée, dans la population générale, avec un positionnement politique plus modéré qu'en son absence. Qu'en est-il pour les adhérents du PS ? Nous avons construit un indicateur classique, dont les valeurs de 0 à 4 renvoient au nombre d'éléments de patrimoine détenus par les adhérents. 8 % n'en ont aucun, 23 % un seul, 38 % deux, 23 % trois et 7 %, avec quatre éléments, cumulent la propriété de leur logement et d'une résidence secondaire, de valeurs mobilières et d'un livret d'épargne.

Ils sont 74 %, comme nous l'avons vu, à être propriétaires de leur logement, 77 % à disposer d'un livret d'épargne, 20 % une résidence secondaire et 28 % des actions et valeurs mobilières. Le cumul de ces différents éléments s'opère dans des combinaisons variées.

Tableau 11. Nombre d'éléments de patrimoine et auto-positionnement sur l'axe gauche-droite, classe sociale subjective et vote au référendum interne sur le Traité constitutionnel européen

Nbre éléments patrim. / Positionnement G-D	0	1	2	3	4
1 et 2 axe G-D	39	39	38	33	35
3	51	52	54	59	56
4	9	8	7	7	8
Cadres (sentiment d'appartenance)	12	16	18	30	34
Classe moyenne	53	60	67	57	52
Ouvriers	22	16	10	6	3
Vote oui Traité européen	32	37	47	53	57
Vote non Traité européen	28	29	26	23	25

La relation, dont le sens est attendu, entre l'auto-position sur l'axe gauche-droite et le nombre d'éléments de patrimoine détenus paraît très faible dans la population des adhérents. Ainsi 39 % de ceux qui n'ont aucun élément ou n'en ont qu'un seul se classent en position 1 ou en position 2 sur l'axe gauche-droite, comme le font 35 % de ceux qui détiennent quatre éléments. L'écart n'excède jamais 8 points entre les mieux dotés et les moins bien dotés en patrimoine quand il s'agit du positionnement politique.

Il en va un peu différemment avec le sentiment d'appartenance à un groupe social, avec toutefois un coefficient de corrélation peu élevé. La probabilité de citation du groupe « cadres » croît régulièrement avec le nombre d'éléments de patrimoine. Celle de s'identifier subjectivement aux « classes moyennes », majoritairement choisies dans toutes les classes de patrimoine, progresse jusqu'à deux éléments de patrimoine avant de diminuer, en raison de la concurrence avec l'identification aux « cadres », parmi les détenteurs de trois ou quatre éléments. Avoir le sentiment d'appartenir à la catégorie sociale des ouvriers ne renvoie qu'à l'absence ou à la faiblesse du nombre d'éléments de patrimoine. Le lien entre repérage de leur situation dans l'espace social par les adhérents interrogés et leur patrimoine n'est pas sans relation avec certaines de leurs positions politiques. Ainsi, par exemple, le rapport entre le vote oui et le vote non au référendum sur le Traité constitutionnel européen de 2005 (quasi-équivalence à 0 élément, écart au profit du oui de 30 % et plus à partir de trois éléments de

patrimoine). La disparité des situations économiques, tant du point de vue du revenu que du patrimoine, qui définit les adhérents socialistes, au sein d'un milieu partisan généralement privilégié, se traduit de manière feutrée et non systématique dans la modulation de certains choix politiques.

– LA PLURALITÉ DES TERRITOIRES

Selon la taille des villes et des agglomérations, des différences substantielles peuvent apparaître dans la composition sociale, les caractéristiques démographiques ou le degré d'activité du parti. Depuis plusieurs années, beaucoup de grandes villes, jadis gérées par la droite, sont dirigées par des élus de gauche, socialistes pour la plupart, en rupture apparente avec des traditions politiques très anciennes. La concentration d'une population jeune, très diplômée, reliée par de multiples réseaux à ses homologues du monde entier et très tolérante sur les questions de société, favoriserait ainsi une gauche réformiste, culturellement libérale. C'est bien dans cette direction qu'a été avancée l'hypothèse d'idéopôles [12], associant capitaux scolaire, universitaire et de recherche élevés, réseaux internationaux et vote socialiste. Une tripartition de l'espace national, qui a fait florès au cours de la campagne présidentielle de 2012, notamment dans les grands quotidiens, distingue des centres villes, terres d'élection des classes moyennes supérieures et de la bourgeoisie, des banlieues populaires, objet de toute l'attention infructueuse des pouvoirs publics et enfin l'espace de la rurbanité et le rural profond, délaissés par tous et enclins au vote protestataire. Avant cela, Jacques Donzelot [13] avait produit une présentation idéal-typique parfois assez proche de ce découpage du territoire, en analysant la segmentation des espaces résidentiels entre grands ensembles de banlieue, périurbain pavillonnaire et centres des villes. Une enquête sur les adhérents socialistes ne permet pas d'entrer véritablement dans ces débats en raison du caractère spécifique de la population étudiée et de la méthode d'enquête mise en œuvre mais il est possible de les avoir à la mémoire en comparant les réponses et les caractéristiques des adhérents selon leur résidence.

Ainsi plus de 40 % des adhérents les plus jeunes (moins de 40 ans) vivent dans des agglomérations de plus de 100 000 habitants ou dans la région parisienne, qui ne regroupent ensemble qu'un quart des adhérents. La composition sociale varie considérablement selon la taille de l'agglomération, avec l'hégémonie des cadres en région parisienne (deux tiers des effectifs contre 40 % dans les petites agglomérations), une présence moins symbolique des classes populaires dans ces dernières, leur poids passant quasiment du simple au double (20 % contre 10 % dans les grandes agglomérations). Dans les grandes villes ou leurs périphéries, les adhérents récents sont plus nombreux et on relève une proportion légèrement plus importante de femmes. Ces caractéristiques ne sont pas sans effet sur les comportements politiques des adhérents comme sur leurs dispositions à l'égard des problèmes sociétaux. Ainsi, quand, pour simplifier, on compare les réponses provenant des agglomérations de moins de 10 000 habitants à celles de plus de 100 000, le sentiment qu'avec l'Union européenne, la France est mieux protégée contre les risques liés à la mondialisation de l'économie est plus développé dans les dernières citées (7 à 10 points d'écart pour les réponses tout à fait et plutôt d'accord). La mondialisation est, quant à elle, perçue moins souvent comme un danger (27 à 30 % dans les grandes villes contre 48 % dans les unités urbaines moins étendues), la permissivité est aussi plus grande (adoption par les couples homosexuels, attitudes à l'égard de l'immigration, etc.).

Encore faut-il s'être assuré d'éviter un biais d'interprétation en attribuant au facteur urbain ce qui ne résulterait que d'une de ses composantes, par exemple la plus grande jeunesse de la population des adhérents dans les grandes villes et en particulier dans l'agglomération parisienne ou encore la proportion plus élevée de diplômés. Vérification faite et malgré l'importance des variations apportées par les deux facteurs que nous venons de citer, une singularité de la dimension urbaine résiste. La mondialisation est perçue comme un danger par 49 % des moins de 40 ans dans les petites

[12] Cette hypothèse stimulante a été développée par Fabien Escalona et Mathieu Vieira, « La social-démocratie des idéopôles », Jean-Michel De Waele et Mathieu Vieira (dir.), *Une Droitisation de la classe ouvrière* ?, Paris, Economica, 2011, pp. 121-141.

[13] Jacques Donzelot, *La Ville à trois vitesses et autres essais*, Paris, Éditions de la Villette, 2009.

agglomérations et par 29 % dans les grandes, par 54 % des 50-59 ans dans les premières et par 33 % dans les secondes et respectivement par 43 % et par 28 % des 60-69 ans. De même, en comparant les réponses des adhérents dans ces deux grandes strates d'agglomération, en fonction de leur niveau de diplôme des différences se maintiennent, différences parfois assez faibles, parfois plus importantes (un écart de 10 points chez ceux qui n'ont pas atteint le niveau du bac à propos du rôle protecteur de l'Union européenne, 6 points chez les diplômés du supérieur, 15 points chez ces diplômés sur la perception de la mondialisation comme danger, 6 points sur le droit de vote aux élections locales des étrangers non communautaires). Ainsi les variables d'âge et plus encore de diplôme, au demeurant liées entre elles, introduisent bien la plus forte variance dans la distribution des réponses des adhérents mais l'appartenance à des territoires inégalement denses et urbanisés a aussi son rôle.

Les spécificités des formations politiques partisanes qui se structurent dans ces territoires rendent compte de leur diversité mais elles reproduisent – et d'une certaine manière cristallisent – les traits originaux définis dans leur histoire. Beaucoup d'études consacrées au Parti socialiste font bien ressortir ces différences [14], illustrant à leur manière l'utile éclairage de Michel Offerlé dans son Que sais-je ? sur les partis politiques [15], consistant à déconstruire la notion de parti comme entreprise politique homogène. En raison de l'existence de ces multiples partis locaux opérant sous le même label national, il n'est pas possible de généraliser les conclusions d'études limitées à une fédération ou à une région. Pour illustrer cette grande diversité interne, nous avons comparé les résultats de notre enquête sur quelques questions dans quatre fédérations départementales, toutes incluses dans de grandes agglomérations. Le nombre de répondants dans ces fédérations, aux effectifs suffisants, varie entre plus de 700 à Paris et 170 en Seine-Saint-Denis et par son ampleur autorise ce choix. Les unes sont de vieux bastions de la SFIO comme le Nord ou les Bouches-du-Rhône, les autres d'essor plus récent comme Paris ou la Seine-Saint-Denis. Qu'observe-t-on ?

Tableau 12. Différences socio-démographiques et politiques entre quelques fédérations socialistes (Bouches-du-Rhône, Nord, Paris et Seine-Saint-Denis)

	13	**59**	**75**	**93**
- 40 ans	15	28	46	33
< 60 ans	45	25	26	20
Retraités	43	26	21	17
Cadres supérieurs	50	43	67	60
Employés et ouvriers	18	23	7	15
Adhésion 1920-1995	28	30	21	21
Diplôme inférieur au bac	22	27	6	22
Diplômes universitaires	49	42	77	56
Catholiques non pratiquants	28	42	13	24
Père de gauche	47	30	61	40
Mondialisation danger	47	49	26	42
Avec UE, France protégée	58	52	66	52
Droit de vote des étrangers	43	43	71	63

Les écarts en termes d'âge sont saisissants, avec trois fois plus de jeunes ou de relativement jeunes à Paris, et deux fois plus en Seine-Saint-Denis, que dans l'agglomération marseillaise. Celle-ci compte beaucoup plus de seniors et de retraités. Surreprésentés à Paris, les cadres et professions supérieures, également bien présents dans l'ancienne banlieue rouge reconquise par le PS, sont moins hégémoniques dans le Nord. Il est cependant difficile d'assimiler cette fédération à une fédération ouvrière et populaire, la représentation des catégories populaires n'atteignant pas un quart des adhérents dans cette enquête (5 % d'ouvriers). La part de ces catégories, pourtant la plus importante des quatre fédérations

[14] Henri Rey et Françoise Subileau, *Les Militants socialistes à l'épreuve du pouvoir*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1991, Frédéric Sawicki, *Les Réseaux du Parti socialiste : sociologie d'un milieu partisan*, Paris, Belin, 1997.

[15] Michel Offerlé, *Les Partis politiques*, Paris, Presses universitaires de France, Que sais-je ?, 1987.

considérées, est en recul là comme ailleurs (- 9 points chez les ouvriers mais + 5 points chez les employés par rapport à notre enquête de 1985) et nous notions alors que les attaches avec le monde ouvrier tenaient beaucoup à l'origine sociale des militants et à leur propre parcours plus qu'à leur situation professionnelle au moment où nous les interrogions, ainsi qu'à l'immersion de la structure partisane dans un environnement très populaire. La qualité des liens entretenus avec cet environnement par le PS du Nord a été minutieusement analysée par Rémi Lefebvre et Frédéric Sawicki [16]. Une autre caractéristique tient à l'importance plus forte de la référence catholique (46 % de catholiques contre 38 % en moyenne) et à une origine plus fréquente, déjà relevée en 1985, dans des familles de droite. Aux différences socio-démographiques relevées s'ajoutent et en partie correspondent des écarts importants dans les questions d'opinion retenues ici. Jeune, fortement diplômée et composée avant tout de cadres supérieurs, la population des adhérents parisiens n'entretient pas le même rapport à la mondialisation que celle des autres fédérations.

La perception de ce phénomène comme danger est très atténuée à Paris quand elle caractérise près de la moitié des répondants dans le Nord ou les Bouches-du-Rhône. Le droit de vote des étrangers non communautaires aux élections locales reçoit un soutien plus massif (tout à fait d'accord) à Paris et en Seine-Saint-Denis que dans le Nord ou les Bouches-du-Rhône. Ce qui retient surtout l'attention, c'est l'importance des écarts constatés.

– HÉRITIERS ET TRANSFUGES

La volonté de s'inscrire dans la tradition politique de sa famille n'est pas une motivation à l'adhésion fréquemment retenue par les socialistes. Dans l'enquête de 1985, un quart d'entre eux jugeaient très importante ou assez importante cette raison de s'engager dans le parti, ils ne sont que 15 % en 2011. Parmi les facteurs qui rendent cette réponse très minoritaire figure le fait qu'une proportion significative d'entre eux provient de familles qu'ils situent à droite ou au centre droit. Il faut d'abord remarquer que la plupart des répondants parviennent à situer leurs parents sur un axe classique gauche-droite en sept positions. Guère plus de 5 % y renoncent, qu'il s'agisse du père ou de la mère et on doit sans doute compter dans cette petite minorité des situations de famille (parent absent ou décédé pendant l'enfance du sujet) qui réduisent encore la part des parents réellement inclassables politiquement. La capacité à situer ses parents est peu affectée par l'âge des personnes interrogées (guère plus de 7 % pour le père et de 9 % pour la mère en sont incapables à 70 ans passés). En 1985 [17], une petite moitié (47 %) classait son père sur les trois premières cases de l'axe, c'est-à-dire à gauche, 22 % au centre et 24 % à droite. Ils situaient dans le même temps leur mère pour 37 % à gauche, pour 29 % au centre et pour 26 % à droite. En 2011, ces proportions ont finalement peu varié pour les pères : 46 % déclarent un père de gauche, 49 % un père au centre ou à droite, un peu plus pour les mères : 43 % ont une mère de gauche et 51 % une mère au centre ou à droite. Ce partage assez équilibré entre une (petite) moitié d'héritiers et une (bonne) moitié de transfuges, au regard de l'orientation politique de leur famille, ne s'opère pas de la même manière selon l'âge ou la période d'adhésion. Ainsi les pères de droite (droite et centre droit) sont 38 % chez les moins de 40 ans et 55 % chez les plus de 60 ans. Une origine dans des familles de gauche est plus fréquente chez les moins de 50 ans, chez les sujets qui n'émargent à aucune religion et chez les enfants d'ouvriers. Dans ce dernier cas, la fréquence de l'origine de gauche se double d'une plus grande radicalité de la sensibilité de gauche, attribuée aux parents (29 % en positions 1 et 2 sur l'axe contre 19 % en moyenne), reflet vraisemblable de l'influence communiste sur la classe ouvrière et de la rhétorique marxisante de la SFIO pendant les Trente Glorieuses. Le fait d'avoir un père classé à gauche est associé à une position de gauche plus affirmée de l'adhérent, ce qui ressort d'une analyse de régression dont le résultat est que, dans ce cas, la probabilité de se classer en 1 ou en 2 sur l'axe gauche-droite est 2,2 fois plus importante que celle de se classer en 3 sur cet axe.

---

[16] Rémi Lefebvre et Frédéric Sawicki, *La Société des socialistes*, Paris, Éditions du Croquant, 2006.

[17] La question est posée dans les mêmes termes en 1985 et en 2011. Dans l'enquête de 1998, le libellé était différent : « Diriez-vous que votre père et votre mère sont (ou étaient) plutôt de gauche, plutôt de droite ou ni de gauche ni de droite ? » et les réponses « de gauche » (64 % père, 55 % mère) et « ni…ni » (12 % père et 22 % mère) » s'en trouvaient renforcées, au détriment de la réponse « de droite ». Cette formulation, nettement moins précise que l'axe traditionnel gauche-droite, avait été choisie pour une comparaison avec les enquêtes téléphoniques sur les sympathisants socialistes. Il nous a paru préférable, pour sa précision, de revenir à la dimension topologique.

– DES LIENS DISTANCIÉS AVEC LES PRATIQUES RELIGIEUSES

Depuis nos enquêtes précédentes de 1985 et de 1998, la part des adhérents qui déclarent une appartenance religieuse s'est érodée au profit des sans religion, qui deviennent majoritaires en passant de 40 % en 1985 à 54 % en 2011. Le nombre des catholiques, pratiquants et non pratiquants, resté stable entre 1985 et 1998, est en baisse, de 5 % pour les uns comme pour les autres. Cette baisse est très partiellement compensée par l'accroissement des affiliés à d'autres religions, en particulier les musulmans.

Tableau 13. Catholiques pratiquants et non pratiquants, sans religion selon l'âge, le diplôme (simplifié) et la CSP

Âge, dipl., CSP / Religion	- 40	40-49	50-59	60-69	70 et +	Inf. Bac	Bac +++	Cadres	Prof. interm.	Empl.	Ouvriers
Catho. pratiquants	4	4	6	7	16	10	6	6	6	9	8
Catho. non pratiquants	21	28	33	38	31	45	22	26	37	39	44
Sans religion	63	58	55	51	49	40	63	61	51	44	34

Les catholiques pratiquants (7 % dans l'ensemble) comptent davantage parmi les plus âgés, les niveaux de diplôme les plus bas et les catégories populaires. De plus amples variations intéressent les catholiques non pratiquants, beaucoup plus nombreux (31 %). Leur proportion passe ainsi du simple au double quand on considère les adhérents qui n'ont pas atteint le niveau du bac et ceux qui ont au moins une licence. Elle est influencée par le degré d'urbanité, passant de 36 % dans les agglomérations de moins de 10 000 habitants à 23 % dans les villes de plus de 100 000 habitants et dans l'agglomération parisienne. Elle s'accroît quand on va progressivement des cadres aux catégories populaires. Étroitement associés, les facteurs culturels (éducation), de position sur l'échelle sociale (bien corrélée avec le niveau de diplôme), d'âge et d'urbanité concourent à restreindre au fil du temps l'emprise de la religion pratiquée et tout autant la simple identification religieuse. Ces facteurs se recoupent et se superposent en grande partie. À l'aide d'un indice [18] qui les associe tous les quatre, il est possible de mesurer l'effet de leur conjugaison : ainsi la proportion de sans religion est respectivement de 38 % pour la note 0, 49 % pour la note 1, 59 % en 2, 64 % en 3 et 68 % en 4. On voit ainsi que la proportion de sans religion, qui dépasse déjà les 60 % chez les adhérents de moins de 40 ans, les plus diplômés, les cadres et les habitants des grandes agglomérations n'augmente pas sensiblement aux notes d'indice 3 et 4.

Le nombre important de réponses à cette enquête permet d'évoquer succinctement les choix très minoritaires, en particulier ceux des musulmans (2 % des répondants, les protestants étant 2,5 % et 2,6 % pour l'ensemble des autres religions, qu'on peut difficilement traiter de manière spécifique en raison d'effectifs trop réduits : israélites, chrétiens orthodoxes, bouddhistes, etc.). Ces musulmans sont avant tout des jeunes, la moitié a moins de 40 ans et seulement 7 % plus de 60 ans, des adhérents récents (42 % ont adhéré dans les années 2008-2010 contre 22 % en moyenne), émargeant plus fréquemment aux milieux populaires (34 % sont employés ou ouvriers contre 16 % en moyenne) et résidant plutôt dans des agglomérations de taille moyenne ou de grandes agglomérations (60 % dans des agglomérations de plus de 30 000 habitants). Ils sont issus de familles dont très souvent les deux parents sont d'origine étrangère, en provenance très majoritairement d'Afrique du Nord. Cet ancrage dans l'immigration les conduit à soutenir plus massivement que les autres l'établissement d'un droit de vote aux élections locales pour les étrangers non communautaires (75 % de tout à fait d'accord contre 56 % parmi l'ensemble des adhérents) ou à repousser la proposition selon laquelle il y aurait trop d'immigrés en France et à marquer moins d'opposition à l'idée que la laïcité serait « un combat aujourd'hui dépassé », 34 % seulement contre 69 % en moyenne se disent tout à fait opposés à cette affirmation. Les protestants ont un profil bien différent : dotés d'un niveau élevé de diplôme (59 % contre 46 % en moyenne ont obtenu

[18] Cet indice est construit à l'aide des questions portant sur le diplôme (licence et plus), l'âge (moins de 50 ans), la CSP (cadres et professions intermédiaires) et la taille de l'agglomération (plus de 100 000 et Paris). La note 0 renvoie à l'absence de chacun de ces facteurs avec les modalités ainsi définies, la note 4 à leur coprésence avec ces valeurs.

au moins une licence), appartenant plus fréquemment aux catégories supérieures (59 % de cadres contre 50 % en moyenne), un peu plus souvent d'origine étrangère et ayant adhéré en plus grand nombre dans la période récente, ils affirment plus fermement que les catholiques (mais moins que les sans religion) l'actualité du combat laïc (71 % contre 59 % des catholiques non pratiquants et 78 % des sans religion se disent très opposés à l'idée qu'il s'agirait d'un combat dépassé). Sur de nombreuses questions de société, permettant de mesurer leur degré de permissivité, ils se situent entre les catholiques et les sans religion et très près du point moyen définissant les opinions des adhérents.

– LA DIVERSITÉ DES ORIGINES

31 % des adhérents ont un, deux parents ou au moins un grand-parent étranger, pour la plupart européens (5 % d'origine africaine, moins d'1 % asiatique). Un ou deux parents, ce n'est pas tout à fait la même chose dans la manière de se situer à l'égard de l'immigration : par exemple, ceux qui ont un seul parent étranger rejettent comme la moyenne des adhérents la proposition selon laquelle « il y a trop d'immigrés en France » et se prononcent dans à peu près les mêmes proportions pour l'obtention du droit de vote aux élections locales. Ceux qui en ont deux le font davantage (« Trop d'immigrés », pas du tout d'accord, 60 % contre 55 % en moyenne, « droit de vote », tout à fait d'accord, 65 % contre 56 %). Ils appartiennent aussi plus fréquemment aux catégories populaires (21 % contre 16 %).

Sylvain Brouard et Vincent Tiberj [19] avaient établi que les Français d'origine étrangère revendiquaient très majoritairement un vote pour la gauche, celle de gouvernement et non la gauche radicale. À l'intérieur du PS, une origine étrangère ne conduit pas à un positionnement plus à gauche sur l'axe gauche-droite. Sans beaucoup varier par rapport à la moyenne des répondants, ceux qui ont deux parents étrangers se classent moins souvent en 1 ou 2 (33 contre 37 %) et plus fréquemment en 4 (10 % contre 8 %). Plutôt que d'en rester à l'ensemble des adhérents d'origine étrangère, origine proche ou plus lointaine, il est sans doute intéressant d'observer comment les adhérents les plus récents sont intégrés au PS.

Tableau 14. Responsabilités internes et électives et degré d'activité autodéfini selon la période d'adhésion

	Cons. municipal	Secr. section	Membre CA	Militant actif
Adhérents 1996-2005	26 (26)	13 (14)	29 (23)	78 (61)
Adhérents 2006-2007	13 (16)	6 (8)	22 (21)	46 (49)
Adhérents 2008-2010	10 (10)	1 (2)	10 (9)	38 (37)

La lecture du tableau ne fait pas apparaître de différences considérables entre les adhérents récents d'origine étrangère et les autres adhérents récents (entre parenthèses) dans l'exercice de responsabilités électives de base ou de responsabilités partisanes, au demeurant assez rares en raison de cette absence d'ancienneté. À en juger par ces seuls critères, l'intégration de ceux qui ont franchi l'obstacle de l'adhésion paraît effective.

[19] Sylvain Brouard et Vincent Tiberj, *Français comme les autres ? Enquête sur les Français issus de l'immigration africaine et turque*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005.

2. LES PRATIQUES MILITANTES

– UNE ACTIVITÉ DE FAIBLE INTENSITÉ POUR LE PLUS GRAND NOMBRE

Tableau 15. Dimensions du militantisme

	1985	1998	2011
Se considèrent comme			
Un simple adhérent	18	19	20
Un militant épisodique	27	23	26
Un militant actif	52	57	53
Sans réponse	3	1	1
Assistance aux réunions de sections			
Régulièrement	72	71	66
De temps en temps	17	19	15
Rarement	7	7	7
Presque jamais	2	2	10
Sans réponse	2	2	2
Temps consacré en un mois	(semaine)		
Moins d'une heure	18	22	18
Une à trois heures	23	34	26
Trois à cinq heures	9	18	16
Cinq à dix heures	10	12	12
Plus de dix heures	7	10	12
Sans réponse	33	5	15

Les enquêtes de 1985 et de 1998 avaient permis de caractériser l'engagement des adhérents dans les activités partisanes comme un « militantisme limité [20] » en raison du temps consacré, de la régularité inégale dans la fréquentation des réunions voire de l'intermittence de l'adhésion. Une moitié des adhérents se définissent comme des militants actifs et la proportion varie peu au fil du temps. L'assistance aux réunions est cependant moins régulière et le budget temps alloué au parti, qui avait sensiblement baissé entre 1985 et 1998 (puisqu'on était passé, d'une enquête à l'autre, d'un décompte par semaine à un décompte par mois) est en revanche aujourd'hui un peu plus important. Environ un quart des adhérents déclarent occuper au moins cinq heures par mois pour leurs activités de parti, cette durée paraissant établir une sorte de partage entre les plus actifs et les autres. Un militantisme plus soutenu est dépendant à la fois de l'âge et naturellement des responsabilités assumées au sein du parti. Il y a ainsi deux fois plus de probabilités de militer plus de cinq heures par mois quand on a moins de 40 ans que plus que cet âge, quatre à cinq fois plus, quand on exerce des responsabilités partisanes (secrétaire de section, membre de la CA ou d'une instance fédérale).

Le fait d'être conseiller municipal n'accroît que de 1,2 fois la probabilité de consacrer plus de temps au parti, avec la difficulté supplémentaire de savoir comment s'opère l'arbitrage entre la charge d'élu et l'activité de parti. La proportion élevée de ceux qui disent se rendre « presque jamais » aux réunions en 2011 tient à leur concentration particulière parmi les adhérents les plus récents et parmi ceux qui indiquent avoir adhéré par internet. L'adhésion elle-même paraît relativisée par l'ampleur des allers et retours (16 % en 2011 contre 10 % des adhérents en 1998 ont quitté le PS avant d'y revenir). Au total, la transformation attendue de l'ouverture aux adhérents « à 20 euros » en 2006 et 2007 n'est pas

[20] Henri Rey et Françoise Subileau, *Les Militants socialistes à l'épreuve du pouvoir*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1991, p. 180.

très perceptible dans les pratiques militantes observées aujourd'hui, sans doute en raison du caractère éphémère d'une grande partie de ces adhésions. Les adhérents de 2006 qui sont restés au Parti socialiste ont perdu beaucoup des singularités qui caractérisaient, selon l'enquête interne menée alors, ces « nouveaux adhérents ». Quelques-unes subsistent : encore plus diplômés que les adhérents plus anciens ou plus récents qu'eux, plus souvent cadres du privé, ils montrent une préférence pour le vote de la motion Royal au congrès de Reims (35 % contre 23 % pour l'ensemble des répondants). Parmi eux, la proportion de militants actifs est proche de la moyenne et leur contribution aux activités classiques (distribution de tracts ou participation à des mobilisations collectives) est exactement la même. Le répertoire [21] succinct d'actes militants proposé dans l'enquête fait surtout apparaître une distinction entre simples adhérents et militants actifs, quelles que soient par ailleurs les responsabilités internes ou électives qu'ils exercent.

Tableau 16. Pratiques militantes selon les responsabilités partisanes et électives et l'auto-définition de son investissement dans le parti

	Donner argent	Distribuer tracts	Mobilisation collective Élection	Mobilisation collective (autres)	Assistance régulière réunions	Militer moins de 3h /mois
Simple adhérent	20	50	60	51	31	69
Militant actif	42	97	97	91	91	26
Secrétaire section	45	99	99	94	98	15
Instance fédérale	51	99	99	96	92	15
Conseil municipal	42	81	86	75	85	36

La coupure paraît ainsi passer entre des porteurs de cartes, faiblement impliqués dans les actes militants de la vie partisane, à l'exception (et dans des proportions très inégales) de la participation à des votes internes, et des militants actifs, dotés ou non de responsabilités diverses. Le cas des conseillers municipaux (18 % des répondants), un peu moins actifs sur ces dimensions que les militants actifs proprement dits, constitue une figure intermédiaire.

Avec le développement des NTIC, de nouvelles façons de militer se font jour et se déploient largement au moment des campagnes électorales. L'usage d'Internet et des réseaux sociaux [22] pourrait modifier en profondeur le rapport au militantisme. Ainsi a été créée une coopérative virtuelle (Coopol) qui efface ou rend très poreuses les frontières entre adhérents et sympathisants. 43 % des répondants à l'enquête disent y être inscrits. Cette proportion varie avec l'âge (les deux tiers des moins de 35 ans, un tiers des 65 ans et plus), le niveau de diplôme (31 % de ceux qui n'ont pas le bac, 49 % de ceux qui ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur au moins égal à la licence), la taille de l'agglomération (37 % dans celles de moins de 10 000 habitants, 51 % dans celles de plus de 100 000 et en région parisienne). Une chose l'inscription, une autre la fréquence de l'usage. Les écarts sont alors beaucoup moins importants : ainsi 23 % des moins de 35 ans utilisent fréquemment ou de temps en temps la Coopol, 19 % des 35-64 ans, 17 % des plus de 65 ans, 19 % des adhérents les plus anciens (jusqu'en 1995), 18 % des plus récents (2008-2010), les plus nombreux (23 %) étant ceux de la période 2006-2007, celle des adhésions par Internet à 20 euros. L'utilisation d'Internet pour les activités militantes est d'ailleurs le fait de la très grande majorité des adhérents (plus de 70 % dans toutes les tranches d'âge), avec une majoration peu élevée chez les plus jeunes (77 % des moins de 35 ans). Il n'y a pas non plus de forte différence entre les cadres supérieurs et les catégories populaires, les hauts niveaux de diplôme et les sans bac, 4 à 6 % au maximum. La fracture numérique ne concerne pas, semble-t-il, les rangs socialistes.

Il n'y a pas non plus de nette opposition entre les différents types d'investissement militant. Ceux qui sont inscrits à la Coopol sont plus souvent des militants actifs, qui

[21] « Dans les cinq dernières années, avez-vous : donné de l'argent au PS (hors cotisation), distribué des tracts, participé à des mobilisations collectives pendant une campagne électorale, participé à des mobilisations collectives en dehors des campagnes électorales ? ». D'autres items portaient sur les candidatures à des fonctions internes ou à un mandat électif.

[22] Thierry Barboni et Éric Treille, « Les nouveaux liens militants au sein de l'*e*-Parti socialiste », *Revue française de science politique*, 60 (6), 2010, pp. 1137-1157. http://dx.doi.org/10.3917/rfsp.606.1137.

assistent régulièrement à leur réunion de section et d'abord des secrétaires de section qui, presque tous, utilisent Internet pour leurs activités militantes. Comme plus haut, les écarts constatés à l'inscription, ici entre militants actifs et simples adhérents, sont relativisés quand on considère l'intensité de l'usage.

3,1 % des répondants à l'enquête appartiennent au Mouvement des jeunes socialistes (MJS) et 8 % ont appartenu à ce mouvement. La dominante masculine observée plus haut s'applique encore davantage aux jeunes qui sont des hommes pour 81 % d'entre eux. La précocité de leur carrière militante s'accompagne d'un investissement important dans l'activité partisane (77 % se définissent comme des militants actifs, comme le font 69 % de ceux qui ont appartenu au MJS).

– LES MOTIVATIONS DE L'ADHÉSION

Tableau 17. Motivations de l'adhésion

	1998		***2011***	
	Très et assez importante	**Peu et pas du tout**	**Très et assez importante**	**Peu et pas du tout**
Participer à la transformation de la société	93	3	93	4
Changer les pratiques politiques	86	9	75	20
Exercer des responsabilités électives	31	61	23	70
Suivre la tradition familiale	20	72	13	81
Exercer des responsabilités dans le parti	29	64	19	75

Les deux motivations qui l'emportent parmi celles proposées au choix des adhérents sont d'une part la lutte pour le progrès de la justice, valeur universelle jugée très importante par 73 % des adhérents (98 % avec les « assez importante »), d'autre part la participation à la transformation de la société, qui apparaît comme un corrélat indissociable de l'adhésion à un parti. Réponses plébiscitées de façon quasi-unanime par les adhérents, les distinctions s'opérant dans l'intensité (très ou assez). Toutes les autres propositions sont en recul depuis 1998, qu'il s'agisse de la poursuite de la tradition familiale, la plus démonétisée, ou de la recherche des responsabilités, électives ou partisanes, difficiles à avouer explicitement, comme le faisait remarquer Colette Ysmal en 1998 [23]. La propension à indiquer l'importance des responsabilités électives dans l'adhésion (sa propre adhésion) change avec le positionnement sur l'axe gauche-droite [24] ou avec l'auto-évaluation du degré d'implication dans le parti. Elle passe de 17 % pour les simples adhérents à 31 % chez les militants actifs et varie du simple au double selon que l'on est ou non élu municipal.

– PARTIR, REVENIR

Les adhérents qui ont quitté le PS avant d'y revenir (16 %) se caractérisent d'abord à la fois par leur âge et l'ancienneté de leur adhésion. La probabilité de cet aller-et-retour progresse régulièrement avec chacun de ces deux facteurs, en partie associés. Les adhérents d'avant 1995 (30 %) bien plus que ceux de 1995 à 2005 (10 %), les plus de 60 ans (21 %) plus que ceux de moins de 40 ans (8 %). Il est vraisemblable que les raisons qui ont conduit ces adhérents à s'éloigner momentanément, et parfois durablement, du PS ne sont pas exclusivement politiques. Les péripéties de la vie privée, les conflits de personnes, les déceptions par rapport à des désignations non abouties ont pu jouer leur rôle. Certes ces adhérents-réadhérents se montrent plus modérés dans l'appréciation positive du bilan des présidences et

[23] Colette Ysmal, « Comme il est de tradition dans l'étude des élites politiques, les raisons liées à la volonté de faire une carrière politique sont niées et sans doute très sous-estimées au profit de motivations plus idéologiques ou plus directement politiques », Henri Rey, Françoise Subileau et Colette Ysmal, *Les Adhérents socialistes en 1998*, *Cahier du CEVIPOF*, n° 23, mai 1999, p. 48.
http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/447/publication_pdf_cahier.23.pdf.

[24] De 15 % de très et assez importantes pour ceux qui se classent en 1, le plus à gauche, à 27 % chez ceux qui se classent en 3 sur une échelle qui va de 1 à 7, de l'extrême-gauche à l'extrême droite.

des gouvernements de gauche, plus attachés à la référence autogestionnaire et, comme d'autres adhérents parmi les plus âgés, plus marqués par les événements de 1968 et par la guerre d'Algérie mais ils sont surtout moins satisfaits des relations internes et du fonctionnement du Parti socialiste. Pour la plupart des questions relatives au fonctionnement du PS et aux relations avec les élus socialistes, les jugements négatifs sont plus fréquents, la moitié d'entre eux se montrant peu satisfaits du « fonctionnement démocratique du PS ».

Tableau 18. Points de vue exprimés par les adhérents qui ont quitté puis sont revenus au PS et les autres adhérents

	Réadhérents	Adhérents
Le PS doit s'inspirer du courant autogestionnaire	(tout à fait et plutôt) 54	45
Gouvernements de Mitterrand : réformes sociales majeures	57	61
Gouvernement Jospin : réformes sociales majeures	53	59
Élus considèrent militants comme simples exécutants	60	49
Peu satisfait capacité d'écoute des dirigeants	65	60
Peu satisfait du fonctionnement démocratique du parti	49	40

Beaucoup de retours (plus de la moitié) se sont effectués autour de l'élection présidentielle de 2007, au moment des primaires internes de 2006, au cours de la campagne et après l'échec de Ségolène Royal. Il est intéressant de relever que le nombre de réadhésions en 2007, *pérennisées* au moment de notre enquête (qu'on ne peut confondre avec le flux des retours cette année-là) n'est guère plus important que dans l'année qui a suivi la défaite présidentielle. La rupture du lien partisan a peu de conséquence sur le degré d'activité du ré-adhérent. À son retour, il fréquente aussi souvent les réunions et ne se considère pas beaucoup moins que les autres comme un militant actif (un peu plus souvent comme un militant épisodique).

– LE CUMUL DES ACTIVITÉS MILITANTES

L'activité partisane, assez réduite pour la majorité des adhérents, ne résume pas l'ensemble de leurs pratiques : 38 % des adhérents socialistes sont syndiqués, 87 % font partie d'une association. Ces engagements occupent du temps et peuvent conduire à la prise de responsabilités. La désyndicalisation qui caractérise la société salariale en France est particulièrement ressentie au PS : 71 % des adhérents en 1985 et 64 % en 1998 étaient syndiqués. La tranche d'âge la plus syndiquée est celle des 50-59 ans (49 %) tandis que celle des moins de 40 ans ne l'est qu'à guère plus d'un quart. L'examen par période d'adhésion montre la décroissance continue des adhérents syndiqués. Celle-ci tient pour une large part aux modifications intervenues dans la composition socio-professionnelle des adhérents.

Tableau 19. Engagement associatif et syndical par tranche d'âge et période d'adhésion
(les pourcentages relatifs aux organisations syndicales sont calculés parmi les syndiqués)

	Membre association	Syndiqué	Syndiqué CFDT	Syndiqué CGT
Jusqu'en 1995	95	48	38	14
1996-2005	89	38	34	18
2006-2007	86	33	31	17
2008-2010	81	30	24	20
- 40 ans	*78*	*29*	*17*	*20*
40-49 ans	*88*	*38*	*29*	*21*
50-59 ans	*91*	*49*	*38*	*17*
60-69 ans	*93*	*37*	*38*	*13*
70 ans et plus	*93*	*36*	*44*	*12*

Les choix des adhérents se portent d'abord vers la CFDT (34 % parmi les syndiqués), syndicat qui partage avec le PS valeurs et fragments d'histoire communs puis vers la CGT (17 %) dont la popularité a grandi très significativement depuis 1998, l'UNSA (15 %) puis FO (9 %), en net recul. On assiste bien à une certaine érosion du lien aujourd'hui tacite entre le PS et la CFDT. Sans menacer radicalement cet entour informel du PS qui contribuait, avec d'autres, à l'existence d'un « milieu partisan », au sens où l'entend Frédéric Sawicki [25], une certaine prise de distance se lit dans le passage d'une période d'adhésion plus ancienne à une plus récente comme on le voit d'ailleurs avec l'âge. Les progrès relatifs de la CGT, encore très loin de concurrencer la CFDT, mais qui rendent compte des changements intervenus dans l'orientation et l'autonomie de cette organisation syndicale, sont confirmés par les notes de sympathie indiquées par les adhérents socialistes : 48 % d'entre eux notent la CGT au-dessus de 5 sur une échelle de 0 à 10, 52 % font de même pour la CFDT et guère plus d'un quart pour FO et l'UNSA.

Quant aux associations, prises ici globalement, elles ne connaissent pas de défection comparable. Les plus jeunes et les adhérents les plus récents s'y rattachent un peu moins souvent mais la proportion ne baisse guère en-deçà de 80 %. Les associations les plus fréquemment citées [26] sont d'abord les associations culturelles et sportives, puis les associations humanitaires et de défense des droits de l'homme, bien avant celles de parents d'élèves, en raison de l'âge moyen assez élevé des adhérents. Quand on demande aux adhérents à quelles associations ils ont appartenu dans le passé, ce sont en revanche ces associations de parents d'élèves qui viennent largement en tête. Selon l'âge d'autres distinctions apparaissent : les associations de consommateurs (11 % parmi le tiers des adhérents les plus âgés contre 3 % dans le tiers le plus jeune) et celles des droits de l'homme (respectivement 26 % et 22 %) recrutent davantage parmi les plus âgés. Les associations sportives et culturelles, vaste ensemble au demeurant, connaissent une situation inverse mais on doit relever le caractère limité de la distinction en fonction de l'âge (respectivement 32 % et 40 %). Le cumul des engagements associatifs existe pour un bon tiers des adhérents (19 % disent appartenir à deux associations et 11 % à trois).

– UN PARTI D'ÉLUS

Gérant la quasi-totalité des régions, nettement plus que la moitié des départements et de très nombreuses communes [27], le PS s'est vu conforter dans sa gestion au fil des scrutins locaux. Ses revers dans les élections nationales, jusqu'aux victoires présidentielle et législatives de 2012 et les tensions qui ont parfois caractérisé la vie interne de ses organismes dirigeants ont fait ressortir, par contraste simplifiant, l'importance de ses positions de pouvoir locales. Celles-ci concentrent d'ailleurs une grande partie des adhérents socialistes. On relevait, en 1998, 33 % d'élus de base, qui étaient ou

[25] Frédéric Sawicki, *op. cit.*, 1997 et Rémi Lefebvre et Frédéric Sawicki, *op. cit.*
[26] Les données indiquées ici se réfèrent à l'enquête téléphonique (1 100 militants interrogés en janvier 2011).
[27] Il en va différemment depuis les élections municipales de 2014 à l'issue desquelles le PS a perdu un grand nombre de ses municipalités.

avaient été conseillers municipaux, on en compte 28 % en 2011 (18,5 % en cours de mandat), la différence de pourcentage renvoyant à la progression du nombre d'adhérents.

Tableau 20. Proportion de conseillers municipaux parmi les adhérents selon la taille de l'agglomération (par habitants)

	Agglo. -2 000	2 à 10 000	10 à 30 000	30 à 100 000	Plus 100 000	Agglo. paris.
% Conseiller municipal	22	25	24	15	9	8

Si on laisse de côté les petites communes, dans lesquelles les labels partisans sont généralement ignorés, on observe bien une réduction proportionnelle et logique de la représentation des conseillers municipaux parmi les adhérents, en fonction de la taille des unités urbaines.

La moitié d'entre eux appartiennent à des villes de moins de 10 000 habitants. C'est au-delà de ce seuil qu'il devient possible d'envisager l'amorce d'un processus de professionnalisation pour une partie de ces élus, beaucoup plus rarement en-deçà, là où dominent les profils de bénévoles et « d'amateurs et de militants de loisir » selon la formule de Philippe Juhem [28]. Le mandat de conseiller municipal s'inscrit souvent dans la durée. Pour la moitié des conseillers actuels (un peu plus dans les petites communes), ce n'est pas leur premier mandat. On relève aussi un certain recouvrement entre responsabilités électives et partisanes locales : 37 % des secrétaires de section sont aussi conseillers municipaux (19 % des conseillers municipaux sont secrétaires de section).

Il est possible de repérer la matérialisation de ce processus de professionnalisation à l'aide des indicateurs dont nous disposons, ceux de temps employé au service du parti et d'investissement comparatif entre parti et association, tant en responsabilité qu'en temps proprement dit.

Tableau 21. Investissement dans le parti selon la taille de l'agglomération (par habitants)

Habitants / Invest.	Agglo.-2 000	2 à 10 000	10 à 30 000	30 à 100 000	Plus 100 000	Agglo. paris.
Plus de dix heures par mois pour le parti	9 (8)	14 (17)	24 (11)	36 (13)	28 (13)	46 (14)
Activité plus de temps (parti)	26 (26)	40 (31)	57 (38)	74 (38)	57 (38)	66 (37)
Activité plus de responsabilités (parti)	25 (16)	32 (19)	52 (19)	61 (19)	59 (16)	68 (20)

À la lecture du tableau, il est très clair que les conseillers municipaux, que nous comparons ici aux adhérents sans mandat électif (entre parenthèses), consacrent beaucoup plus de temps (plus de dix heures par mois) à leurs activités partisanes dans les agglomérations de plus de 10 000 habitants que les simples adhérents et sont d'autant plus nombreux à le faire que la taille de l'agglomération s'accroît. C'est aussi au-delà de ce seuil qu'ils se distinguent de ces derniers par l'emploi privilégié de leur temps militant pour l'activité partisane plutôt que pour les activités associatives.

Le profil social de ces élus reflète sans trop le déformer celui des adhérents de la même strate d'agglomération. Jusqu'à 10 000 habitants, la proportion de cadres supérieurs ou celle d'employés, par exemple, est la même parmi les élus municipaux et chez les adhérents. Passé ce seuil, les cadres sont un peu plus nombreux et les employés un peu moins parmi les élus. Les cadres du privé sont beaucoup plus présents parmi les élus municipaux de la région parisienne (42 %).

[28] Philippe Juhem, « La production notabiliaire du militantisme au Parti socialiste », *Revue française de science politique*, 56 (6), 2006, pp. 909-941. http://dx.doi.org/10.3917/rfsp.566.0909.

Tableau 22. Cadres et employés parmi les conseillers municipaux et parmi les adhérents selon la taille de l'agglomération

	Cadres supérieurs	Écart // adhérents	Employés	Écart // adhérents
- 2 000 habitants	41	=	16	=
2 à 10 000	45	=	13	=
10 à 30 000	56	+ 7	11	- 3
30 à 100 000	56	+ 5	8	- 8
Plus de 100 000	57	+ 2	8	- 4
Agglo. paris.	75	+ 10	9	=

Beaucoup de ces élus ne sont pas des novices : la moitié d'entre eux ont déjà effectué un mandat de conseiller municipal et davantage encore dans les petites communes.

4 % des répondants à l'enquête détiennent un mandat de maire, de conseiller régional ou général ou de parlementaire. Pour rendre compte de l'importance du dispositif organisé autour des fonctions électives, on se doit d'inclure les 8 % d'adhérents qui collaborent professionnellement avec les élus. Il s'agit avec eux d'un élément important du dispositif partisan en raison des cumuls entre cet emploi et d'autres responsabilités. Les trois quarts d'entre eux sont des militants actifs, plus d'un quart sont membres d'une instance fédérale, 16 %, secrétaires de section et 28 %, conseillers municipaux. Plus jeunes que la moyenne des adhérents, plus diplômés, plus souvent aussi de sexe féminin (37 %), ils contribuent non seulement à l'efficacité du métier politique mais ils se préparent aussi à l'exercer par eux-mêmes. Quant aux salariés des collectivités territoriales dont rien n'indique *a priori* [29] la nature des liens qui les rattacheraient aux élus socialistes, ils représentent 13 % des adhérents et ne forment pas un corps homogène. Ce sont des cadres (50 %), des employés (30 %) et des techniciens (6 %) avec une grande diversité d'implication dans la vie partisane : 38 % militent moins de trois heures par mois, 19 % plus de dix heures, globalement on relève un peu plus de militants actifs, un peu plus de secrétaires de section. Une frange de ce personnel s'apparente à l'appareil partisan.

Les rapports qui s'établissent entre les adhérents et les élus sont complexes. Chaque enquête révèle un degré plus ou moins élevé d'insatisfaction, en particulier à propos des relations entretenues avec eux, à propos de la considération dont les adhérents font l'objet et de l'inégalité des positions en présence. Les élus compris dans ces réponses ne sont pas les élus de base mais plus vraisemblablement les détenteurs de mandats importants. Un fait conduit à cette interprétation : les conseillers municipaux, actifs ou non, sont un peu plus nombreux que les autres adhérents à percevoir le rôle qui leur est attribué comme celui de simples exécutants. En revanche, la moitié d'entre eux estiment avoir une certaine influence sur les personnalités de leur département. Cette relative souffrance de position, fréquente dans les rapports entre dirigeants et dirigés, n'entame pas la confiance assez élevée qui se porte sur les parlementaires socialistes pour qu'ils représentent les vues des adhérents dans les assemblées : 56 % sont de cet avis, en baisse toutefois de 10 % par rapport à 1998, année où la gauche disposait d'une majorité législative.

[29] On peut en effet être salarié d'une collectivité territoriale dirigée par un exécutif de droite et adhérent socialiste comme à Bordeaux, Nice ou Marseille par exemple.

Tableau 23. Relations entre adhérents et élus (en %)

Pensez-vous que les élus socialistes de votre fédération considèrent que les militants…	**1998**	**2011**
…sont des simples exécutants de leurs campagnes électorales	54	50
…sont partie prenante dans la définition de ces campagnes	42	35
Je ne sais pas	4	14

Si vous connaissez personnellement des élus, pensez-vous avoir sur eux :	**1998**	**2011**
Beaucoup d'influence	4	4
Moyennement d'influence	38	26
Peu d'influence	32	33
Pas du tout d'influence	22	21
Je ne connais pas personnellement d'élus (2011)	-	8
Je ne sais pas	4	6

– UNE SATISFACTION MESURÉE À L'ÉGARD DE LA VIE PARTISANE

Les membres du PS indiquent plusieurs motifs de satisfaction : la qualité des débats internes, la participation du PS aux mobilisations collectives, l'efficacité de l'organisation, le fonctionnement démocratique interne ainsi que l'évolution suivie par le parti après le désastreux congrès de 2008. Mais la satisfaction est toujours extrêmement mesurée : jamais plus de 10 % de « très satisfaits » sauf pour la participation aux mobilisations collectives, comme sans doute les manifestations massives de 2010 contre la réforme gouvernementale des retraites. Une forte minorité, de l'ordre d'un gros tiers, exprime toutefois son insatisfaction dans les domaines évoqués. Sur deux points en revanche l'insatisfaction domine largement : 80 % des adhérents fustigent l'incapacité du parti à surmonter ses divisions, souscrivant ainsi à travers leur expérience à une réputation bien établie et une proportion voisine, 73 %, estime que les dirigeants du parti ne sont pas très attentifs à ce que pensent les adhérents. On retrouve ainsi l'assemblage paradoxal des opinions, constaté dans les enquêtes précédentes, dans des proportions pratiquement identiques, entre un point de vue très majoritaire sur un fonctionnement satisfaisant de la démocratie interne (un peu moins marqué en 2011 qu'en 1998) et un constat, majoritaire lui aussi, du peu de cas que font les dirigeants du parti des points de vue de la base ou du travail des adhérents. Peu de variations sont à relever en fonction du degré d'activité, les militants actifs se montrant un peu plus critiques que les simples adhérents. Le choix de courant à Reims établit quelques différences attendues : ainsi, parmi ceux qui ont voté pour la motion Aubry, 21 % se disent « tout à fait d'accord » (72 % avec l'ajout des « assez d'accord ») sur l'inattention des dirigeants aux opinions des adhérents quand 38 % (84 % avec les « assez d'accord ») font de même s'ils ont choisi la motion Royal.

Enfin, après les graves dissensions qui ont suivi le congrès de Reims, les socialistes sont invités à apprécier comment les choses ont évolué depuis lors dans le fonctionnement du parti et le bilan qu'ils tirent, avec nuance, est positif (très positif : 9 %, assez : 49 %, peu : 38 %).

* *

*

Des changements substantiels sont apparus au cours des vingt-cinq dernières années, tant dans la composition sociale et la démographie des adhérents que dans les pratiques militantes. On peut à juste titre s'interroger sur le fait de savoir dans quelle mesure nous avons bien affaire, et à quel point, sous le même label partisan, à un même parti. La pérennisation des adhésions d'une partie de ses membres au cours de ce quart de siècle, avec parfois des interruptions et des reprises de l'affiliation partisane, des invariants sociaux, l'identification à des valeurs intangibles, comme la laïcité ou le libéralisme culturel, plaident pour la continuité. Accentuant certaines des tendances à l'œuvre dans la société française, comme l'élévation continue du niveau de diplôme ou le renforcement de la place des classes moyennes, le PS ressent dans ses propres rangs la décrue de l'emploi public, la réduction du nombre d'enseignants, la baisse de l'adhésion syndicale et la précarisation des engagements militants. Des tendances récentes paraissent enrayer le vieillissement continu de ses adhérents. L'âge moyen a baissé de deux ans depuis 1998. Sans effacer les modalités traditionnelles de l'action militante, toujours pratiquées dans les campagnes électorales et les grands mouvements sociaux, les nouvelles techniques de l'information et de la communication ont conquis, dans des proportions très importantes, bien qu'inégales, toutes les tranches d'âge. Pour autant ces changements n'ont pas conduit à une prise de distance avec le passé. L'expérience des gouvernements socialistes, sous la présidence de François Mitterrand comme de celui de Lionel Jospin, est revendiquée et jugée positive par les adhérents récents comme par les plus anciens. Beaucoup de caractéristiques, relevées dans nos précédentes enquêtes, ont en même temps peu changé. L'âge moyen encore élevé, caractéristique au demeurant des citoyens intéressés par la politique, le statut social protégé et la prédominance masculine caractérisent le PS, comme sans doute d'autres partis de gouvernement. Un militantisme actif et constant concerne une minorité d'adhérents, parmi lesquels les élus et leur entourage pèsent lourd. Comme par le passé, la base, pourtant satisfaite de l'ambiance démocratique des débats internes, n'apprécie guère la façon dont élus et dirigeants la traitent et elle ne supporte plus leurs divisions.

LES ADHÉRENTS SOCIALISTES : ATTITUDES, VALEURS ET ANCRAGES IDÉOLOGIQUES

Claude DARGENT

Parce que le débat politique porte d'abord sur ce que devrait être une société meilleure, les valeurs et attitudes économiques, sociales et politiques occupent fatalement une place essentielle dans cette recherche sur les adhérents socialistes. Au demeurant, la vision spontanée de l'adhésion à un parti conforte cette priorité : elle repose sur l'idée qu'un citoyen décide de prendre sa carte dans une formation politique pour faire prévaloir dans la société les valeurs qu'elle promeut et qu'il partage.

Cette représentation de l'adhésion à un parti a d'ailleurs connu une version savante : c'est notamment la vision d'Annie Kriegel expliquant ainsi l'adhésion au parti communiste. Cette interprétation de l'adhésion à une formation politique comme la simple conséquence de la « croyance [30] » en son message politique est aujourd'hui souvent considérée comme vieillie. Cette approche se révèle d'ailleurs incapable d'expliquer pourquoi, dans les citoyens qui croient ou croyaient au communisme, certains adhéraient et d'autres pas… On met plus volontiers l'accent désormais sur les motifs concrets de l'adhésion.

Il y a là manifestement un progrès de l'analyse. Pour autant, cela ne doit pas conduire d'un autre côté à ne pas s'intéresser à ces croyances, à ces représentations politiques. Si elles ne sont pas l'alpha et l'oméga de l'adhésion à un parti, il serait d'un autre côté manifestement erroné de considérer qu'il n'y a pas là une variable de ce comportement. Par rapport à l'analyse indispensable des motifs concrets de l'adhésion (intérêt matériel, etc.), elle présente par exemple l'avantage d'expliquer qu'un individu donné est susceptible d'adhérer à un parti de gauche mais n'entrera jamais dans un parti de droite, et réciproquement…

L'observation de la vie des partis va d'ailleurs dans le même sens. S'agissant du Parti socialiste, elle est rythmée par des congrès périodiques depuis sa fondation en 1971 à Épinay. Au-delà des évolutions de leur organisation intervenues depuis, le principe reste le même : sont proposées aux adhérents dans un premier stade des *contributions* qui ont pour fonction d'animer le débat du point de vue des idées. Puis, dans un second temps, à partir de ces textes, et après des convergences éventuelles entre plusieurs d'entre eux sont déposées des *motions*. C'est sur ces textes censés renvoyer à des projets de société pour partie distincts que votent les adhérents. C'est sur la base des résultats de ces votes que sont composées les instances dirigeantes du parti à différents niveaux – et que se dessine donc sa ligne politique jusqu'au congrès suivant. On le voit, cette ligne s'enracine donc dans des textes articulant des principes, des valeurs, des enjeux et des propositions concrètes de politique publique dont la mise en œuvre est alors clairement préconisée.

Comme toujours dans le monde social et politique, ce schéma de principe ne rend compte que d'une partie de ce qui se passe réellement. En particulier, les ambitions personnelles compliquent singulièrement le processus qu'on vient de décrire. Il reste que le monde des idées et des valeurs occupe une place considérable dans le fonctionnement d'un parti comme le Parti socialiste. D'où

[30] Annie Kriegel, *Les Communistes français : essai d'ethnographie politique*, Paris, Seuil, 1968, pp. 124-125.

l'intérêt particulier que représente son étude au niveau où se situe délibérément cette étude : celui des adhérents.

Les grilles de lecture de cet objet d'étude ne manquent pas. La plus commune portera sur le caractère plus ou moins « à gauche » des adhérents. Elle est largement partagée à la fois par les Français et parmi les responsables de cette organisation : la rhétorique de la motion qui se présente comme plus à gauche que les autres est une constante de la plupart des congrès du Parti socialiste depuis Épinay. Elle repose sur la transposition au sein du Parti socialiste d'un segment de l'axe gauche-droite en usage au niveau national.

Quoi qu'on en ait dit, cet axe demeure toujours porteur de sens dans la population des électeurs français. Certes, lorsqu'on les interroge, une part substantielle d'entre eux considère que les notions de droite et de gauche n'ont plus de sens aujourd'hui [31]. Mais, lors de l'enquête post-électorale en ligne du CEVIPOF conduite en 2012 [32], moins de 3 % des électeurs interrogés refuse se situer eux-mêmes sur cet axe. Au-delà donc du discours général sur la fin des frontières politiques traditionnelles, ce résultat contribue à établir que cette représentation garde un sens manifeste dans la société française. Si cette approche demeure pertinente pour décrire le champ politique dans sa globalité, sauf à prêter au Parti socialiste une parfaite homogénéité idéologique, il est logique qu'un segment de cet axe soit souvent utilisé pour qualifier les positions internes à cette formation politique.

S'agissant du Parti socialiste, une autre grille de lecture des clivages d'idées a cours dans des cercles plus étroits : c'est celle qui différencie, voire oppose, une « deuxième » gauche à une autre qu'on peut logiquement désigner comme étant la « première ». Les partisans de la 2e gauche la présentent comme décentralisatrice et héritière de la tradition autogestionnaire, par opposition à la 1ère gauche qui serait jacobine, centralisatrice et étatiste [33].

Ce second modèle d'interprétation est parfois rapproché du précédent, la 2e gauche étant assimilée à la droite du Parti socialiste, par sa volonté de prise en compte des contraintes objectives du monde réel [34]. Mais l'interprétation inverse existe également, qui souligne la radicalité du projet autogestionnaire. D'autre part, compte tenu justement d'un certain nombre de contraintes, notamment économiques, on connaît les résultats limités des expériences de transformation sociale impulsées par l'État dans l'exemple des pays de l'Est. On voit bien là une des ambigüités fondamentales du classement à gauche. Faut-il juger les projets à l'aune de l'ampleur du changement promis ? Ou à celle de la réalité des résultats susceptibles d'être obtenus ? Aujourd'hui encore, c'est plutôt la première thèse qui tend à l'emporter dans l'usage commun. Et cela bien que les sciences sociales aient montré depuis quelques décennies que le volontarisme ne suffit pas à modifier en profondeur la société, car le corps social n'a ni l'inertie ni la plasticité que lui prêtent volontiers les discours…

Les données rassemblées grâce à cette enquête voulue par le Parti socialiste vont permettre de revenir à nouveaux frais sur ces différents modèles d'interprétation des systèmes idéologiques en vigueur chez les adhérents de cette formation politique. Au-delà, elles permettront d'apporter des éléments d'interprétation à certaines des questions qui se posent à l'évidence

---

[31] Une enquête CEVIPOF de juillet 2011 donnait 59 % de répondants pour qui « les notions de droite et de gauche sont dépassées ; ce n'est plus comme cela qu'on peut juger les prises de position » contre 40 % pour qui « les notions de droite et de gauche sont toujours valables pour comprendre les prises de position des partis et des hommes politiques ».

[32] Enquête post-électorale sur l'élection présidentielle, Paris, CEVIPOF, juin 2012. http://www.cevipof.com/fr/2012/recherche/postelectorale/

[33] Si on se réfère à la caractérisation de ce débat tel que le donne Michel Rocard dans son discours au congrès de Nantes en 1977. Pour une présentation de la deuxième gauche appuyée sur l'étude de sa composante syndicale, voir : Hervé Hamon et Patrick Rotman, *La Deuxième Gauche : histoire intellectuelle et politique de la CFDT*, Paris, Ramsay, 1984.

[34] On se souvient de Jean-Pierre Chevènement, alors animateur du CERES qui se situait à la gauche du Parti socialiste, commentant l'entrée au Parti socialiste de Michel Rocard et de ses amis lors des assises du socialisme en 1974 comme s'étant fait par la droite du PS. La supposition implicite qu'il aurait pu en aller autrement est effacée par le constat dressé de ce qui s'était passé dans la réalité…

aujourd'hui [35]. Quel est aujourd'hui le degré d'homogénéité idéologique du Parti socialiste ? Est-il davantage clivé qu'auparavant, à la suite notamment de la crise économique et de la diversité de ses interprétations ? Et, dans le domaine des enjeux de société, le changement culturel que connaît de toute évidence la société française a-t-il eu pour effet de rassembler les socialistes autour de quelques transformations qu'il convient d'encourager ? L'évolution de la pensée économique, sociale et politique a-t-elle amené les adhérents à converger, abandonnant les explications obsolètes de la croissance économique ou les interprétations irréalistes du changement social ? Ou bien au contraire l'incapacité de la science économique à ouvrir les voies d'une sortie de crise, comme les difficultés des sciences sociales à proposer des solutions aptes à résorber les problèmes que rencontre la société française ont-elles accru les différences au sein du parti ?

Enfin, cette étude sera guidée par une référence permanente. En sociologie politique, la question des orientations idéologiques des adhérents d'un parti renvoie à ce qu'il est convenu de nommer la loi de John May [36]. Ce politiste américain a constaté l'existence d'une relation qu'il retrouve d'une manière systématique entre le niveau de proximité avec un parti et le degré d'extrémisme. Dans un pays donné, les plus modérés en matière d'idées politiques sont les électeurs, les plus extrêmes les adhérents. Entre ces deux catégories, les responsables du parti font en revanche preuve de plus de modération que leurs mandants mais se révèlent plus radicaux que leurs électeurs.

Comme souvent en sciences sociales, cette proposition peut paraître constituer une évidence. Elle a pourtant été ensuite largement contestée chez les spécialistes de sociologie politique. Au demeurant, la proposition diamétralement opposée est aussi parfois soutenue. L'idée sur laquelle on reviendra, très majoritaire dans l'opinion, selon laquelle il n'y a plus de différence aujourd'hui entre la gauche et la droite peut impliquer que les partis qui la composent s'entendent un peu trop facilement, se détachant par là des intérêts et des aspirations de leurs électeurs. Dans le débat politique, ce procès nourrit d'ailleurs à la fois les diatribes de Jean-Luc Mélenchon contre un Parti socialiste trop enclin à ses yeux à des concessions majeures et celle de Marine Le Pen quand elle dénonce l'UMPS.

Qu'en est-il donc dans l'exemple que nous étudions ? Les adhérents du Parti socialiste sont-ils plus extrémistes que ses électeurs ? La comparaison avec des enquêtes portant sur la population générale de 18 ans et plus permettra de faire progresser la recherche autour de cette approche dans le cas du Parti socialiste en France [37]. Cette question de l'écart éventuel entre les vues de ses adhérents et de ses électeurs constitue au demeurant un sujet majeur pour tout parti politique en démocratie.

---

[35] Sur ce sujet, voir notamment : Rémi Lefebvre et Frédéric Sawicki, *La Société des socialistes*, Paris, Éditions du Croquant, 2006 ; Alain Bergounioux et Gérard Grunberg, *Le Long Remords du pouvoir : le Parti socialiste français, 1905-1992*, Paris, Fayard, 1992.

[36] John D. May, "Opinion Structure of Political Parties: The Special Law of Curvilinear Disparity", *Political Studies*, 21/2, 1973, pp. 135-151.

[37] La référence privilégiée sera celle des électeurs ayant voté pour François Hollande au premier tour de l'élection présidentielle de 2012 au vu de l'enquête en ligne conduite par le CEVIPOF au lendemain du 2d tour de l'élection présidentielle. http://www.cevipof.com/fr/2012/resultas/ Quand la question posée aux adhérents socialistes n'a pas été reprise dans cette enquête, on prendra en compte les personnes interrogées entendant voter pour un candidat socialiste dans l'*Enquête européenne sur les valeurs* de 2008. On recourra également aux intentions de vote pour un candidat socialiste ou radical de gauche lors des législatives dans l'enquête post-présidentielle (V2) du *Panel électoral français 2007* du CEVIPOF.
http://www.cevipof.com/PEF/2007/V2/PEF-R16275-V2-ResultatsEnsemble.pdf

1. LES ORIENTATIONS IDÉOLOGIQUES FONDAMENTALES

On peut avancer avec un risque limité d'être démenti que le dernier quart du XXe siècle passera dans l'histoire comme une phase critique en matière d'évolution idéologique. D'un côté en effet, la fin de la haute croissance de l'après-guerre attribuée aux politiques publiques d'inspiration keynésienne a inauguré un cycle d'incertitude quant au cadre de référence susceptible de faire sortir le monde occidental d'une « crise » devenue décidément structurelle, même si elle connaît des phases d'approfondissement – la « crise dans la crise » – comme celle que nous connaissons en France actuellement. Au plan international, cette crise qui dure, contrairement à ce que fait attendre l'étymologie du terme, a suscité d'abord un regain de faveur du libéralisme à partir des années quatre-vingt. Mais les chutes récurrentes du taux de croissance qui demeurent observables depuis, l'existence dans un pays comme la France d'un chômage structurel élevé et les désordres financiers récents ont conduit à mettre en cause de manière radicale ce système doctrinal et ont suscité à l'inverse une demande de nouvelles régulations.

En second lieu, l'abandon de la référence au communisme par les pays de l'Est européen à partir de la fin des années quatre-vingt met un terme à ce qui a constitué une des expériences politiques majeures du XXe siècle. L'effondrement de la crédibilité de ce modèle exerce des effets en retour sur le débat dans les sociétés occidentales. La disparition du mode d'organisation économique, social et politique qu'il constituait réduit en quelque sorte le champ des possibles en matière d'avenir proposé aux citoyens. Et cela même si, comme on vient de le voir, le ralliement au libéralisme ne paraît pas (ou plus) une solution pertinente à beaucoup d'entre eux, compte tenu des désordres qu'on a rappelés.

On le conçoit, ces mutations ont exercé des effets majeurs sur la pensée politique à gauche, et tout particulièrement au Parti socialiste. Si celui-ci avait, dès le congrès de Tours, marqué toute la distance qui le séparait de la révolution bolchévique, le rôle économique accru de l'État, notamment via les nationalisations, était au cœur du programme économique de François Mitterrand en 1981. Le tournant de 1982-1983 survient rapidement, qui marque bien l'effet des contraintes économiques sur toute politique publique – même de gauche. Trente ans après, les débats actuels autour de l'action d'un pouvoir exécutif dont la direction est de nouveau socialiste montrent que la question du modèle économique et social reste pour partie pendante dans cette formation politique.

En-deçà donc des controverses sur l'orientation des politiques publiques, quelles sont les conceptions des adhérents du Parti socialiste dans ce domaine ?

– RÉFORME OU RÉVOLUTION ?

On sait le poids de l'alternative constituée par la réforme et la révolution dans les débats qui ont longtemps divisé la gauche et le mouvement ouvrier. La raison en est simple : la gauche dans ce pays procède d'une histoire où la Révolution français occupe une place centrale. La prise de distance à l'égard de la méthode révolutionnaire qui a ouvert la voie aux changements ultérieurs fut donc longtemps difficile pour les progressistes en France. Lorsqu'elle survient, la révolution de 1917 apparaît en effet à beaucoup comme s'inscrivant dans la lignée née avec 1789, qui s'était ensuite prolongée par 1793, les révolutions du XIXe siècle et la Commune. Confronté aux 21 conditions posées par Lénine pour l'entrée dans la IIIe internationale, Léon Blum cherche d'abord à éviter la rupture, en refusant certaines d'entre elles qui supposaient une adhésion sans nuance à la révolution bolchevique. Et ce n'est finalement qu'au congrès de Tours qu'il assume ce divorce.

Pour autant, ce tropisme révolutionnaire demeure, et se manifeste dans le rejet de toute alliance partisane, ce « refus du pouvoir [38] » qui va durer jusqu'en 1936. Il perdurera bien après, jusqu'à ce que l'exercice du pouvoir des années quatre-vingt conduise finalement, au congrès de

[38] Alain Bergounioux et Gérard Grunberg, *op. cit.,* « le refus du pouvoir », 1ère partie, pp. 15-124.

l'Arche de 1991, tandis que le modèle soviétique est en cours d'effondrement, à l'affirmation claire et nette que le socialisme est un réformisme. Mais, au-delà des textes de congrès, qu'en est-il des opinions des adhérents en la matière ?

Une question reprise des enquêtes internationales permet de prendre la mesure du centre de gravité du Parti socialiste. Elle lie la question des moyens employés à celle de l'ampleur du changement social recherché. Très clairement, les socialistes sont aujourd'hui dans le camp du réformisme, tant dans la méthode que dans celle des objectifs poursuivis : 80 % d'entre eux pensent qu'« il faut améliorer petit à petit notre société par des réformes ».

Tableau 24. Importance et modalités du changement social

(en %)

	Adhérents du Parti socialiste	**Électeurs socialistes *EVS* 2008** [39]
Il faut changer radicalement toute l'organisation de notre société par une action révolutionnaire	16	16
Il faut améliorer petit à petit notre société par des réformes	80	67
Il faut défendre résolument notre société actuelle contre tous les changements	2	16
NSP, SR	2	3
Total	100	100

Cette option, qui se révèle donc très majoritaire chez les adhérents, rejoint le parti pris par les électeurs socialistes : elle n'attire toutefois que les deux tiers (67 %) d'entre eux car l'option conservatrice occupe chez eux un poids non négligeable (16 %). En revanche, la même proportion des adhérents et des électeurs socialistes se déclare en faveur d'un changement radical « de toute l'organisation de notre société par une action révolutionnaire » (16 %).

Les réponses apportées à cette question montrent d'emblée à la fois la pertinence et les limites des travaux déjà cités sur le positionnement des adhérents par rapport aux électeurs. Elles les confirment en ce que les adhérents du Parti socialiste se révèlent bien plus radicaux que ses électeurs puisqu'ils éliminent quasiment l'option conservatrice qui attire pourtant un de leurs électeurs sur six. Mais ces réponses montrent que cette tendance ne saurait être systématisée car adhérents et électeurs partagent le même refus de la solution révolutionnaire. On a là peut-être une confirmation de la critique adressée à la loi de May, selon laquelle elle vaut en fait pour les systèmes bipartisans. Dans un système multipartiste comme la France, l'option révolutionnaire est largement renvoyée aux partis qui s'en réclament aujourd'hui plus ou moins explicitement. Le choix socialiste, qu'il s'agisse de l'adhésion ou du vote, signifie donc au même degré un large refus de ce scénario aujourd'hui.

Le choix de motion à Reims en 2008 module cependant à la marge les réponses à cette question. Ce congrès a été le cadre des profonds affrontements dont les effets furent catastrophiques sur l'image du Parti socialiste chez les Français, ce qui se manifesta dans les très mauvais résultats aux élections européennes de 2009. Cependant, pour notre objet, et par rapport à d'autres congrès où, pour des raisons de stratégie politique, un des textes présentés rallie beaucoup d'animateurs majeurs du parti et donc une forte majorité des suffrages, celui qui s'est tenu dans la capitale champenoise présente un grand avantage : la diversité des motions présentées permet de prendre assez finement la mesure des différences d'orientation politique que l'on peut observer dans le parti. Bien sûr, ces clivages renvoient pour une part à des conflits d'intérêt entre les responsables nationaux du Parti socialiste. Mais, même si les questions de personne jouent un rôle important dans ces divergences, les

[39] Les Enquêtes européennes sur les valeurs (*European Values Survey*) sont réalisées en Europe depuis 1981. Elles visent à explorer les représentations des habitants du continent sur différents thèmes – famille, travail, religion, politique, etc. La vague 2008 de l'échantillon français sera ici un de nos points de comparaison. Pour mémoire, ces enquêtes ne sont réalisées que tous les neuf ans. Les résultats obtenus dans ce domaine établissent en effet qu'il s'agit d'un ordre de données marqué par une grande stabilité dans le temps. Voilà qui autorise une comparaison à quelques années d'intervalle, car les changements survenus dans la population française se révèlent limités.

motions sont également liées à des projets politiques qui, s'ils sont loin, on va le voir, d'être antagonistes, se révèlent néanmoins distincts.

Ainsi, les adhérents qui ont voté pour la motion C emmenée par Benoît Hamon au congrès de Reims choisissent plus fréquemment le changement radical par une action révolutionnaire (27 %). En revanche, les trois autres motions les plus importantes accordent des fréquences inférieures à cette réponse - 8 % pour la motion A autour de Bertrand Delanoë, François Hollande et Pierre Moscovici, 11 % pour la motion D emmenée par Martine Aubry, Jean-Christophe Cambadélis et Laurent Fabius, et 17 % pour la motion E dont Ségolène Royal était la figure de proue.

Ce sont là des différences de degré donc, mais des différences bien réelles – et d'ailleurs clairement explicables. La motion C en effet affirmait représenter la gauche du Parti socialiste – d'autant que le départ de Jean-Luc Mélenchon réglait la question d'une éventuelle concurrence au sein du parti sur ce positionnement. La motion A se revendiquait clairement du projet social-démocrate. Les réponses de ses partisans sur cette question montrent en troisième lieu la faible distance idéologique qui sépare la motion D de la motion A. Son caractère composite n'y est pas pour rien : Martine Aubry appartenant auparavant au courant jospiniste à côté des leaders de la motion A, et Jean-Christophe Cambadélis avait derrière lui une partie des partisans de Dominique Strauss-Kahn – deux filiations qui ne portent pas particulièrement vers un soutien à l'action révolutionnaire. Quant à Laurent Fabius, s'il a dans le passé parfois été le tenant d'une ligne orientée plus résolument vers la gauche du parti, ses positionnements plus récents l'ont rapproché de son centre.

La surprise que suscitent ces chiffres se trouve plutôt dans le score relativement élevé de l'action révolutionnaire chez les partisans de Ségolène Royal. Mais il serait erroné d'y voir la trace des conflits du XXe siècle entre réforme et révolution. Ce résultat tient plutôt à la singularité qui imprègne parfois depuis 2006 le discours de la présidente de la région Poitou-Charentes, à la fois en terme de méthode – la démocratie participative – et d'objectif – la prise en compte par exemple de l'enjeu écologique [40] – même si, sur d'autres thématiques comme l'éducation, la candidate socialiste à l'élection présidentielle a choisi un positionnement qui passe pour beaucoup moins progressiste.

Certes bien réelles, ces différences, qui ne sont que de degré, ne remettent pas en cause le constat de l'homogénéité des adhérents du Parti socialiste autour du réformisme. De ce point de vue, le débat qui a parcouru, au-delà du congrès de Tours, l'essentiel du XXe siècle est clairement tranché aujourd'hui. C'est l'option réformiste que choisissent très majoritairement l'ensemble des adhérents du Parti socialiste : dans celle des quatre grandes motions où elle pèse le moins, cette option atteint, on l'a vu, un score de 69 %...

– LES CHOIX DOCTRINAUX DES ADHÉRENTS

Qu'en est-il alors d'un autre débat, qui a parcouru le parti dans le dernier tiers du XXe siècle, opposant la Deuxième gauche, autour de Michel Rocard et des adhérents venus au Parti socialiste, en provenance du PSU et de la CFDT, lors des Assises du socialisme de 1974, à ce qu'il convient alors d'appeler la première gauche ? On le sait, là encore, le débat portait autant sur la méthode que sur l'objectif – intervention de l'État contre société civile, nationalisation contre autogestion.

Quand on leur demande à quelle gauche ils se rattachent, 10 % des adhérents choisissent la première et 10 % la deuxième. Mais 36 % pensent que cette distinction est aujourd'hui dépassée et 42 % ne savent pas vraiment ce qu'elle signifie : c'est dire que, posé en tout cas en ces termes, ce débat peut être considéré aujourd'hui comme forclos. Contrairement à ce qu'on pouvait attendre, on ne peut pas voir là l'effet du rajeunissement des adhérents : l'âge ne change pas grand-chose à cette distribution, les plus jeunes compensant le fait qu'ils n'ont pas vécu directement ces débats par un

[40] Le « pôle écologique » (motion B) et Utopia (motion F) accordent également à score élevé à la transformation radicale par l'action révolutionnaire, entre un quart et un tiers de leurs partisans.

niveau de diplôme plus élevé qui engendre souvent une connaissance plus précise de ces controverses passées.

Au demeurant, l'enquête précédente réalisée par Henri Rey et Françoise Subileau à une période pourtant où la controverse entre Rocardiens et Mitterrandistes battait son plein montrait que cette opposition entre les deux gauches ne structurait pas le positionnement idéologique des adhérents du Parti socialiste [41].

Quelles doivent être alors aujourd'hui les sources doctrinales d'inspiration du Parti socialiste ? Pour mieux cerner ce système de références, on a posé la question suivante aux adhérents :

« Pour orienter son action, le Parti socialiste, selon vous, doit-il s'inspirer d'éléments empruntés à… »

Tableau 25. Les références idéologiques nécessaires à l'orientation de l'action du Parti socialiste selon ses adhérents

(en %)

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord du tout	NSP, SR	Total
L'humanisme chrétien	6	34	21	21	17	100
	41		42			
Le marxisme	5	27	25	28	15	100
	32		53			
Les idées sociales-démocrates	33	43	13	4	6	100
	76		18			
Le courant autogestionnaire	7	34	20	16	21	100
	42		37			
Le libéralisme économique	1	9	20	56	14	100
	10		76			
L'altermondialisme	12	45	18	11	14	100
	57		28			

Le panorama doctrinal des références idéologiques des adhérents socialistes apparaît alors bien caractérisé. Ce sont les idées sociales-démocrates qui arrivent en premier, citées par les trois quarts (76 %) des adhérents. Les opposants à cette ligne proviennent d'abord de la motion C, qui regroupe à elle seule plus du tiers d'entre eux. L'altermondialisme constitue la 2e source d'inspiration citée, assez largement partagée, avec une sous-représentation d'une dizaine de points dans la motion A et une avance d'une quinzaine dans la motion C. Le courant autogestionnaire arrive en 3e : c'est une référence également partagée quelle que soit la motion, un peu plus rare toutefois chez ceux qui ont adhéré après le congrès de Reims, en général plus jeunes, qui disent plus souvent que leurs camarades ne pas savoir répondre.

L'humanisme chrétien partage à égalité les adhérents. En revanche, le marxisme ne doit inspirer le parti que pour un tiers de ses adhérents (32 %) mais se trouve rejeté par une majorité (53 %). Ce rapport de force est inversé dans la motion C, les plus hostiles à cette référence étant

[41] Henri Rey et Françoise Subileau, *Les Militants socialistes à l'épreuve du pouvoir*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1991, notamment le chapitre 6 sur les systèmes de valeurs, pp. 209 sq.

les motions A et E. Enfin, le libéralisme économique est massivement rejeté, et cela quelle que soit la motion.

L'adhérent du Parti socialiste d'aujourd'hui est donc un social-démocrate, volontiers altermondialiste. Il est davantage partagé sur deux autres références : l'humanisme chrétien et l'autogestion. Enfin, plus de la moitié des membres du parti aujourd'hui rejettent le marxisme comme source doctrinale, et plus des trois quarts le libéralisme.

Au vu de données des années quatre-vingt, plutôt que d'opposer (déjà…) première et deuxième gauche, Henri Rey et Françoise Subileau distinguaient deux systèmes d'attitudes politiques chez les adhérents [42]. Le premier se cristallisait sur le triptyque citoyenneté, volonté générale et égalité – bref le credo républicain, articulé à l'attachement à la laïcité. Le second privilégiait l'autonomie, le droit à la différence, la société civile plutôt que l'État, autour d'une disposition favorable à l'autogestion. Mais ils précisaient immédiatement que ces deux pôles n'étaient ni antagonistes ni exclusifs, et que les adhérents pouvaient appartenir à l'un ou à l'autre, aux deux ou à aucun d'entre eux.

Trente ans après, ce constat de l'absence d'une bipolarisation des membres du Parti socialiste autour de ces deux pôles demeure valable. L'attachement à la laïcité est ultra-majoritaire : 69 % des adhérents ne sont « pas d'accord du tout » avec l'idée selon laquelle « la laïcité est un combat qui a eu sa raison d'être mais qui est aujourd'hui dépassé » – et 16 % « peu d'accord ». Il en va de même de l'aspiration égalitaire : pour 72 % des personnes qui ont répondu, « lutter pour le progrès de la justice et de l'égalité » a constitué une des raisons « très importantes » qui les ont conduits à adhérer au PS (24 % « assez importante »).

Mais surtout, les adhérents qui se déclarent attachés à l'autogestion ne sont pas moins en faveur de la laïcité, et la lutte pour la justice et l'égalité a été autant pour eux que pour les autres un motif d'adhésion – et le serait d'ailleurs plutôt plus. Loin de s'opposer, les deux systèmes d'attitudes semblent donc au contraire se conforter mutuellement. Ainsi, 80 % des adhérents qui considèrent que le courant autogestionnaire doit être une source « très importante » pour l'action du Parti socialiste disent par ailleurs que la lutte pour la justice et l'égalité a constitué un motif « très important » de leur adhésion, contre 73 % de ceux pour qui l'autogestion est simplement « assez importante », et 71 % de ceux pour laquelle elle n'est pas importante (« peu » ou « pas du tout »).

– CLASSES SOCIALES, CAPITALISME ET CHANGEMENT SOCIAL

Bien que minoritaires à considérer que le marxisme doit constituer une doctrine de référence pour leur parti, les adhérents socialistes ont pourtant et de manière majoritaire une vision de la société marquée par le conflit. À la question : « En voyant ce qui se passe autour de vous, avez-vous l'impression que nous vivons dans une société caractérisée par la lutte des classes ? », 71 % des adhérents répondent positivement : 32 % « oui, tout à fait », 39 % « oui, plutôt ». Ces chiffres traduisent une augmentation par rapport à la situation de 1998, où les chiffres étaient respectivement de 27 % et de 38 %. On voit là probablement les conséquences du durcissement des rapports sociaux observable ces dernières années. Néanmoins, le large soutien à cette opinion n'empêche pas des variations selon la motion choisie au congrès de Reims. La réponse « oui, tout à fait » monte à 42 % pour la motion C, se situe à un tiers pour les motions D et E et s'établit à 22 % pour la motion A.

Au demeurant, 78 % des adhérents ont le sentiment d'appartenir à une classe sociale. Ce taux ne varie que de quelques points autour de cette moyenne selon la catégorie socioprofessionnelle. Sur cette question, les adhérents socialistes sont plus catégoriques que les électeurs : 63 % des électeurs socialistes ont le même sentiment – et 55 % des électeurs pris dans leur ensemble.

Quand on leur demande à quelle catégorie sociale ils ont le sentiment d'appartenir, 61 % des adhérents répondent les classes moyennes, 11 % les ouvriers, 21 % les cadres

[42] Henri Rey et Françoise Subileau, *op. cit.*, pp. 210-211.

et… 2 % la bourgeoisie. Le fait d'avoir le sentiment d'appartenir ou pas à une classe sociale ne modifie qu'à la marge cette distribution – un peu plus de rattachement à la classe ouvrière quand on répond oui, et un éventail plus large de réponses en terme de catégorie d'appartenance chez les adhérents qui ne raisonnent pas en terme de classes sociales.

Tableau 26. Catégorie sociale de rattachement selon le sentiment d'appartenance de classe

(en %)

Sentiment d'appartenance à une classe sociale	*À quelle catégorie sociale avez-vous le sentiment d'appartenir ?*					Total
	La bourgeoisie	Les cadres	Les classes moyennes	Les ouvriers	Autre	
Oui	3	21	62	12	2	100 (7917)
Non	2	20	59	7	12	100 (2080)
Total	2	21	61	11	4	100 (9997)

Si on rapproche ces réponses de l'emploi effectivement occupé, si 78 % des professions intermédiaires et 65 % des employés se rattachent aux classes moyennes, 26 % des employés se classent parmi les ouvriers. Ils rejoignent ainsi les trois quarts des adhérents exerçant une profession ouvrière au sens de l'INSEE qui choisissent logiquement ce groupe.

Ces chiffres l'établissent clairement : si on s'intéresse à ses membres, non plus seulement objectivement, comme cela a été démontré dans la première partie de ce rapport, mais aussi subjectivement, le Parti socialiste est un parti de classes moyennes. Or, en matière d'action, et notamment d'action politique, les représentations sociales sont encore plus importantes que les appartenances objectives [43]. C'est dire les conséquences de ces constats, si en tout cas on accorde un minimum d'effet aux structures démocratiques qui sont celles du Parti socialiste. Ces structures aboutissent en effet à donner aux adhérents le pouvoir de détermination de la ligne politique du parti lors des congrès et des Conventions intercalaires et de désignation des responsables et des candidats aux élections [44].

Prendre la portée exacte de ce résultat requerrait des investigations parallèles dans d'autres formations politiques. Le filtre de l'adhésion semble en effet handicaper assez systématiquement les milieux populaires, quelle que soit l'organisation politique ou sociale. S'agissant du seul Parti socialiste, ce constat demeure toutefois en soi-même porteur de conséquences.

Au demeurant, l'ancrage dans les classes moyennes de cette formation politique comme le réformisme massif de ses adhérents ne les empêche pas d'avoir une conception très conflictuelle de la société française. Cette observation rejoint le constat opéré par ailleurs dans une récente étude sur la CFDT qui a utilisé le même protocole : une enquête administrée aux adhérents de cette organisation [45]. Pour autant, il ne s'agit pas des mêmes individus : seuls 12 % des adhérents du Parti socialiste se déclarent membres de la CDFT. Loin de constituer un doublon, cette observation constitue donc une validation réciproque de deux études qui portent finalement sur le même segment de la population française en termes de culture politique.

Insistons toutefois sur un aspect important : ce choix du réformisme concerne clairement la méthode. Il ne préjuge pas de l'ampleur du changement réclamé. Dans ce domaine en effet, les socialistes se révèlent exigeants. Si on leur demande de se placer sur une échelle de 1 à 10 où 1 signifie : « Il faut changer complètement la société » et 10 : « Il ne faut pas du tout changer la société » la majorité des adhérents (55 %) opte pour les positions 1 à 4, fondamentalement

[43] C'est là d'ailleurs une conclusion que partagent la sociologie empirique et la théorie marxiste en tout cas pour le court terme…

[44] Avec le cas particulier depuis 2011 de celle du candidat à l'élection présidentielle qui est élargie aux sympathisants dans le cadre des primaires citoyennes. Pour une analyse de cette innovation : Rémi Lefebvre, *Les Primaires socialistes : la fin du parti militant*, Paris, Raisons d'agir, 2011.

[45] Martine Barthélemy, Claude Dargent, Guy Groux et Henri Rey, *Le Réformisme assumé de la CFDT*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, 272 p.

transformatrices donc – tandis que 19 % choisissent la position 5 perçue comme médiane, et une minorité d'un quart (26 %) les positions 6 à 10, situées davantage du côté conservateur.

Cette façon de conjuguer réformisme et aspiration à un changement social profond est également visible dans les réponses à une autre question de l'enquête. On a en effet demandé aux adhérents du Parti socialiste :

« Parmi les missions fondamentales du PS, quelle est, selon vous :
1 la plus importante
2 la seconde plus importante »

On le constate, parmi les six items proposés, c'est la réforme de la société en profondeur qui arrive en tête, qu'on se limite au premier choix ou qu'on prenne en compte également le second. La défense des valeurs républicaine vient ensuite, avant l'écoute du mouvement social. La défense des droits de l'Homme arrive bien derrière, peut-être parce que celle des valeurs républicaines la prend déjà en charge. Le combat contre l'extrême-droite se trouve être bon dernier – celui-ci peut-être de nouveau parce que la réforme de la société et la défense des valeurs républicaines apparaissent en la matière comme les meilleurs outils. La lutte contre le capitalisme se situe sensiblement au même niveau, donc très bas dans la hiérarchie des missions du Parti socialiste selon ses adhérents.

Tableau 27. Les missions prioritaires du Parti socialiste

(en %)

	En premier	En second
Défendre les droits de l'homme	8	21
Lutter contre le capitalisme	7	16
Réformer la société en profondeur	36	55
Défendre les valeurs républicaines	24	51
Se mettre à l'écoute du mouvement social	19	42
Combattre la droite et l'extrême droite	5	14
Je ne sais pas	0	1
Total	100	100

Rejet de la révolution au profit du réformisme, les trois quarts des adhérents qui se reconnaissent dans la social-démocratie, une majorité d'opposants à la référence au marxisme, la lutte contre le capitalisme devenue un objectif marginal : le Parti socialiste a bien changé en quarante ans. Pour prendre la mesure de ce changement, on peut rappeler ce passage du discours de François Mitterrand au congrès d'Épinay, fondateur du Parti socialiste, en 1971 :

« Violente ou pacifique, la révolution, c'est d'abord une rupture. Celui qui n'accepte pas la rupture (la méthode, cela passe ensuite), celui qui ne consent pas à la rupture avec l'ordre établi – politique, cela va de soi, c'est secondaire – avec la société capitaliste, celui-là, je le dis, il ne peut pas être adhérent du Parti socialiste. »

De toute évidence, « celui-là » l'est devenu, quarante ans après, et se trouve même désormais très majoritaire dans le parti. Cela ne signifie pas que les adhérents de cette formation politique aient renoncé, on l'a vu, aux ambitions de transformation sociale – tout au contraire. Mais ils ont pris bonne note des leçons de l'histoire, qui se sont, il est vrai, enrichies de plusieurs chapitres particulièrement denses et significatifs entre temps.

La question qui se pose alors est la suivante : comment ces adhérents socialistes, à la fois réformistes et profondément volontaires dans leur désir de transformation de la

société française, traduisent-ils ces convictions réformistes et transformatrices en termes de politique publique ? C'est ce que nous allons pouvoir préciser maintenant.

2. LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

La politique économique et sociale occupe une place centrale dans les controverses de politique publique et donc fatalement dans les débats internes d'un parti comme le Parti socialiste. Il y a là la conséquence du projet constitutif de cette formation politique : la lutte contre les inégalités. Bien sûr, inégalités et discriminations ne se limitent pas au registre économique et social. Mais elles y sont particulièrement flagrantes. Ce sujet occupait une place centrale dans l'élection de François Mitterrand en 1981. L'expérience du pouvoir qui a suivi a amené des révisions fondamentales.

Le jugement formulé par les adhérents sur l'action dans ce domaine des gouvernements de gauche à l'époque où François Mitterrand exerçait la fonction de président de la République s'avère positif mais néanmoins partagé. Certes, l'approbation est largement majoritaire. Mais le reproche de concessions excessives au libéralisme économique rassemble tout de même plus d'un tiers des adhérents actuels du Parti socialiste.

Tableau 28. Le bilan des gouvernements de gauche quand François Mitterrand était président de la République

	Effectifs	%
Ils ont introduit des réformes majeures dans le domaine social compte tenu des contraintes économiques de la période	6101	60
Malgré certains progrès sociaux, ils ont trop cédé au libéralisme économique	3723	37
NSP, SR	361	4
Total	10185	100

Le jugement que portent les adhérents du Parti socialiste sur les gouvernements Jospin est proche – même si la formulation différente du questionnement, compte tenu de la contrainte supplémentaire introduite par la situation de cohabitation avec le président Chirac, complique la comparaison. La désapprobation est toutefois un peu plus élevée – encore qu'il faille tenir compte du poids plus faible des sans réponse sur cette période plus récente.

Tableau 29. Le bilan du gouvernement Jospin de 1997 à 2002

	Effectifs	%
Il a introduit des réformes majeures dans le domaine social compte tenu des conditions économiques de la période et de la situation de cohabitation avec le président Jacques Chirac	5782	57
Malgré certains progrès sociaux, il a fait trop de concessions aux contraintes économiques et politiques	4192	41
NSP, SR	211	2
Total	10185	100

À l'aube d'une nouvelle expérience du pouvoir pour la gauche, il est donc tout à fait important de faire le point sur ce que pensent aujourd'hui les adhérents du Parti socialiste dans ce domaine des politiques économiques et sociales.

– LES SOCIALISTES ET LE MARCHÉ

La question du rapport au marché, opposé à des formes plus collectives d'organisation de l'économie et notamment à l'intervention publique, a longtemps constitué un sujet de clivage politique majeur en France, y compris au sein des socialistes eux-mêmes comme on l'a déjà indiqué. L'échec économique avant d'être politique à la fin du XXe siècle des systèmes en vigueur dans les pays se réclamant du communisme a profondément modifié les termes de ce débat. Pour autant, la question reste ouverte – et les crises économiques récentes l'ont posée de façon renouvelée – de la part de régulation collective qu'il convient d'instaurer face aux mécanismes « spontanés » du marché qui peuvent déboucher sur des mouvements spéculatifs dont on a pu constater les effets.

Sans préjuger des réponses qu'il convient d'apporter à ces questions, et si on en reste au marché comme mode d'organisation globale de l'économie, au vu de l'enquête qui a été conduite, la position des socialistes est désormais claire. Ainsi, l'encouragement à « la capacité d'entreprendre » est aussi consensuel chez les adhérents que chez les électeurs : 3 % des premiers et 2 % des seconds seulement ne sont pas d'accord avec cet objectif. La seule nuance observable se situe dans le degré d'accord, les adhérents étant un peu plus réservés (42 % se déclarent « tout à fait d'accord ») que les électeurs (50 %).

Tableau 30. Attitude face à l'économie de marché

(en %)

	La capacité d'entreprendre doit être encouragée		***Pour que l'économie marche bien, il faut que les entreprises fassent des profits***			
	Adhérents	Électeurs socialistes 2008	Adhérents		Électeurs socialistes 2008	
Tout à fait d'accord	42	50	12	71	24	74
Assez d'accord	53	48	59		50	
Peu d'accord	3	2	22	26	17	25
Pas d'accord du tout	0	0	5		8	
NSP, SR	2	0	2	1	1	
Total	100	100	100		100	

Les différences qui séparent les sensibilités ne remettent pas en cause cet unanimisme : l'opposition à cet objectif ne dépasse jamais 7 % – niveau atteint dans la motion C au congrès de Reims. Mais l'accord total s'étage entre 30 % chez les adhérents de cette sensibilité et 47 % chez ceux qui avaient opté pour la motion E (45 % pour la motion A et 40 % pour la motion D).

S'agissant ensuite de la question de savoir si les profits sont un indicateur de vitalité économique, il en va de même : les adhérents socialistes ne sont pas différents de leurs concitoyens. 71 % d'entre eux partagent cette opinion, c'est-à-dire presqu'autant que les électeurs socialistes (74 %) et que l'ensemble de la population (75 %). Là encore, c'est seulement au niveau de l'accord total que les adhérents marquent une réticence un peu plus forte : 12 % d'accord contre respectivement 24 % et 26 % [46]. Quant aux variations entre les motions, elles sont perceptibles mais de nouveau limitées : l'opposition à cette proposition monte à 35 % dans la motion C et descend à 20 % dans la motion A.

Malgré les différences qui séparent les courants, la question de l'acceptation de l'économie de marché semble donc tranchée. Elle recoupe le débat qui a longtemps opposée première et deuxième gauche au sein du Parti socialiste. Or, on l'a vu, ce débat peut être considéré comme forclos.

Pour autant, cette confiance dans les effets globaux du marché comme seul mode efficace d'organisation de l'économie n'empêche pas un regard critique sur ce système. D'abord parce que le jugement est plutôt négatif quant aux effets de la concurrence. Quand on leur demande de

[46] Ces niveaux établissent un accord bien inférieur avec cette opinion qu'avec l'encouragement à la capacité d'entreprendre.

se placer sur une échelle de 1 à 10 où 1 signifie qu'ils pensent que : « La concurrence est une bonne chose. Elle pousse les gens à travailler dur et à trouver de nouvelles idées » et 10 que : « La concurrence est dangereuse. Elle conduit à développer ce qu' il y a de pire chez les gens », seul un petit quart des adhérents (24 %) se place sur les positions 1 à 4, plutôt optimiste sur les effets de la concurrence, un autre quart, (23 %) choisit la position 5, ressentie comme médiane, et donc la majorité d'entre eux (53 %) se porte sur les positions 6 à 10, nettement plus critiques. S'il n'y a pas d'alternative au marché, les adhérents ne nourrissent donc pas d'illusions excessives sur les effets positifs de la concurrence.

C'est probablement dans ce jugement que se trouve l'origine d'un autre positionnement : sans remettre en cause le cadre de l'économie de marché, les adhérents socialistes se déclarent clairement en faveur de ce qu'on appelle parfois une « économie mixte » qui inclut une part substantielle de secteur public. Quand on leur demande de se placer sur une échelle de 1 à 10 où 1 signifie qu'ils pensent que : « La propriété privée des entreprises et des industries devrait être développée » et 10 que : « La nationalisation des entreprises et des industries devrait être développée », 19 % optent pour les positions 1 à 4, un petit quart (23 %) pour la position 5 et la majorité (57 %) choisit l'extension du secteur public.

Cette majorité est plus forte encore si on ne se place plus en termes de propriété mais de simple intervention. Quand on leur demande de se placer sur une échelle de 1 à 10 où 1 signifie qu'ils pensent que : « L'État devrait donner plus de liberté aux entreprises » et 10 que : « L'État devrait contrôler plus sérieusement les entreprises », 13 % seulement des adhérents socialistes se placent sur les positions de 1 à 4, 14 % choisit la position 5, et donc les trois quarts d'entre eux (plus de 73 %) préfèrent les positions 6 à 10 qui demandent davantage de régulation publique.

De nouveau, on constate que ces positions sont liées à la motion choisie lors du congrès de Reims. Les courants que ces motions expriment ne sont donc pas de pures écuries présidentielles, comme on les en accuse parfois. En même temps, on se trouve face à des écarts significatifs, mais qui renvoient à des différences de degré et pas de nature : nous constatons une palette de positionnements mais pas de fractures fondamentales. Prenons l'exemple de l'alternative privatisation/nationalisation. Les différences sont sensibles, à l'extrême entre la motion A (Delanoë, Hollande et Moscovici) dont 45 % des partisans veulent développer les nationalisations contre 74 % des soutiens de la motion C de Benoît Hamon. En même temps, même si cette majorité n'est que relative dans le courant A, le développement des nationalisations arrive en tête dans chacune des motions.

Tableau 31. L'alternative privatisations vs nationalisation selon la motion au congrès de Reims

(en %)

	1 à 4 développer les privatisations	**5**	**6 à 10 développer les nationalisations**	**Total**
A Delanoë Hollande Moscovici	26	29	45	100 (1259)
B Pôle écologique	25	24	51	100 (102)
C Hamon	11	15	74	100 (1366)
D Aubry Cambadélis Fabius	18	23	59	100 (1593)
E Royal	20	26	54	100 (1973)
F Utopia	12	20	69	100 (128)
Je n'ai pas voté	25	25	50	100 (521)
Je n'étais pas adhérent	20	24	56	100 (1449)
Je refuse de répondre	21	25	54	100 (247)
ensemble	19	24	57	100 (8638)

Cette articulation entre l'acceptation de l'économie de marché et la nécessité d'une forme de régulation collective commande évidemment l'attitude des socialistes face aux politiques publiques qu'il convient de mettre en œuvre, comme nous l'allons constater maintenant.

– LE REJET DES POLITIQUES D'INSPIRATION LIBÉRALE

Acquis à l'économie de marché, les adhérents du Parti socialiste réclament donc des modes de régulation collective. *A fortiori*, ils sont très loin d'avoir cédé aux sirènes du libéralisme [47], comme on l'a vu à propos de la question posée sur les doctrines qui doivent inspirer le Parti socialiste. On vérifie ces premières conclusions quand on interroge les adhérents sur différents domaines de la politique économique et sociale.

Ce positionnement est d'abord visible dans la distribution des réponses face à l'alternative : « Les revenus devraient être plus égalitaires » contre « Il faudrait encourager davantage les efforts individuels ». Le pôle égalitariste l'emporte clairement sur le pôle individualiste en matière de revenu. Or, on sait combien l'encouragement des efforts individuels se trouve au fondement du libéralisme économique.

Tableau 32. Égalité des revenus vs récompense des efforts individuels

Les revenus devraient être plus égalitaires					**Il faudrait encourager davantage les efforts individuels**					
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total [48]
1054	1198	1235	783	1135	614	563	645	419	775	8420
13 %	14 %	15 %	9 %	13 %	7 %	7 %	8 %	5 %	9 %	100 %
51 %				13 %	36 %					100 %

La question des inégalités constitue d'ailleurs le deuxième problème le plus important pour les adhérents, juste après l'emploi. L'éducation et la recherche arrive en 3e position. On retrouve le même trio privilégié chez les électeurs de la candidate socialiste en 2007, les deux premiers items jouissant d'une avance encore plus nette chez les adhérents.

Tableau 33. Les problèmes les plus importants aujourd'hui pour la France

(en %)

	Adhérents			**Électeurs SR 2007**		
	En 1er	Total	Rang	En 1er	Total	Rang
L'emploi	55	69	1	41	59	1
Les inégalités	20	39	2	14	27	2
L'éducation la recherche	9	26	3	11	25	3
La justice fiscale *Les impôts et taxes*	3	12	4	*4*	*10*	*8*
Les déficits publics, la dette de l'État	3	10	5	5	12	6
Le logement	2	10	6	4	14	7
La hausse des prix	2	7	7	7	17	5
La croissance économique	2	6	8			
L'environnement	1	7	9	8	18	4
La sécurité des biens et des personnes	1	5	10	3	9	9
Les banlieues	1	3	11	1	5	10
L'immigration	0,4	2	12	1	3	11
NSP, SR	1	5		0	0	
Total	100			100		

[47] Ils s'inscrivent sur ce point dans une évolution que l'on retrouve dans l'ensemble de la société française. Voir : Claude Dargent et Frédéric Gonthier, « Attitudes économiques : la double déroute du libéralisme ? », Pierre Bréchon et Olivier Galland (dir.), *L'Individualisation des valeurs*, Paris, Armand Colin, 2010, pp. 83-101.

[48] 1 765 enquêtés n'ont pas répondu à cette question.

Les membres du parti situent ensuite sensiblement au même niveau la justice fiscale, les déficits publics et le logement, puis juste derrière la hausse des prix et la croissance économique. Si l'on tient compte de quelques changements dans les items proposés, les électeurs font sensiblement de même, sauf qu'ils plaçaient l'environnement avant ce groupe en 2007, alors qu'il n'arrive qu'après chez les adhérents. On sait combien cette thématique avait été privilégiée dans sa campagne par Ségolène Royal. D'autre part, le rebond de la crise survenu depuis contribue également à ce que cet enjeu se trouve rétrogradé en 2011. On ne peut pas exclure enfin que les adhérents considèrent que cet enjeu n'est pas un marqueur prioritaire de leur formation politique.

Relevons enfin qu'adhérents comme électeurs placent en dernier trois items bien différents : deux, la sécurité et l'immigration, apparaissent clairement comme des marqueurs de droite. Ce n'est pas le cas du 3e, les banlieues. Mais le mauvais classement de cet item peut être considéré comme une façon d'exprimer une idée : les difficultés que connaissent ces territoires ne sont que la résultante des problèmes cités déjà plus haut.

La gravité de la situation économique et l'émergence d'enjeux nouveaux a conduit à modifier la liste des problèmes proposes dans l'enquête post-électorale réalisée par le CEVIPOF en 2012. Ainsi, le pouvoir d'achat, non proposé dans les enquêtes précédentes, arrive d'emblée en tête, dans une quasi-égalité avec le chômage. Cet item prend en charge pour partie la question de l'inégalité qui régresse de ce fait dans le classement. En revanche, les déficits publics accèdent à la 3e place, devançant l'éducation et la recherche. L'environnement apparaît clairement en dernière place chez les électeurs de François Hollande dans le contexte de crise économique de ce scrutin.

Tableau 34. Les problèmes les plus importants aujourd'hui pour la France

(en %)

	Électeurs François Hollande 2012		
	en 1er	Total	Rang
Le chômage	19	35	1
Le pouvoir d'achat	19	34	2
Les déficits publics, la dette de l'État	17	27	3
L'éducation la formation des jeunes	14	26	4
La pauvreté, la précarité	12	28	5
Les inégalités	8	18	6
La santé, la qualité des soins	4	15	7
L'immigration	2	4	8
La construction européenne	2	3	9
Les impôts et les taxes	1	4	10
La sécurité des biens et des personnes	1	3	11
L'environnement	1	3	12
NSP, SR	1	1	
Total	100		

S'agissant donc de l'enjeu prioritaire pour les adhérents comme pour les électeurs socialistes depuis de nombreuses années, on connaît le point de vue libéral : ce courant invoque rituellement les « rigidités du marché du travail », pour rendre compte de la persistance du chômage. C'est par peur de ne pouvoir se séparer des salariés embauchés quand la conjoncture s'améliore à cause d'un droit du travail considéré comme trop contraignant que les entrepreneurs n'embaucheraient pas quand ils le peuvent, générant de ce fait un chômage permanent. Cette interprétation s'avère massivement rejetée par les adhérents du PS. Elle l'est également, même si c'est à un degré un peu moindre, par les électeurs socialistes.

Tableau 35. L'emploi et le chômage

(en %)

	Pour que les patrons n'aient pas peur d'embaucher, ils devraient avoir le droit de licencier plus facilement				**Les chômeurs pourraient trouver du travail s'ils le voulaient vraiment**			
	Adhérents PS		Électeurs de F. Hollande en 2012		Adhérents PS		Électeurs de F. Hollande en 2012	
Tout à fait d'accord	1	7	4	17	1	9	8	34
Plutôt d'accord	6		13		7		26	
Plutôt pas d'accord	32	90	42	83	35	88	48	66
Pas d'accord du tout	58		41		53		18	
NSP, SR	3		0		4		0	
Total	100		100		100		100	

Il en va de même de la thématique familière à la droite des « faux chômeurs ». Cette thématique fait l'objet d'un rejet massif par les adhérents socialistes : 9 % seulement approuvent et 88 % rejettent la proposition selon laquelle « les chômeurs pourraient trouver du travail s'ils le voulaient vraiment ». Cette distribution contraste largement avec ce qu'on observe chez les Français pris dans leur ensemble mais aussi chez les électeurs socialistes : 54 % des premiers et 34 % des seconds approuvent cette opinion. Cet écart entre adhérents et électeurs socialistes tient probablement au fait que l'explication du chômage est une des marqueurs de l'opposition entre droite et gauche : sur ce point, les adhérents n'entendent faire aucune concession au discours de la droite.

On retrouve ce positionnement très ferme quand on leur demande de se placer sur une échelle de 1 à 10 avec, en 1 : « Les chômeurs devraient être obligés d'accepter tout emploi disponible ou bien perdre leur indemnité de chômage » et en 10 : « Les chômeurs devraient avoir le droit de refuser un emploi qui ne leur convient pas. » 16 % seulement des réponses effectives se situent entre les notes 1 à 4, 13 % optent pour la note 5, tandis que 71 % choisissent les notes 6 à 10…

L'écart entre adhérents et électeurs est bien moindre mais néanmoins réel sur une autre antienne du libéralisme : la dénonciation du nombre de fonctionnaires présenté comme excessif. C'est dans ce cadre qu'il faut replacer l'engagement de campagne de Nicolas Sarkozy en 2007 de ne remplacer qu'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite – engagement qui a sous-tendu les politiques publiques conduites de son élection à 2012. En l'occurrence, les adhérents socialistes sont presque deux fois plus nombreux que l'ensemble des électeurs (57 % contre 27 %) à n'être « pas d'accord du tout » avec l'idée selon laquelle « Il faudrait réduire le nombre de fonctionnaires ». De nouveau, les électeurs socialistes occupent une position intermédiaire (40 %) entre l'ensemble des Français et les adhérents du parti. Et même si une formulation différente de la question complique la comparaison, l'opposition des électeurs socialistes à cette politique semble largement perdurer en 2012.

Tableau 36. La baisse du nombre de fonctionnaires comme objectif de l'action publique

(en %)

	« Il faudrait réduire le nombre de fonctionnaires »				**Ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux partant à la retraite**	
	Adhérents 2011		Électeurs de S. Royal 2007		Électeurs de F. Hollande 2012	
Tout à fait d'accord	1	9	8	26	6	29
Plutôt d'accord	7		18		23	
Plutôt pas d'accord	31	88	32	74	46	71
Pas d'accord du tout	57		42		25	
NSP, SR	4		0		0	
Total	100		100		100	

36 % des adhérents du Parti socialiste sont « tout à fait d'accord » avec l'idée qu'il faudrait porter le SMIC à 1 500 euros tout de suite et 45 % « plutôt d'accord ». Il y a donc sur ce point une majorité des quatre cinquièmes des socialistes en faveur de cette mesure malgré leur attachement à l'économie de marché et le fait que cette hausse pèserait sur la compétitivité des entreprises. On retrouve bien ici un des aspects primordiaux de l'adhésion au Parti socialiste : la lutte contre les inégalités. Cet objectif princeps doit prévaloir pour les adhérents sur l'ensemble des contraintes auxquelles se heurte l'action publique.

L'atteindre implique également une redistribution efficace. On l'a vu, les deux tiers des adhérents considèrent que les revenus doivent être plus égalitaires. Et ils situent à environ 7 000 euros par foyer le seuil à partir duquel il faudrait augmenter les impôts, ce qui correspond à un revenu individuel moyen de 3 500 euros dans le cas, le plus fréquent, d'un couple où chacun travaille. On se souvient que François Hollande, pendant la campagne présidentielle de 2007, avait fixé ce seuil à 4 000 euros, provoquant l'ire de la candidate qui craignait que cet objectif inquiétât les classes moyennes. On constate ici que celui qui était à l'époque son premier secrétaire se trouvait en tout cas largement en phase avec les adhérents du Parti socialiste…

Si les membres de cette formation politique sont donc acquis au marché comme mode d'organisation économique fondamental, ils sont donc très loin d'épouser les thèmes du libéralisme économique. Pour autant, ces questions se posent aujourd'hui d'une manière très largement différente qu'il y a trente ans. À l'évidence, cette évolution est liée au moins en partie aux mutations majeures qu'a connues le contexte économique international.

– LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES DE LA MONDIALISATION

Davantage que comme une chance, la mondialisation est perçue comme une menace par les socialistes. Cependant, contrairement à ce qu'on pourrait attendre, la mondialisation n'inquiète pas davantage les adhérents que ceux de leurs concitoyens qui partagent les mêmes options politiques. Nous observons même l'inverse : 40 % des adhérents considèrent que la mondialisation est un danger contre 44 % des électeurs de Ségolène Royal en 2007. Les premiers pensent aussi fréquemment que les seconds que la mondialisation est une chance. Les électeurs qui entendent voter pour le candidat soutenu par le Parti socialiste aux législatives qui s'annoncent alors sont à peine plus critiques.

La formulation modifiée de la question dans l'enquête 2012 gêne la comparaison. Toutefois, il semble bien que ceux qui répondaient « ni l'une, ni l'autre » se sont répartis également entre les deux options restantes. De ce fait, l'inquiétude reste très largement majoritaire.

Tableau 37. Appréciation sur la mondialisation

(en %)

Pour un pays comme le France, la mondialisation est plutôt :	**Adhérents**	**Électeurs de Ségolène Royal 2007**	**Électeurs socialistes législ. 2007**	**Électeurs de François Hollande 2012**
Une chance, parce qu'elle lui ouvre des marchés à l'étranger et la pousse à se moderniser	22	21	19	37
Un danger, parce qu'elle menace ses entreprises et son modèle social	40	44	48	61
Ni l'une, ni l'autre	33	34	32	
NSP, SR	5	1	1	1
Total	100	100	100	

Chez les adhérents, la réponse à cette question est particulièrement sensible au choix de motion. Si les deux termes de l'alternative proposée arrivent à égalité chez les partisans de Bertrand Delanoë, François Hollande et Pierre Moscovici (une chance pour 32 %, un danger pour

31 %), le rapport passe de 1 à 5 (10 % contre 53 %) chez les soutiens de Benoît Hamon, les autres motions s'étageant sur des positions intermédiaires. Cette thématique de la mondialisation est donc au cœur des sujets sur lesquels les adhérents du Parti socialiste émettent des appréciations différenciées – en lien, comme on le verra plus bas, avec la question de l'Union européenne.

Tableau 38. Appréciation sur la mondialisation pour un pays comme la France selon la motion

(en %)

	Une chance parce qu'elle lui ouvre des marchés à l'étranger et la pousse à se moderniser	**Un danger parce qu'elle menace ses entreprises et son modèle social**	**Ni l'une ni l'autre**	**Je ne sais pas**	
A Delanoë Hollande Moscovici	32	31	34	3	(1467)
B Pôle écologique	23	34	40	3	(112)
C Hamon	10	53	34	2	(1575)
D Aubry Cambadélis Fabius	22	40	36	3	(1816)
E Royal	25	38	33	4	(2287)
F Utopia	11	34	55	1	(143)
Je n'ai pas voté	24	42	30	4	(619)
Je n'étais pas adhérent	22	41	33	4	(1603)
Je refuse de répondre	18	50	27	5	(313)
Ensemble	22	41	34	3	(9935)

Car ces questions de politique économique et sociale posent indirectement celle des marges de manœuvre dont dispose le gouvernement national dans un contexte de mondialisation. Le Parti socialiste se trouve ici placé sinon dans une contradiction en tout cas face à une mutation majeure. On a dit combien l'attachement au modèle républicain est un élément constitutif de son système doctrinal. Or ce modèle reposait sur une base strictement nationale. Pour une part, il existe en France une nostalgie d'un monde où ce pays était indépendant du contexte extérieur. Il y a une part de vérité dans ce constat : longtemps, la France a été proche du modèle de ce que les économistes appellent une économie fermée. Compte tenu du coût des transports et du protectionnisme massivement pratiqué jusqu'à la seconde guerre mondiale, la part de la production exportée et de la demande importée étaient faibles. Les politiques économiques nationales pouvaient donc agir sans crainte d'un effet sur les comptes économiques extérieurs. En revanche, l'internationalisation de l'après-guerre, accélérée à partir des années soixante, fait que, après celle du gouvernement Chirac en 1975, la relance de 1981-1982 bute rapidement sur cette contrainte extérieure.

Les appréciations des adhérents montrent qu'ils sont conscients de cet état de fait : un tiers considère que ces possibilités d'action d'un gouvernement national aujourd'hui sont larges, les deux tiers restants les qualifiant en revanche de réduites. Ces appréciations n'ont guère évolué en treize ans : la prise de conscience de la contrainte extérieure en France date des années quatre-vingt à la suite de l'épisode qui vient d'être rappelé. Mais cette stabilité traduit bien un jugement très pessimiste sur l'autonomie des gouvernements nationaux en la matière.

Tableau 39. Les possibilités d'action d'un gouvernement national

(en %)

Dans les conditions actuelles d'une économie de marché, à l'heure de la mondialisation, diriez-vous que les possibilités d'action d'un gouvernement national sont :	**Adhérents 2011**		**Adhérents 1998**	
Très larges	3	34	3	35
Assez larges	31		32	
Assez réduites	55	64	57	63
Très réduites	9		6	
NSP, SR	2		2	
Total	100		100	

Il y a dans cette nostalgie d'un temps où le gouvernement de la République pouvait s'affranchir de la contrainte extérieure une part d'erreur historique. On a oublié en effet combien c'était alors sur la monnaie que cette contrainte pesait dans l'entre-deux guerres, avec des dévaluations du cours en or, et des politiques de déflation visant à restaurer l'équilibre extérieur. Mais cette amnésie relative n'empêche pas la prégnance de la référence à ce modèle d'une plus grande marge de manœuvre.

Il y a dans cette mutation une donnée majeure pour la compréhension des politiques économiques et sociales de notre temps. Celui-ci n'est toutefois pas caractérisé par des changements dans cette seule sphère : le dossier des enjeux de société connaît lui aussi des mutations majeures et qui importent beaucoup aux adhérents du Parti socialiste, comme on va le voir.

3. ENJEUX DE SOCIÉTÉ

Personne ne contestera l'importance de la politique économique et sociale dans la rupture qu'a constituée l'accession de la gauche au pouvoir dans les années quatre-vingt. Pour autant, son action ne s'est pas limitée à ce registre. Des réformes comme l'abolition de la peine de mort, mais aussi l'abrogation de la loi dite « anti-casseurs » qui instituait une responsabilité collective, la fin de discriminations juridiques à l'encontre de l'homosexualité, la loi sur l'égalité salariale des femmes et des hommes dans les entreprises ou la régularisation des étrangers en situation irrégulière qui peuvent prouver qu'ils exercent une activité salariée ont également occupé une place importante dans les changements introduits par la gauche à cette période.

Si l'on suit Gérard Grunberg et Étienne Schweisguth, un changement culturel majeur a d'ailleurs contribué à l'accession au pouvoir en 1981 du Parti socialiste : le « libéralisme culturel ». Porté tout particulièrement par les classes moyennes salariées, il est lié à l'élévation du niveau de diplôme qui caractérise la population française en cette fin du XXe siècle. Ces auteurs définissent ce courant culturel comme un « système de valeurs anti-autoritaires, valorisant l'autonomie et l'épanouissement individuels, reconnaissant à chacun le droit au libre choix de son mode de vie, et fondé sur le principe de l'égale valeur intrinsèque de tout être humain quels que soient sa race, sa religion, son sexe ou son rang social [49] ».

Ce changement n'est pas sans rapport avec les transformations repérées dans le monde occidental depuis l'après-guerre, qualifiées de postmatérialisme par Ronald Inglehart [50]. Mais, d'une enquête l'autre depuis les années quatre-vingt, ce nouveau système de valeurs qualifié de

[49] Gérard Grunberg et Étienne Schweisguth, « Libéralisme culturel et libéralisme économique », Daniel Boy et Nonna Mayer (dir.), *L'Électeur français en questions*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1990, pp. 45-70.

[50] Ronald Inglehart, *The Silent Revolution: Changing Values and political Styles among Western Publics*, Princeton, Princeton University Press, 1977.

libéralisme culturel [51] connaît un processus de mutation permanente, avec des reconfigurations, des dissociations, des opinions qui se banalisent et donc se généralisent, et d'autres qui deviennent clivantes alors qu'elles étaient auparavant marginales [52]. Où se situent donc les adhérents socialistes dans le nouvel « espace culturel » qui caractérise la France d'aujourd'hui ?

– FAMILLE, ÉDUCATION, AUTORITÉ

La mutation des formes familiales est une des transformations sociales majeures des dernières décennies. Selon un processus historiquement vérifié, l'évolution préalable des opinions et des pratiques légitimes se traduit dans un second temps par des modifications législatives [53]. Dans la période récente, le divorce par consentement mutuel puis le Pacte civil de solidarité (Pacs) témoignent en France de ce processus. Le mariage pour tous, ouvert donc aux personnes de même sexe, est une nouvelle étape des changements dans ce domaine. L'enquête post-électorale du CEVIPOF de 2012 [54] établit en effet que 60 % des électeurs sont favorables au mariage pour les couples homosexuels – 75 % des électeurs de François Hollande au premier tour, mais 35 % de ceux de Nicolas Sarkozy.

La question de l'autorisation de l'adoption pour les couples homosexuels fait davantage débat dans la société française. Les données recueillies à l'occasion de cette enquête permettent de comprendre pourquoi. Certes, 35 % des adhérents se déclarent « tout à fait d'accord » avec l'idée que « les couples homosexuels devraient avoir le droit d'adopter des enfants » et 32 % « plutôt d'accord ». Les adhérents du Parti socialiste sont donc très majoritairement favorables à cette innovation institutionnelle. Ils se révèlent là encore plus progressistes que les électeurs : si les deux tiers des cotisants au Parti socialiste sont donc favorables à cette possibilité, elle ne séduit qu'un électeur socialiste sur deux en 2007 [55] – et se trouve donc minoritaire chez les Français dans leur ensemble.

S'agissant de l'attitude vis-à-vis de l'autorité, les adhérents pensent massivement, à 80 %, que « l'école devrait former avant tout des gens à l'esprit éveillé et critique » contre 16 % qui sont d'avis que « l'école devrait donner avant tout le sens de la discipline et de l'effort ». L'écart entre ces deux opinions semble s'être encore accru depuis 1998. Mais c'est l'option opposée qui arrive en tête dans l'électorat de François Hollande – à 54 %.

Tableau 40. Opinion sur le rôle de l'école

(en %)

	Adhérents 1998	Adhérents 2011	Électeurs FH 2012
L'école devrait donner avant tout le sens de la discipline et de l'effort	30	16	54
L'école devrait former avant tout des gens à l'esprit éveillé et critique	68	80	46
NSP, SR	2	4	0
Total	100	100	100

Le décalage est donc flagrant sur ce sujet entre les adhérents et les électeurs socialistes, puisqu'il aboutit à une inversion de majorité. Notons toutefois qu'il est bien plus fort avec la

[51] Pour une comparaison européenne, voir : Claude Dargent, « Attitudes morales, attitudes économiques et orientation politique en Europe », *Revue française de sociologie*, 47 (4), octobre-décembre 2006, pp. 785-816. http://www.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie-2006-4-page-785.htm

[52] Gérard Grunberg et Étienne Schweisguth, « Recompositions idéologiques », Daniel Boy et Nonna Mayer (dir.), *L'Électeur a ses raisons*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997.

[53] Claude Dargent, « Valeurs 68 », Jacques Capdevielle et Henri Rey (dir.), *Dictionnaire de Mai 1968*, Paris, Larousse, 2008, pp. 441-443.

[54] Enquête post-électorale sur l'élection présidentielle, 2012, *op. cit.* http://www.cevipof.com/fr/2012/recherche/postelectorale/

[55] L'enquête électorale du CEVIPOF de 2012 a préféré poser d'autres questions sur ce thème, comme celle du droit au mariage pour les couples homosexuels qui constituait un enjeu de la campagne.

droite. L'option pour une école qui privilégie le sens de la discipline et de l'effort l'emporte avec une majorité de 65 % dans l'ensemble de l'électorat – atteignant 83 % chez les électeurs de Nicolas Sarkozy et 78 % chez ceux de Marine Le Pen.

Plus généralement, les études conduites dans ce domaine depuis plusieurs décennies montrent que l'attitude vis-à-vis de la question de l'autorité constitue un marqueur important en matière de libéralisme culturel. Il a été notamment démontré que les Français ont remis en cause ces dernières années la tolérance un peu trop systématique qui se serait répandue dans la société après 1968 [56].

Cette inversion de tendance n'empêche pas de constater des différences analogues à celles que nous avons déjà relevées entre les adhérents socialistes, les sympathisants socialistes et les Français dans leur ensemble. On le constate, si les membres du parti sont à une courte majorité (51 %) opposés à l'idée selon laquelle les parents n'ont aujourd'hui plus d'autorité, les électeurs socialistes se révèlent plus critiques en la matière en adhérant à 62 % à ce diagnostic.

Tableau 41. Autorité et justice

(en %)

	De nos jours les parents n'ont plus aucune autorité				**Il faudrait rétablir la peine de mort**			
	adhérents		électeurs de F. Hollande		adhérents		électeurs de F. Hollande	
Tout à fait d'accord	9	46	16	62	2	4	10	28
Plutôt d'accord	37		45		2		18	
Plutôt pas d'accord	38	51	35	38	4	92	24	71
Pas d'accord du tout	13		3		88		47	
NSP, SR	4		0		4		1	
Total	100		100		100		100	

Ces opinions sur l'autorité se révèlent corrélées avec celles émises en matière de délinquance et de criminalité. Dans ce domaine, on ne s'étonnera pas que les adhérents socialistes soient presque unanimement hostiles au rétablissement de la peine de mort. Mais là encore, l'écart est visible avec les électeurs socialistes, puisque que 28 % y seraient disposés – 53 % pour les électeurs de Nicolas Sarkozy et 77 % pour ceux de Marine Le Pen.

Une ample littérature a montré plus généralement que l'attitude face à l'autorité est liée au jugement porté sur l'Autre, dans le cadre d'une attitude qu'on a pu qualifier de xéno-autoritarisme [57]. C'est à cette dimension qu'il faut en venir maintenant.

– DÉFIANCE, ETHNOCENTRISME ET XÉNOPHOBIE

Si on passe aux questions qui portent sur l'ethnocentrisme, on retrouve souvent une hiérarchie analogue entre les opinions des adhérents et des électeurs. Un certain nombre de travaux ont établi que l'ethnocentrisme allait de pair avec un sentiment d'inquiétude et de défiance sociale. Ainsi, d'une façon générale, les adhérents du Parti socialiste se situent bien plus sur le registre de la confiance que sur celui de la défiance en matière de relations interpersonnelles : 57 % pensent qu' « on peut faire confiance à la plupart des gens », contre 34 % pour qui « on n'est jamais assez prudent quand on a affaire aux autres ». Les électeurs socialistes sont plus prudents : le rapport est de 30 % contre 70 %.

[56] Ainsi, si la progression des valeurs humanistes de tolérance ne s'est pas démentie depuis quarante ans, l'attachement au principe d'autorité qui avait accusé un fort discrédit après Mai 68 a connu une évolution inverse depuis quelques années. On a même pu parler à ce propos « d'épuisement de l'idéologie soixante-huitarde » Étienne Schweisguth, « Liberté, autorité et civisme, trente ans après Mai 68 », Pierre Bréchon (dir.), *Les Valeurs des Français,* Paris, Armand Colin, 2003.

[57] On retrouve ici la tradition d'analyse ouverte par l'école de Francfort, notamment la célèbre échelle d'Adorno, F comme fascisme.

Ce taux de confiance à l'égard d'autrui demeure néanmoins beaucoup plus élevé que celui qu'on observe chez l'ensemble des électeurs (22 %) – et *a fortiori* que celui déclaré par ceux qui ont voté pour les candidats de l'UMP (15 %) ou du Front national (4 %).

S'agissant du degré d'adhésion à l'opinion « maintenant, on ne se sent plus chez soi comme avant », elle se révèle partagée par 11 % seulement des adhérents, un taux qui monte à 28 % des électeurs socialistes – mais à 45 % chez les électeurs UMP et à 80 % chez ceux du Front national…

Tableau 42. Ethnocentrisme

(en %)

	Maintenant, on ne se sent plus chez soi comme avant			
	Adhérents		Électeurs socialistes en 2007	
Tout à fait d'accord	3	11	14	28
Plutôt d'accord	8		14	
Plutôt pas d'accord	21	85	24	72
Pas d'accord du tout	63		48	
NSP, SR	4		0	
Total	100		100	

En cohérence avec ce qu'on vient de relever, les adhérents socialistes rejettent massivement, à 83 %, l'idée selon laquelle « il y a trop d'immigrés en France ». Cette position se retrouve également chez les électeurs socialistes, mais à un niveau nettement inférieur, car seulement 54 % d'entre eux se déclaraient opposés à cette opinion en 2012 (18 % des électeurs de Nicolas Sarkozy, 3 % de ceux de Marine Le Pen).

Dans la même veine, on constate que les adhérents plébiscitent le projet d'accorder le droit de vote des étrangers non-européens aux élections locales. Cette proposition recueille également une très large majorité chez les Français qui ont voté pour le candidat socialiste au 1er tour. En revanche, seuls 41 % de l'ensemble des électeurs partagent cette opinion – 13 % chez ceux qui ont donné leur voix à Nicolas Sarkozy.

Tableau 43. L'immigration en France

(en %)

	Il y a trop d'immigrés en France				**Accorder le droit de vote aux étrangers aux élections locales**			
	Adhérents		Électeurs de François Hollande 2012		Adhérents		Électeurs de François Hollande 2012	
Tout à fait d'accord	3	13	13	44	55	83	31	69
Plutôt d'accord	10		31		28		38	
Plutôt pas d'accord	30	83	32	54	9	15	19	31
Pas d'accord du tout	53		22		6		12	
NSP, SR	4		1		2		0	
Total	100		100		100		100	

S'agissant de la politique à conduire vis-à-vis des sans-papiers, les adhérents sont en revanche beaucoup plus partagés. 49 % pensent qu'ils devraient être tous régularisés (10 % tout à fait d'accord, 39 % plutôt d'accord), mais 48 % n'y sont pas favorables (36 % plutôt pas, 13 % pas du tout). On voit que les membres du Parti socialiste sont loin d'adhérer massivement à la revendication d'une régularisation indifférenciée, portée par d'autres organisations de gauche et d'extrême gauche.

La question de la xénophobie – ou de la xénophilie si on inverse la perspective – conduit enfin à tester l'attitude face à l'islam. Sur ce sujet, les adhérents socialistes ont une position bien différenciée selon que l'on évoque la possibilité pour les musulmans de pratiquer leur

religion en France ou bien qu'on les interroge sur des pratiques qui sont susceptibles de mettre en cause la laïcité. Ainsi, 87 % des adhérents pensent qu'« il est normal que les musulmans aient des mosquées en France » (47 % « tout à fait », 40 % « plutôt »). Mais 7 % seulement sont d'accord avec l'idée qu'« on devrait tolérer le port du foulard islamique à l'école » (2 % tout à fait d'accord, 5 % plutôt d'accord).

Même si les formulations un peu différentes des questions dans une enquête consacrée de surcroît explicitement à la seule question de la perception de l'islam en France compliquent la comparaison, un sondage IFOP réalisé en octobre 2012 établit que les sympathisants socialistes ont une position plus restrictive sur ces éléments de visibilité de l'islam dans la société française [58]. Ainsi, seuls 27 % des électeurs de François Hollande sont favorables à l'édification de mosquées si les musulmans le demandent, 26 % se déclarant opposés et 41 % indifférents. L'approbation apparaît donc nettement moins massive que chez les adhérents du parti. Elle demeure cependant plus forte que chez leurs concitoyens : au niveau national, les chiffres sont respectivement de 18 %, 43 % et 34 %, et la proportion des électeurs de Nicolas Sarkozy favorable n'est que 14 %, et de 2 % chez ceux de Marine Le Pen. Et s'agissant du port du voile à l'école, l'enquête ne dénombre que 3 % des électeurs de François Hollande qui s'y déclarent favorables.

– ATTITUDE FACE À L'EUROPE

Comme cela a été établi, l'attitude face à l'Europe constitue une dimension importante de l'universalisme et du libéralisme culturel. À cet égard, les socialistes français se révèlent profondément européens. 59 % se considèrent « autant français qu'européen », 6 % « plus européen que français », 30 % seulement « plus français qu'européen, et 4 % « seulement français ». Bien que la question ait été modifiée entretemps, les données recueillies lors de l'enquête postélectorale de 2012 montrent l'existence d'une distance appréciable entre cette distribution des allégeances territoriales des adhérents et celles des sympathisants socialistes. L'adhésion européenne apparaît nettement moins massive chez les électeurs de François Hollande.

Tableau 44. Sentiments d'appartenance nationale et européenne

(en %)

	Adhérents	**Électeurs de François Hollande 2012**
Seulement français	4	23
Plus français qu'européen	30	42
Autant européen que français	59	36
Plus européen que français	6	
NSP, SR	2	0
Total	100	100

En fait, exceptionnellement, l'électorat socialiste apparaît sur ce thème plus proche de celui de Nicolas Sarkozy que des adhérents du parti d'où est issu le vainqueur de la présidentielle de 2012… 21 % des électeurs du candidat UMP se sentent en effet seulement français, 46 % plus français qu'européen, 33 % autant européen que français… La frontière dans ce domaine sépare en fait ces deux électorats de celui de Marine Le Pen, chez lequel la distribution est de 43 %, 45 % et 13 %.

À cause notamment de leur niveau élevé de diplôme, les adhérents du Parti socialiste témoignent donc d'un enthousiasme européen qui se trouve bien plus modéré chez leurs électeurs. Pour autant, la question des divisions du Parti socialiste sur la question européenne est souvent mise en avant. Les données recueillies dans l'enquête permettent d'en mieux cerner à la fois la réalité et les limites.

[58] Enquête IFOP, *L'Image de l'islam en France*, octobre 2012.

Les différences sont en effet bien tangibles entre motions du congrès de Reims, par exemple lors du vote interne sur la position du Parti socialiste quant au référendum sur le traité constitutionnel de 2005. Comme on pouvait s'y attendre, les adhérents qui ont choisi à Reims la motion C avaient voté majoritairement pour le non en interne. Toutes les autres motions importantes avaient opté pour le oui – mais à des degrés divers, allant de 50 % pour la motion D, très composite dans ce domaine, jusqu'à 73 % pour la motion A.

Tableau 45. Le vote interne sur la position du parti pour le référendum sur le traité constitutionnel de 2005 selon la motion au congrès de Reims

(en %)

	Oui	Non	N'a pas voté	Non adhérents	NSP, SR	Total
A Delanoë Hollande Moscovici	73	13	4	9	1	(1480)
B Pôle écologique	59	28	3	9	1	(113)
C Hamon	25	56	4	14	2	(1588)
D Aubry Cambadélis Fabius	50	35	3	9	2	(1834)
E Royal	62	23	4	10	1	(2303)
F Utopia	49	31	5	14	1	(146)
Je n'ai pas voté	40	16	26	16	2	(618)
Je n'étais pas adhérent	16	7	5	71	1	(1602)
Je refuse de répondre	36	26	3	5	30	(320)
Ensemble	46	26	5	20	2	(10004)

Ce résultat pose la question de la variance du degré d'attachement à l'Europe à l'intérieur du Parti socialiste. Le « non » majoritaire de la motion C ou la minorité importante (un tiers) qu'il obtient dans la motion D traduisent-ils un rejet du projet politique de participation de la France à un ensemble politique rassemblant tout ou partie du continent ? Ou met-il simplement en cause les modalités du processus d'unification européenne, avec en particulier, si l'on en croit ses contempteurs, une critique de la tendance des politiques publiques européennes à généraliser une concurrence fréquemment asymétrique en supprimant un à un les dispositifs de régulation qui existaient auparavant ? Pour dire les choses brièvement, en résumant néanmoins clairement l'alternative, est-ce l'Europe en tant que telle qui se trouve en cause dans le vote non d'une partie des socialistes, ou simplement l'Europe *libérale* ?

C'est manifestement cette deuxième interprétation qui doit prévaloir au vu des réponses à la question sur le sentiment d'appartenance territoriale. On le constate, les différences entre motions sur le sentiment d'appartenance européenne sont visibles mais bien moins importantes – surtout si l'on met à part les deux motions très minoritaires que sont Utopia et à un moindre titre le Pôle écologique qui se révèlent très européennes. Des écarts demeurent alors entre les quatre grandes motions restantes, mais ils sont sans commune mesure avec ce qu'on a constaté sur le vote au traité constitutionnel. Encore doit-on ajouter qu'il est impossible de recueillir un sentiment d'attachement territorial indépendamment des modalités que prennent les politiques publiques du moment aux différents niveaux proposés. Même limitées, les réticences vis-à-vis de l'Europe un peu plus fortes dans la motion C ont aussi à voir avec les politiques de libéralisation menées par l'Union sur la dernière période.

Tableau 46. Sentiment d'appartenance territoriale selon la motion au congrès de Reims

(en %)

	Seulement français	Plus français qu'européen	Autant européen que français	Plus européen que français	Total
A Delanoë Hollande Moscovici	3	26	66	6	(1482)
B Pôle écologique	3	22	69	6	(112)
C Hamon	4	34	58	4	(1577)
D Aubry Cambadélis Fabius	3	29	61	6	(1825)
E Royal	4	29	62	5	(2300)
F Utopia	9	18	53	20	(142)
Je n'ai pas voté	6	29	56	9	(616)
Je n'étais pas adhérent	5	36	53	7	(1605)
Je refuse de répondre	9	36	52	3	(312)
Ensemble	4	30	60	6	(9971)

* *

*

On le constate, les adhérents sont en pointe par rapport aux valeurs des électeurs du Parti socialiste dont ils accentuent les orientations. Davantage anti-libéraux au plan économique, ils poussent plus loin le libéralisme culturel dont témoignent ceux qui votent pour les candidats investis par leur formation.

Ces données amènent à réfléchir sur ce qu'on est en droit d'attendre en démocratie du rapport entre les orientations idéologiques des électeurs et celles du parti pour lequel ils votent. Bien sûr, un écart trop considérable ne serait pas sans conséquence à moyen terme. Même si les positions des adhérents ne se transcrivent pas mécaniquement dans les programmes de gouvernement, la liaison est évidente. Elle l'est d'autant plus dans le cas du Parti socialiste qui, ces dernières années, dans l'intervalle entre deux congrès, a multiplié les conventions, sanctionnées par des votes, dont la fonction est de préparer le programme qui servira de cadre aux candidats lors des futures échéances électorales.

En même temps, compte tenu de la spécificité de leur composition sociale, il serait surprenant que les adhérents aient strictement les mêmes orientations que les électeurs. Certes, l'écart s'est réduit, par rapport à l'enquête de 1998, entre les structures sociales des membres du Parti socialiste et celles des électeurs socialistes. En particulier, la population des adhérents s'est rajeunie et la part du secteur privé y est nettement plus importante. Il reste des spécificités : la féminisation, bien que croissante, reste éloignée de ce qu'on observe dans la population générale. D'autre part, les adhérents du Parti socialiste sont nettement plus diplômés que leurs concitoyens. D'où une surreprésentation des cadres, et une sous-représentation des ouvriers et, à un moindre degré, des employés.

La rareté des enquêtes analogues conduites sur les autres formations politiques en France, à commencer par le parti dominant à droite qu'est l'UMP, empêche de dire si les traits qu'on vient de relever sont propres aux adhérents des formations politiques en général, ce qui est bien possible [59], ou spécifiques aux membres du Parti socialiste. Il reste qu'ils induisent mécaniquement

[59] Au-delà d'éventuelles irrégularités voire de l'existence de fraudes avérées, le fait que les scores recueillis par les deux candidats parmi les adhérents de l'UMP lors de la compétition pour la présidence de cette formation politique soient du même ordre de grandeur va dans ce sens. François Fillon en effet, qui passe pour nettement plus modéré

un écart avec la population générale, fût-elle sympathisante du Parti socialiste. Au demeurant, doit-on attendre des adhérents d'un parti qu'ils soient le décalque parfait de leurs électeurs ? Par construction, une organisation de cette espèce, parce qu'elle est idéal-typique au sens wébérien du terme d'une orientation politique, n'accentue-t-elle pas fatalement les valeurs et attitudes de ceux qu'elle a l'ambition de représenter ? Le fait d'être immergé dans le débat politique ne condamne-t-il pas à simplifier des antagonismes qui peuvent apparaître plus confus dans la population générale ? Sans tomber dans la théorie léniniste du « parti guide », les membres d'une formation politique de gauche ne sont-ils pas fatalement un peu plus à gauche que leurs électeurs, comme ceux d'un parti de droite accentueraient de leur côté les orientations qui sont propres à cette partie de l'arc politique ? Faute pour l'instant d'un matériau comparatif, on ne peut pour l'heure que poser la question.

Comme nous le faisions déjà dans la livraison de la *Revue socialiste* consacrée au trentième anniversaire de l'élection de François Mitterrand en mai 1981 qui avait permis la publication des premiers résultats de cette enquête [60], nous sommes amenés à rappeler un épisode qui tend bien à montrer que les orientations des partis politiques et de leurs candidats ne sont pas fatalement la simple transcription des positions prêtées aux électeurs au vu de l'analyse des enquêtes d'opinion. On s'en souvient, le candidat socialiste indiqua alors qu'il était défavorable à la peine de mort tout en sachant que les électeurs y étaient en majorité favorables. On connaît la suite : cela n'empêcha pas son élection, puis l'abolition, conformément à l'engagement, de cette peine quelques mois plus tard – et le ralliement de la majorité des Français à cette abolition. En ces temps de « démocratie d'opinion » où beaucoup de prises de position politique semblent décidemment inspirées par les sondages dont on a pu accuser le président élu en 2007 d'abuser, il s'agit là d'un épisode qu'il est utile de rappeler.

---

que Jean-François Copé, l'emportait largement dans les enquêtes portant sur l'ensemble des électeurs sympathisants de ce parti. Cela n'a, semble-t-il, pas été le cas chez les adhérents.

[60] Claude Dargent et Henri Rey, « Les adhérents socialistes en 2011 : renouvellement social et ancrages idéologiques », *Revue socialiste*, n° 42, « 10 mai 1981, 10 mai 2011 : héritages et espérances », 2e trimestre 2011, pp. 123-124.

Henri Rey, « Les adhérents socialistes : permanences et changements », *Revue socialiste*, n° 42, « 10 mai 1981, 10 mai 2011 : héritages et espérances », 2e trimestre 2011, pp. 125-133.

Claude Dargent, « Les adhérents socialistes : attitudes, valeurs et ancrages idéologiques », *Revue socialiste*, n° 42, « 10 mai 1981, 10 mai 2011 : héritages et espérances », 2e trimestre 2011, pp. 135-142.

http://www.parti-socialiste.fr/articles/la-revue-socialiste-ndeg42-heritages-et-esperances

ANNEXE : QUESTIONNNAIRE EN LIGNE

1. Fédération

2. Sexe :

1. Homme
2. Femme

3. Année de naissance : 19 _ _

4. Date de première adhésion : mois _ _ année _ _ _ _

5. Quel est le diplôme le plus élevé que vous avez obtenu ?

1. Aucun diplôme
2. Certificat d'études primaires
3. Brevet des collèges (BEPC)
4. Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP)
5. Brevet d'Enseignement Professionnel (BEP)
6. Baccalauréat général
7. Baccalauréat technique
8. Baccalauréat professionnel
9. Diplôme universitaire bac +2 (DUT, BTS, Instituteurs, DEUG, diplômes paramédical ou social)
10. Diplôme universitaire bac +3 ou bac +4
11. Diplôme de troisième cycle universitaire
12. Diplôme d'une grande école

6. Quelle est ou quelle était votre profession ?

Protocole I SL
(impératif : distinguer les professeurs du secondaire des professeurs des écoles)

7. Travaillez-vous (ou avez-vous travaillé) ?

1. Dans le secteur privé
2. Dans le secteur public ou nationalisé
3. Dans la fonction publique
   3 a - d'État
   3 b - collectivités territoriales
   3 c - hôpitaux

8. Actuellement, travaillez-vous ?

1. Sous contrat à durée indéterminée, à temps plein
2. Sous contrat à durée déterminée, à temps plein
3. Sous contrat à durée indéterminée, à temps partiel
4. Sous contrat à durée déterminée, à temps partiel
5. Vous êtes en préretraite
6. Vous êtes à la retraite
7. Vous êtes au chômage
8. Vous travaillez en intérim, vous effectuez un stage
9. Autres

9. Quel est le nombre d'habitants de votre commune de résidence :

1. Moins de 2 000 habitants
2. De 2 000 à 10 000 habitants
3. De 10 000 à 30 000 habitants
4. De 30 000 à 100 000 habitants

5. Plus de 100 000 habitants

6. Dans l'agglomération parisienne

10. Quand vous aviez 15 ans, quelle était la profession de votre père ?

Protocole ISL

11. et de votre mère

Protocole ISL plus femme au foyer

12. Indépendamment de l'éducation religieuse que vous pourriez avoir reçue, diriez-vous que vous êtes aujourd'hui :

1. Catholique pratiquant
2. Catholique non pratiquant
3. Protestant
3. Musulman
3. Autre religion
4. Sans religion

13. On classe habituellement les Français sur une échelle de ce genre qui va de la gauche à la droite. Vous personnellement, où vous classeriez-vous sur cette échelle ? 1. signifie que vous êtes à l'extrême-gauche, 7. signifie que vous êtes à l'extrême-droite

1 2 3 4 5 6 7

14. À quel âge vous êtes-vous intéressé(e), pour la première fois, à la politique ? _ _

15. Lorsque vous étiez enfant, est-ce qu'on parlait politique à la maison ?

1. Fréquemment
2. De temps en temps
3. Rarement
4. Jamais

16.1. Toujours sur la même échelle qui va de la gauche à la droite, où se classait votre père quand vous étiez enfant sur cette échelle ?

1 2 3 4 5 6 7

16.2. Toujours sur la même échelle qui va de la gauche à la droite, où se classait votre mère quand vous étiez enfant sur cette échelle ?

1 2 3 4 5 6 7

17. Avez-vous le sentiment d'appartenir à une classe sociale ?

1. Oui
2. Non

18. À quelle catégorie sociale avez-vous le sentiment d'appartenir ?

1. La bourgeoisie
2. Les cadres
3. Les classes moyennes
4. Les ouvriers
5. Autre

19. Avez-vous quitté le PS dans le passé, avant d'y revenir ?

1. Oui
2. Non

Si oui, quand l'avez-vous quitté ? _ _

Quand avez-vous réadhéré ? _ _

20. Pour orienter son action, le PS selon vous, doit-il s'inspirer d'éléments empruntés ?

1	Tout à fait d'accord
2	Plutôt d'accord
3	Plutôt pas d'accord
4	Pas du tout d'accord
5	[NSP]

1 à l'humanisme chrétien
2 au marxisme
3 aux idées sociales-démocrates
4 au libéralisme économique
5 au courant autogestionnaire
6 à l'altermondialisme

21. Parmi les événements politiques que vous avez vécus, quel est celui qui vous a personnellement le plus marqué. En premier ? En second ?

1 La guerre d'Algérie
2 Le mouvement de mai-juin 1968
3 La victoire de la gauche en 1981
4 La chute du Mur de Berlin en 1989
5 La présence de Jean-Marie Le Pen au second tour de l'élection présidentielle en 2002
6 La mobilisation contre le CPE (Contrat nouvelle embauche) en 2006
7 L'élection de Nicolas Sarkozy en 2007

22. Selon vous, si on doit faire le bilan des gouvernements de gauche quand François Mitterrand était président de la République, diriez-vous :

– qu'ils ont introduit des réformes majeures dans le domaine social compte tenu des contraintes économiques de la période
– ou que malgré certains progrès sociaux, ils ont trop cédé au libéralisme économique

23. Et s'agissant du gouvernement dirigé par Lionel Jospin de 1997 à 2002, diriez-vous :

– qu'il a introduit des réformes majeures dans le domaine social compte tenu des conditions économiques de la période et de la situation de cohabitation avec le président Jacques Chirac
– ou que, malgré certains progrès sociaux, il a fait trop de concessions aux contraintes économiques et politiques

24. Pour quelle motion avez-vous voté pour le congrès de Reims (2008) ?

Pour la motion :

A Delanoë Hollande Moscovici
B Caresche
C Hamon
D Aubry Cambadélis Fabius
E Royal
F Utopia

N'a pas voté

N'était pas adhérent

25. Et au référendum interne à propos du Traité constitutionnel européen, avez-vous ?

– Voté oui
– Voté non
– N'a pas voté
– N'était pas adhérent

26. Dans cette liste, quel est le problème qui vous paraît le plus important aujourd'hui pour la France ? Et en second ?

En premier :

En second :

L'emploi	1
La sécurité des biens et personnes	2
L'éducation et la recherche	3
Les inégalités	4
Le logement	5
La justice fiscale	6
La hausse des prix	7
L'immigration	8
La croissance économique	9
L'environnement	10
Les déficits publics et la dette de l'État	11
Les banlieues	12
NSP	13

27. Considérez-vous que vous appartenez aujourd'hui à la première ou à la deuxième gauche au sein du PS ?

À la première gauche

À la deuxième gauche

Cela ne veut plus rien dire aujourd'hui

Je ne sais pas bien ce que signifient 1ère et 2e gauche

28. Considérez-vous que vous êtes :

1. Un simple adhérent du parti
2. Un militant épisodique
3. Un militant actif

29. Assistez-vous aux réunions de votre section ?

1. Oui, à chaque fois ou presque
2. Oui, de temps en temps
3. Oui, mais rarement
4. Presque jamais

30. À l'heure actuelle, occupez-vous une des fonctions de responsabilité suivantes ?

	Oui	Non
Membre de la CA de la section		
Secrétaire de section		
Membre d'une instance fédérale		
Membre d'une instance nationale		

31. Combien de temps *par mois* en moyenne consacrez-vous à vos activités de parti (réunions et activités militantes) ?

1. Moins d'une heure
2. De une à trois heures
3. De trois à cinq heures
4. De cinq à dix heures
5. Plus de dix heures

32. Si vous connaissez personnellement des élus, estimez-vous avoir de l'influence sur eux ?

1. Beaucoup d'influence
2. Moyennement d'influence
3. Peu d'influence
4. Pas du tout d'influence

33. Pensez-vous que les élus socialistes de votre fédération considèrent que les militants :

1. Sont de simples exécutants de leurs campagnes électorales
2. Sont partie prenante dans la définition de ces campagnes

NR

34. Exercez-vous un mandat électif de ?

	Oui	Non	NR
Conseiller municipal			
Maire			
Conseiller général			
Conseiller régional			
Parlementaire			

35. Et, dans le passé, avez-vous exercé un mandat de ?

	Oui	Non	NR
Conseiller municipal			
Maire			
Conseiller général			
Conseiller régional			
Parlementaire			

36. Vous-même, êtes-vous :

	Oui	Non	NR
Collaborateur d'un élu			
Salarié d'une collectivité territoriale (commune, département, région)			

37. Vous personnellement, vous sentez-vous...

1. Seulement Français
2. Plus Français qu'Européen
3. Autant Européen que Français
4. Plus Européen que Français

38. Voici plusieurs opinions. Comment vous situez-vous par rapport à elles sur ces échelles ?

38.1.

Les individus devraient avoir davantage la responsabilité de subvenir à leurs propres besoins

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 88 99

L'État devrait avoir davantage la responsabilité d'assurer à chacun ses besoins

NSP SR

38.2.

Les chômeurs devraient être obligés d'accepter tout emploi disponible ou bien perdre leur indemnité de chômage

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 88 99

Les chômeurs devraient avoir le droit de refuser un emploi qui ne leur convient pas

NSP SR

38.3.

La concurrence est une bonne chose. Elle pousse les gens à travailler dur et à trouver de nouvelles idées

NSP SR

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 88 99

La concurrence est dangereuse. Elle conduit à développer ce qu'il y a de pire chez les gens

38.4.

L'État devrait donner plus de liberté aux entreprises

NSP SR

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 88 99

L'État devrait contrôler plus sérieusement les entreprises

38.5.

Les revenus devraient être plus égalitaires

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 88 99 NSP SR

Il faudrait encourager davantage les efforts individuels

38.6.

La propriété privée des entreprises et des industries devrait être développée

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 88 99

La nationalisation des entreprises et des industries devrait être développée

38.7.

Il faut changer complètement la société

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 88 99

Il ne faut pas changer du tout la société

39. Voici deux affirmations que l'on entend parfois. Pour chacune d'elles, dites-moi si vous êtes…

1	...tout à fait d'accord
2	...plutôt d'accord
3	...plutôt pas d'accord
4	...pas d'accord du tout

39.1. Pour que l'économie marche bien, il faut que les entreprises fassent des profits

39.2. La capacité d'entreprendre doit être encouragée

40. Voici maintenant une liste de phrases. Pour chacune d'elles, dites-moi si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas d'accord du tout ?

1	Tout à fait d'accord
2	Plutôt d'accord
3	Plutôt pas d'accord
4	Pas d'accord du tout
5	[NSP]

40.1. -Pour que les patrons n'aient pas peur d'embaucher, ils devraient avoir le droit de licencier plus facilement

40.2. -Il faudrait réduire le nombre de fonctionnaires

40.3. -Il faudrait porter le SMIC à 1 500 euros le plus tôt possible

40.4. -Il faudrait réunir des gens de gauche et des gens de droite dans le même gouvernement

41. Dans les cinq dernières années, avez-vous :

	Oui	Non
Donné de l'argent au PS (hors cotisation)		
Distribué des tracts		
Participé à des mobilisations collectives pendant une campagne électorale		
Participé à des mobilisations collectives en dehors des campagnes électorales		
Été candidat à une fonction à l'intérieur du parti		
Été candidat à la candidature pour un mandat électif local ou national		
Eté investi par le parti comme candidat à un mandat électif local ou national		

42. Êtes-vous inscrit sur la Coopol ?

- Oui
- Non
- NSP

43. L'utilisez-vous :

- Fréquemment
- De temps en temps
- Jamais ou presque

44. Utilisez-vous internet pour vos activités militantes ?

- Oui
- Non
- NSP

45. Êtes-vous d'accord, ou non, avec les propositions suivantes ?

	Tout à fait d'accord	Assez d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord
Les dirigeants du parti ne sont pas très attentifs à ce que pensent les adhérents				
Les ambitions personnelles prennent trop souvent le pas sur le débat d'idées et l'intérêt collectif du parti				
Être actif dans le parti est un bon moyen de rencontrer des personnes intéressantes				
Beaucoup de gens pensent que les militants du PS sont sectaires				
Le travail des adhérents n'est pas souvent reconnu				
En général, les élus du PS à l'Assemblée nationale essaient de représenter les vues des adhérents du parti				
La seule façon d'être informé en politique est d'être adhérent d'un parti				
Le Parti socialiste est plus intéressé à représenter les électeurs que les militants				

46. Parmi les missions fondamentales du PS, quelle est, selon vous, la plus importante (1ère réponse) et ensuite (2e)

	1ère réponse	2e réponse
1. – Défendre les droits de l'homme		
2. – Lutter contre le capitalisme		
3. – Réformer la société en profondeur		
4. – Défendre les valeurs républicaines		
5. – Se mettre à l'écoute du mouvement social		
6. – Combattre la droite et l'extrême-droite		

47. Parmi les raisons suivantes qui vous ont conduit à adhérer, quelles sont celles qui vous paraissent importantes, ou non :

	Très importante	Assez importante	Peu importante	Pas importante du tout
Participer à la transformation de la société				
Lutter pour le progrès de la justice et de l'égalité				
Changer les pratiques politiques				
Exercer des responsabilités électives				
Exercer des responsabilités dans le parti				
Suivre la tradition familiale				
Se former à la politique				

48. Voici trois attitudes fondamentales vis-à-vis de la société dans laquelle nous vivons. Quelle est celle qui correspond le mieux à vos idées personnelles ?

1 Il faut changer radicalement toute l'organisation de notre société par une action révolutionnaire
2 Il faut améliorer petit à petit notre société par des réformes
3 Il faut défendre résolument notre société actuelle contre tous les changements
4 [NSP]
5 [SR]

49. À propos de votre expérience dans le PS, diriez-vous que vous êtes satisfait, ou non, des éléments suivants :

	Très satisfait	Assez satisfait	Peu satisfait	Pas satisfait du tout
La qualité des débats politiques internes				
La participation du PS aux mobilisations collectives				
L'efficacité de l'organisation				
La capacité d'écoute des dirigeants				
Le fonctionnement démocratique du parti				
La capacité du parti à surmonter ses divisions				
Et globalement, l'évolution du fonctionnement du parti depuis le dernier congrès				

50. Nous voudrions connaître votre degré de sympathie à l'égard des organisations ou partis politiques suivants. Pouvez-vous les noter de 0 à 10 (0 : pas du tout de sympathie ; 10 : beaucoup de sympathie)

	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Un parti d'extrême gauche comme le NPA											
Le Parti communiste											
Le Parti de gauche											
Le Mouvement républicain et citoyen (MRC)											
Les Verts/Europe écologie											
Le Parti radical de gauche											
Le Modem											
La CGT											
Attac											
La CFDT											
FO											
UNSA											
SUD											

51. Certaines révisions législatives ou constitutionnelles sont envisageables. Vous-même, seriez-vous favorable, ou non, à :

	Tout à fait favorable	Assez favorable	Peu favorable	Pas favorable du tout
Une réduction importante des prérogatives du président de la République				
Une part de représentation proportionnelle pour l'élection des députés				
Le droit de vote des étrangers non européens aux élections locales				
La réduction dans le temps du nombre de mandats des élus, avec un maximum de trois mandats				

52. Voici une série d'affirmations. Pouvez-vous dire si vous êtes d'accord, ou non, avec ces affirmations :

	Tout à fait d'accord	Assez d'accord	Peu d'accord	Pas d'accord du tout
On devrait tolérer le port du foulard islamique à l'école				
On devrait régulariser tous les sans-papiers				
Il est normal que les musulmans aient des mosquées en France				
Avec l'Union européenne, la France est mieux protégée contre les risques liés à la mondialisation de l'économie				
Maintenant, on ne se sent plus chez soi comme avant				
Il y a trop d'immigrés en France				

53. Dans les conditions actuelles d'une économie de marché, à l'heure de la mondialisation, diriez-vous que les possibilités d'action d'un gouvernement national sont :

1. Très larges
2. Assez larges
3. Assez réduites
4. Très réduites

54. En pensant à l'école, pouvez-vous dire avec laquelle de ces deux opinions vous êtes le plus d'accord : (une seule réponse)

1. L'école devrait donner avant tout le sens de la discipline et de l'effort
2. L'école devrait former avant tout des gens à l'esprit éveillé et critique

55. Vous personnellement, diriez-vous que vous êtes d'accord, ou non, avec chacune des propositions suivantes ?

	Tout à fait d'accord	Assez d'accord	Peu d'accord	Pas d'accord du tout
La laïcité est un combat qui a eu sa raison d'être mais qui est aujourd'hui dépassé				
La laïcité est une tradition qui doit aujourd'hui chercher à se redéfinir				
La laïcité est une valeur fondamentale toujours actuelle				

56. En voyant ce qui se passe autour de vous, avez-vous l'impression que nous vivons dans une société caractérisée par la lutte des classes ?

1. Tout à fait l'impression
2. Plutôt l'impression
3. Plutôt pas l'impression
4. Pas du tout l'impression

57. Et voici maintenant d'autres phrases. Pour chacune d'elles, dites-moi si vous êtes tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas d'accord du tout ? Vous diriez ...

1. Tout à fait d'accord
2. Plutôt d'accord
3. Plutôt pas d'accord
4. Pas d'accord du tout
5. [NSP]

57.1. Les chômeurs pourraient trouver du travail s'ils le voulaient vraiment

57.2. Les couples homosexuels devraient avoir le droit d'adopter des enfants

57.3. Il faudrait rétablir la peine de mort

57.4. De nos jours, les parents n'ont plus aucune autorité

57.5. En pensant à l'avenir, il m'arrive parfois d'avoir peur

58. Selon vous, à partir de quel niveau de revenu mensuel du foyer faut-il augmenter l'impôt sur le revenu ?

59. D'une manière générale, diriez-vous qu'on peut faire confiance à la plupart des gens ou qu'on n'est jamais assez prudent quand on a affaire aux autres ?

- On peut faire confiance à la plupart des gens
- On n'est jamais assez prudent quand on a affaire aux autres

60. Parmi les raisons suivantes, pouvez-vous me citer les deux qui, selon vous, expliquent le mieux la délinquance ?

	Cité / pas cité
Le chômage des jeunes	
La perte du sens de l'autorité et de la discipline	
Les conditions de la vie moderne, notamment dans les grands ensembles	
Le manque de sévérité des juges	
L'insuffisance des effectifs de la police	
La présence d'un grand nombre de travailleurs étrangers	
La libéralisation des mœurs	
Aucun / NSP	

61. Pour un pays comme la France, la mondialisation est-elle plutôt…

1 …une chance, parce qu'elle lui ouvre des marchés à l'étranger et la pousse à se moderniser
2 …un danger, parce qu'elle menace ses entreprises et son modèle social
3 ni l'une, ni l'autre
4 [NSP]

62. Pour gouverner, si le PS devait privilégier une alliance soit avec les Verts, soit avec le PC, soit avec le Modem, qui devrait-il choisir ?

62.1. - au niveau local : 1) les Verts 2) le PC et le Parti de gauche 3) le Modem

62.2. - au niveau national : 1) les Verts 2) le PC et le Parti de gauche 3) le Modem

63. Êtes-vous membre d'une organisation syndicale ?

- Oui
- Non

64. Si oui, laquelle ?

1. CGT
2. CFDT
3. FO
4. FEN
5. FSU
6. SUD ou Solidaires
7. UNSA
8. CGE-CGC
9. Association professionnelle
10. Autres
11. Aucune

65. Appartenez-vous ou avez-vous appartenu au MJS ?

1. Appartient
2. A appartenu
3. Non

66. Appartenez-vous ou avez-vous appartenu à une association ?

- Oui
- Non

67. Si vous avez différentes activités militantes (politique, syndicale, associative), pouvez-vous préciser :

	Parti	Syndicat	Association
Celle à laquelle vous consacrez le plus de temps			
Celle où vous exercez le plus de responsabilités			
Celle qui vous apporte le plus de satisfaction			

68. Au bout du compte, diriez-vous aujourd'hui que vous êtes satisfait, ou non, de votre engagement ?

	Très satisfait	Assez satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	Je n'en fais pas partie
Dans votre parti					
Dans votre syndicat					
Dans les associations auxquelles vous appartenez					

69. Quel est le revenu mensuel de votre ménage, tout compris, c'est-à-dire en comptant les salaires, les allocations et vos autres revenus ?

- Moins de 1 000€ 1
- de 1 000 à 1 500€ 2
- de 1 500 à 2 000€ 3
- de 2 000 à 3 000€ 4
- de 3 000 à 4 000€ 5
- de 4 000 à 5 000€ 6
- de 5 000 à 6 000€ 7
- 6 000€ et plus 8
- NSP 9

70. Vous-même ou un membre de votre foyer possédez-vous ?

– Oui
– Non

		Cité / pas cité
- Votre logement	1	
- Une résidence secondaire	2	
- Des valeurs mobilières, des actions (actions, SICAV)	3	
- Un livret A (Caisse d'épargne, Poste)	4	

71. Avez-vous un ou plusieurs parent(s) ou grand(s)-parent(s) étranger(s) ou d'origine étrangère ?

		Cité / pas cité
Oui, un parent	1	
Oui, mes deux parents	2	
Oui, au moins un grand-parent	3	
Non	4	
NSP	5	

72. Quelle est, ou quelle était, leur origine ? 2 RÉPONSES POSSIBLES

		Cité / pas cité
Italie	1	
Espagne	2	
Portugal	3	
Autre pays d'Europe	4	
Afrique du Nord	5	
Afrique noire	6	
Asie	7	
Autres pays	8	
NSP	9	

DÉJÀ PARUS

Cahier n° 1 (janvier 1988, rééd. février 1989)
L'élection présidentielle de 1988 : données de base

Cahier n° 2 (mars 1988)
L'élection présidentielle de 1988 : journée d'étude 29 janvier 1988

Cahier n° 3 (octobre 1988)
Approche politique de la grève en France 1966-1988

Cahier n° 4 (juin 1989)
Crise et radicalisation politique : années 30-années 80

Cahier n° 5 (novembre 1989) épuisé
Les organisations syndicales et professionnelles agricoles en Europe

Numéro spécial (septembre 1990) épuisé
L'électeur français en questions : tableaux de résultats

Cahier n° 7 (mars 1992)
Conflictualité en France depuis 1986 : le cas de Peugeot-Sochaux

Cahier n° 8 (décembre 1992) épuisé
Changement social, changement politique à Aulnay-sous-Bois

Pré-actes du colloque, tomes 1, 2 et bibliographie (mars 1993)
L'engagement politique : déclin ou mutation ?

Cahier n° 9 (septembre 1993)
Le modèle français de production de la loi

Cahier n° 10, 2 tomes (juin 1994)
Les associations dans la société française : un état des lieux

Cahier n° 11 (décembre 1994)
Les syndicats européens et les élections européennes : matinée d'étude du CEVIPOF du 27 mai 1994
http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/459/publication_pdf_cahier.11.pdf

Cahier n° 12 (février 1995) épuisé
Attitudes politiques des agriculteurs : analyses & commentaires
http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/458/publication_pdf_cahierducevipof12.pdf

Cahier n° 13 (septembre 1995)
Les collectifs anti-front national

Cahier n° 14 (décembre 1995)
L'espace politique en milieu rural : les maires des communes de moins de 10 000 habitants

Cahier n° 15 (juin 1996)
La famille dans la construction de l'Europe politique : actes du colloque L'Europe des familles, Paris, CNRS, 17-18 novembre 1995

Cahier n° 16 (mai 1997)
La République aujourd'hui : mythe ou processus
http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/454/publication_pdf_cahier.16.pdf

Cahier n° 17 (juin 1997)
Les énarques en cabinets : 1984-1996
http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/453/publication_pdf_cahierducevipof17.pdf

Cahier n° 18 (novembre 1997)
La Citoyenneté. Le Libéralisme. La Démocratie

Cahier n° 19 (mai 1998)
Le dialogue national pour l'Europe : un débat européen à l'épreuve des réalités locales »
http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/451/publication_pdf_cahier.19.pdf

Cahier n° 20 (août 1998)
Le Racisme. Le Multiculturalisme
http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/450/publication_pdf_cahier.20.pdf

Cahier n° 21 (janvier 1999) épuisé
Les opinions et les comportements politiques des ouvriers : une évolution inévitable ? Irréversible ?
http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/449/publication_pdf_cahier.21.pdf

Cahier n° 22 (janvier 1999) épuisé
La spirale de Vilvorde : médiatisation et politisation de la protestation

Cahier n° 23 (mai 1999)
Les Adhérents socialistes en 1998
http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/447/publication_pdf_cahier.23.pdf

Cahier n° 24 (mai 1999)
Les attitudes politiques des fonctionnaires : vingt ans d'évolution
http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/446/publication_pdf_cahierducevipof24.pdf

Cahier n° 25 (septembre 1999)
Le Front national en Bretagne occidentale : sociologie politique et géographie locale du vote FN

Cahier n° 26 (janvier 2000)
Les préfets de la République 1870-1997
http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/444/publication_pdf_cahierducevipof26.pdf

Cahier n° 27 (juin 2000) épuisé
Les adhérents du Parti communiste français en 1997 : enquête

Cahier n° 28 (juin 2000) épuisé
Les braconniers de la politique : les ressorts de la conversion à Chasse Pêche Nature et Traditions
http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/442/publication_pdf_cahierducevipof28.pdf

Cahier n° 29 (juin 2000)
L'archipel paysan : une majorité devenue minorité
http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/441/publication_pdf_cahier.29.pdf

Cahier n° 30 (octobre 2001)
Internet au service de la démocratie ? : le cas d'Attac
http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/440/publication_pdf_cahierducevipof30.pdf

Cahier n° 31 (juin 2002) épuisé
L'Inspection générale des Finances 1958-2000 : quarante ans de pantouflage
http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/439/publication_pdf_cahierducevipof31.pdf

Cahier n° 32 (septembre 2002) épuisé
L'idée de progrès : une approche historique et philosophique suivie de : *Eléments d'une bibliographie*
http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/438/publication_pdf_cahierducevipof32.pdf

Cahier n° 33 (janvier 2003)
Don et recherche de soi, l'altruisme en question : aux Restaurants du Cœur et à Amnesty International

Cahier n° 34 (février 2003)
Les musulmans déclarés en France : affirmation religieuse, subordination sociale et progressisme politique
http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/436/publication_pdf_cahierducevipof34.pdf

Cahier n° 35 (mars 2003)
Le fait religieux à l'école : actes du colloque national 17 novembre 2001
http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/435/publication_pdf_cahierducevipof35.pdf

Cahier n° 36 (novembre 2003)
La démocratie
http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/434/publication_pdf_cahierducevipof36.pdf

Cahier n° 37 (avril 2004) épuisé
La dynamique militante à l'extrême gauche : le cas de la Ligue communiste révolutionnaire
http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/433/publication_pdf_cahiers.du.cevipof.n.37.pdf

Cahier n° 38 (janvier 2005)
Sondages d'opinion et communication politique
http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/432/publication_pdf_cahierducevipof38.pdf

Cahier n° 39 (avril 2005) épuisé
Interpréter les textes politiques
http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/431/publication_pdf_cahierducevipof39.pdf

Cahier n° 40 (avril 2005) épuisé
Public/Privé : la culture sociopolitique des salariés en Europe
http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/430/publication_pdf_cahierducevipof40.pdf

Cahier n° 41 (mai 2005)
Une sanction du gouvernement mais pas de l'Europe : les élections européennes de juin 2004
http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/429/publication_pdf_cahier.41.pdf

Cahier n° 42 (juillet 2005)
Le référendum de ratification du Traité constitutionnel européen : comprendre le « Non » français
http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/428/publication_pdf_cahier.42.pdf

Cahier n° 43 (septembre 2005)
Autour du communautarisme
http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/427/publication_pdf_cahier.43.pdf

Cahier n° 44 (juin 2006)
L'évaluation des politiques publiques entre enjeu politique et enjeu de méthode
http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/426/publication_pdf_cahier.44.pdf

Cahier n° 45 (mars 2007)
Colloque Jean Touchard
http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/425/publication_pdf_cahier.45.jean.touchard.pdf

Cahier n° 46 (avril 2007)
Baromètre politique français (2006-2007)

Cahier n° 47 (juillet 2007)
Regards croisés sur les sondages d'opinion (Catalogne, Espagne, France)
http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/423/publication_pdf_cahier.47.cevipof.pdf

Cahier n° 48 (avril 2008)
Salariés et producteurs agricoles: des minorités en politique

Cahier n° 49 (mai 2008)
Le Conseil d'État 1958-2008 : sociologie d'un grand corps
http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/421/publication_pdf_cahier.49.cevipof.pdf

Cahier n° 50 (janvier 2009)
François Goguel, haut fonctionnaire et politiste

Cahier n° 51 (septembre 2009)
L'interprétation sociologique des résultats électoraux : l'exemple des élections françaises de 1974 à 1979
http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/488/publication_pdf_cahier_51.2.pdf

Cahier n° 52 (septembre 2010)
Les parlementaires et l'environnement
http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/667/publication_pdf_cahier_52.cevipof.pdf

Cahier n° 53 (mars 2011)
Les extrêmes droites en Europe : le retour ? Actes du colloque du 5 novembre 2010
http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/775/publication_pdf_cevipof_cahier_53.pdf

Cahier n° 54 (juillet 2011)
La confiance dans tous ses états : les dimensions politique, économique, institutionnelle, sociétale et individuelle de la confiance
http://www.cevipof.com/fr/les-publications/les-cahiers-du-cevipof/bdd/publication/827

Cahier n° 55 (septembre 2011)
Sociologie politique des députés de la Ve République, 1958-2007
http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/829/publication_pdf_cahier_55.3_jp.pdf

Cahier N° 56 (avril 2012)
Direct Democracy And Sortition
Http://Www.Cevipof.Com/Fichier/P_Publication/978/Publication_Pdf_Cahier.56.23.Pdf

Cahier n° 57 (février 2014)
La « Représentation » du politique : histoire, concepts, symboles
http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/1166/publication_pdf_57_bq.pdf

Cahier n° 58 (octobre 2014)
Le Parlement et les citoyens
http://www.cevipof.com/fichier/p_publication/1246/publication_pdf_cahier_58.pdf

CEVIPOF - Centre de recherches politiques de Sciences Po
98, rue de l'Université - 75007 Paris
Tél : +33 (0) 1 45 49 51 05
www.cevipof.com

Les Cahiers du CEVIPOF

ISSN-e 2114-6446